

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél.: PRO. 44-69

Nos espoirs après les élections législatives

LES anciens combattants juifs faisant partie du corps électoral ont suivi avec beaucoup d'attention et un intérêt particulier le résultat des dernières élections législatives.

Ils espèrent avoir une nouvelle Assemblée « capable de satisfaire — comme le dit la résolution de l'U.F.A.C. — les légitimes revendications des anciens combattants et victimes de la guerre, et de promouvoir une politique de désarmement et de paix ».

En effet, les anciens combattants n'ont pas obtenu toutes les réparations qui leur sont dues. Leurs demandes n'ont pas toujours été satisfaites. La loi du 31 décembre 1953 contient des catégorisations qui font une discrimination entre les combattants des deux guerres.

Ils espèrent que la nouvelle Assemblée votera le retour de la retraite à 50 ans et sa revalorisation, l'établissement d'un rapport constant et loyal, le rétablissement de la proportionnalité entre les pensions de 10 à 85 % avec la pension à 100 %, la fixation des pensions définitives des veuves, ascendantes, orphelins, à la moitié, au tiers et au quart de la pension du mutilé à 100 %, etc...

En outre, pour les prisonniers de guerre, le règlement des soldes de captivité, la suppression des forclusions, etc...

Les anciens combattants d'origine étrangère attendent également de la nouvelle Assemblée que certains paragraphes du Code de la nationalité française soient modifiés, de sorte que soit supprimée la discrimination entre citoyens français et pour que les anciens combattants naturalisés ne puissent arbitrairement être déchus de leur nationalité.

Devant le danger d'antisémitisme, qui revêt un caractère particulièrement virulent et menaçant avec le mouvement Poujade, les anciens combattants juifs, qui ont versé leur sang pour la France, attendent de la nouvelle Assemblée la promulgation d'une loi interdisant formellement toute propagande antisémite et xénophobe, qui se retourne contre les intérêts mêmes de la France.

Les anciens combattants juifs souhaitent que le nouveau gouvernement traduise en actes les aspirations de la grande majorité des électeurs de France.

G. DANOWSKI

LA DANSE MACABRE AUTOUR DU VEAU D'OR

LES centaines de millions de la « Claims Conference » (400 millions par an exactement) continuent à alimenter les caisses du Fonds Social Juif Unifié et d'autres organisations qui se succèdent depuis des années avec l'argent destiné aux victimes du nazisme.

Pendant ce temps, les anciens déportés, des vieux parents et des orphelins, victimes de la barbarie hitlérienne, continuent à souffrir du froid et de la faim.

Nous avons, avec les organisations de déportés, dévoilé ce scandale, et alors que les organismes qui se sont eux-mêmes chargés de gérer ces fonds, à l'insu des intéressés, voulaient continuer à opérer à l'abri de tout contrôle, nous les avons démasqués devant le grand public.

Nous avons, avec vigueur, et à plusieurs reprises, insisté au C.R.I.F. afin que les fonds appartenant aux victimes des persécutions nazies soient confiés à un organisme représentatif, groupant les représentants authentiques de ces victimes. Devant la pression de l'opinion, le président du C.R.I.F., qui affirme sans rire, à toute occasion, son impartialité, se décida enfin à poser la question à l'ordre du jour. Mais à partir de ce moment, combien de ruses, combien de finasseries et de manœuvres de toutes sortes n'ont-elles pas été mises en avant afin d'empêcher l'essentiel : la possibilité pour les ayant droit en France d'exercer un droit de regard sur la distribution des fonds qui leur sont destinés.

N'est-ce pas pour cette raison essentielle que la grande Organisation des Déportés, ainsi que notre Union, ont été, à la dernière réunion du C.R.I.F., écartées de la Commission appelée à contrôler l'activité des organismes distributeurs ?

Or, il faudrait être bien naïf pour ne pas saisir que tout l'acharnement mis en jeu par le docteur Modiano pour empêcher notre représentant de faire partie de ladite commission répondait aux buts de la majorité du C.R.I.F., qui était décidée à

ne rien changer aux méthodes en vigueur; et la commission en question ne devait servir qu'à mieux masquer et camoufler des combinaisons indignes.

Pour mettre nos camarades au courant des procédés hautement « démocratiques » employés par le président du C.R.I.F. et les éclairer sur sa conception un peu singulière de la liberté de vote, ajoutons quelques faits :

Lors de la discussion, à sa dernière assemblée de la question du « Claims », et après que la majorité du C.R.I.F. eut admis la constitution de la commission (cinq représentants du bureau du C.R.I.F., cinq du F.S.J.U. et trois des victimes du nazisme), notre camarade Vanikoff et l'auteur de ces lignes proposèrent un amendement demandant l'élargissement de la commission à deux représentants supplémentaires (cet

(Suite en page 3.)

Isi BLUM.

M. Tanguy-Prigent
Le nouveau Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Les Anciens Combattants Juifs face au danger Poujadiste

VENEZ TOUS NOMBREUX

Le MARDI 14 FEVRIER, à 20 h. 30

SALLE DE L'HOTEL MODERNE (Place de la République)

Grande Assemblée d'Information

organisée par la FEDERATION groupant toutes les Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres

Non, Vichy n'aura pas sa revanche

A population juive de France est justement inquiète et indignée par la recrudescence du danger antisémite et xénophobe. Le danger est d'autant plus grand que les antisémites et les racistes ont, grâce au mouvement Poujade, obtenu une certaine assise.

Jusqu'à ces derniers temps, seuls agissaient de petits groupes isolés de fascistes et d'antisémites qui ne provoquaient que le mépris de la population française qui, dans son écrasante majorité, est profondément pénétrée des sentiments traditionnels républicains et humanitaires.

Poujade a néanmoins réussi à tromper des centaines de milliers d'hommes appartenant particulièrement aux classes moyennes, à utiliser le mécontentement provoqué par les lourdes charges fiscales. Poujade cherche à paraître le défenseur des petits commerçants et artisans, mais en fait il est, comme tous les autres démagogues politiques, un instrument entre les mains des trusts et des banquiers : en réalité, il n'est qu'un démagogue, comme tous les autres démagogues fascistes.

Mais beaucoup de simples gens se trouvent égarés par sa propagande qui cherche à les détourner de leurs intérêts réels en les engageant contre les Juifs, contre les « métèques ». C'est ainsi que, onze ans à peine après la Libération, nous sommes témoins d'une propagande qui ressemble en tous points à celle dont on a vainement voulu nourrir le peuple français pendant l'occupation nazie.

Poujade, lui-même ancien membre des ligues fascistes et antisémites, est entouré d'un état-major constitué par les pires résidus de Vichy. Il ose parler au nom de la « vraie France » et juger qui a le droit d'être un citoyen français et qui n'a pas ce droit.

Dans les meetings de Poujade coule à flots le langage de Goebbels et de Xavier Vallat. Digne émule de Charles Maurras, Poujade reprend ce que ce traître écrivait dans « L'Action Française » il y a quelques années, en exigeant aujourd'hui une loi établissant que « celui qui n'est pas français depuis trois générations ne peut bénéficier du droit d'occuper un poste officiel ».

Mais cela ne lui suffit plus. Il prend le droit de déterminer par le « sang », si le « sang » et la « race », chez ceux qui sont Français depuis trois générations, sont « assez purs ».

Ce sont les propos mêmes qu'il a tenus au cours d'une réception organisée par la presse étrangère. Cela n'empêche pas Poujade d'avoir dans son propre groupe parlementaire un député fasciste portugais, naturalisé français trois mois seulement avec les élections, et un autre député qui possède en même temps les deux nationalités française et suisse. Cette double nationalité a permis d'ailleurs à ce député de refuser « en tant que Suisse », de servir dans l'armée française à la déclaration de la dernière guerre. C'est avec « ces bons Français depuis des générations » que Poujade voudrait combattre les « métèques ».

(Suite en page 3.)

LA CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE

L'instruction ministérielle précisant les conditions à remplir pour se voir attribuer la CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE 1939-1945 a paru dans le « Journal officiel » du 25 janvier dernier.

Voici donc résumées les conditions à remplir :

a) Avoir acquis la qualité de combattant au cours de la guerre 1939-1945 et remplir les conditions requises pour avoir droit au port de la Médaille Commémorative 1939-1945, avec agrafe « Engagé Volontaire »;

b) Les titulaires de la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance ayant servi dans une formation combattante en 1939-1945;

c) Ou les titulaires de la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance sous réserve qu'ils aient obtenu la Carte de Déporté Résistance;

Ou ayant reçu une blessure de guerre homologuée au cours d'actions dans la Résistance ou dans les rangs des Forces françaises libres;

Ou cités à l'Ordre avec attribution de Croix de Guerre pour faits de Résistance, ou au titre des Forces françaises libres, antérieurement au 19 novembre 1955.

Notre Union se tient à la disposition de tous nos camarades pour constituer leur dossier.

LA VIE DE NOS SECTIONS

St-QUENTIN Le 15 Janvier s'est tenue L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Les anciens combattants juifs de Saint-Quentin se sont réunis, le dimanche 15 janvier, à la brasserie du Carillon, en assemblée générale, en présence de Isi Blum, secrétaire général de l'Organisation nationale.

Le secrétaire général était entouré au bureau par les camarades Adolphe Glovichower, président de la section de Saint-Quentin; Simon Glicenstein, secrétaire; Jean Jachimowitz, trésorier, et Kan, porte-drapeau.

Sous la présidence de Zylberberg, Glicenstein présenta, en début de réunion, le rapport moral. Il rappela les manifestations auxquelles a pris part la section de Saint-Quentin. Les anciens combattants juifs ont, en effet, participé à toutes les cérémonies patriotiques.

Evoquant ensuite la situation israélienne, le secrétaire tint à souligner que les A.C. juifs de Saint-Quentin sont de tout cœur pour un règlement pacifique avec les Etats arabes. Revenant ensuite aux questions locales, Glicenstein indiqua que des démarches ont été faites par le président auprès de M. le Maire pour que les noms des déportés juifs soient inscrits sur le monument aux morts de la ville. Une demande de mention « mort pour la France » a été, par ailleurs, demandée et appuyée par la Fédération pour un jeune héros, Maurice Jacowitz, tombé dans la Résistance, face à l'ennemi, pour la libération de Guéret.

Le secrétaire conclut en soulignant le travail tenace fait par la section de Saint-

Quentin. « Ensemble, dit-il, nous nous sommes battus pour gagner la guerre, chasser la barbarie nazie, ensemble nous continuerons la lutte pour gagner la paix. »

Après cet exposé, le trésorier présenta le rapport financier, qui fut ratifié à l'unanimité.

L'exposé de Isi Blum

Isi Blum, secrétaire général, salua la section de Saint-Quentin, une des plus jeunes de l'Union. Il en remercia les dirigeants et tous les membres pour l'excellent travail réalisé depuis la fondation de la section.

Il rappela la belle cérémonie de la remise du drapeau à la section, le 8 mai de l'année dernière.

Isi Blum traita ensuite de la défense des droits des anciens combattants juifs, du pécule, de l'aide sociale apportée par l'Union aux invalides, veuves et orphelins de guerre. Il souligna que pour Saint-Quentin, nombreux furent les Juifs, aptes à porter les armes, qui se sont engagés collectivement lors de la dernière guerre.

Et à ce propos, le secrétaire général parla de la lutte contre l'antisémitisme. « Les combattants juifs, dit-il, ont fait tout leur devoir pendant la guerre, ils ont lutté volontairement pour ne plus jamais revoir la barbarie nazie et ils sauront à présent rester unis, non seulement pour défendre leurs droits, mais encore pour lutter plus efficacement contre l'antisémitisme renaisant, ennemi de la France et de la paix. »

Ce furent ensuite les élections pour le renouvellement du bureau. Voici, après ce vote, la composition du nouveau bureau; il y a, d'ailleurs, peu de changements:

Président d'honneur, élu à l'unanimité, M. de Boussineau; président, M. Adolphe Glovichower; vice-président, M. Epstein; secrétaire, M. Glicenstein; trésorier, M. Jean Jachimowitz; membres : MM. Max Glicenstein, Kan, Domanski, Blum.

Notre section présente ses sincères condoléances à Madame BEN GUIGUI-CHEMOUL et à ses enfants, à l'occasion du décès de son mari, ancien combattant 1914-1918.



Une vue d'une partie de la salle pendant l'assemblée.

Les 3 et 4 Mars prochains

5^e Congrès de l'U.G.E.V.R.E.

LES 3 et 4 mars prochains se réunira à Paris le 5^e Congrès national de l'Union Fédérale des Anciens Combattants Juifs d'origine étrangère.

Devant 150 délégués représentant les associations des anciens combattants juifs, polonais, garibaldiens, hongrois, bessarabiens, bulgares, etc..., le Comité directeur rendra compte de son activité déployée au cours des dernières années pour la défense des droits de tous les anciens combattants.

Les problèmes importants les concernant ont été posés devant l'Union Fédérale des Anciens Combattants et les différents ministères. Aux Assemblées générales annuelles de l'U.F.A.C., les résolutions présentées par l'U.G.E.V.R.E. ont été adoptées à l'unanimité et elles font partie intégrante du cahier de revendications de l'ensemble des anciens combattants français. Avec l'appui de l'U.F.A.C., certains succès ont été obtenus: la Carte de Combattant pour les Garibaldiens de la guerre 14-18, certaines améliorations pour les veuves de guerre étrangères.

Des assurances ont été données par le ministre du Travail pour la délivrance de la carte de travailleur, dans toutes les pro-

fessions, aux anciens combattants étrangers. Les mises en résidence surveillée à l'encontre de Mavian et de Constantian ont été annulées, mais il reste à obtenir le retour d'Abedeco, qui fait l'objet d'une mesure d'éloignement à Rennes.

Grâce à l'action menée par l'U.G.E.V.R.E., avec l'ensemble des organisations démocratiques de France, le projet de loi de 1953 du gouvernement Laniel, qui présentait une grave menace pour les anciens combattants naturalisés, n'a pas eu de suite.

Ce ne sont là que quelques aspects de l'action de l'U.G.E.V.R.E. en faveur de tous les anciens combattants d'origine étrangère.

Sur le plan d'organisation, le Comité directeur a pu constater une activité grandissante au sein de toutes les associations adhérentes, en particulier chez les anciens combattants juifs, polonais et garibaldiens. Les différentes manifestations organisées par elles, aussi bien que par l'Union Fédérale, ont attiré la grande masse des anciens combattants d'origine étrangère.

Le Comité directeur a pris des initiatives en vue de l'unification de tout le mouvement combat-

tant d'origine étrangère et, tout

* LYON *

Plus que jamais nous devons être unis

A l'occasion du bal annuel que notre section lyonnaise donnait le 8 janvier dernier, le secrétaire général, notre camarade E. APFELDORFER prononça une allocution dont nous reproduisons quelques extraits:

Une question vitale se pose. Notre organisation est-elle nécessaire? Faut-il qu'il existe une Union des A.C. Juifs quand il existe déjà un grand nombre d'autres associations d'anciens combattants? A ces questions, une seule réponse:

Il est absolument nécessaire qu'il existe une association d'anciens combattants Juifs, et maintenant plus qu'avant.

Nous entrons dans une période où l'antisémitisme, avec tous ses slogans malveillants, relève de plus en plus la tête. On entend à nouveau des réflexions telles que : « Nous avons payé l'impôt du sang », « Les Juifs font faire les guerres par les autres », etc.

Face à cette recrudescence de la propagande antisémite, un seul moyen : grouper les Juifs et, ils sont nombreux, avec la Carte du Combattant, les décorations et les actes d'engagements volontaires. Nous avons payé l'impôt du sang, nous avons combattu pour la juste cause et, ayant fait notre devoir, nous demandons simplement que l'on respecte nos droits.

Pour pouvoir agir, il faut être unis. Il ne faut pas stupidement dire : je ne veux pas m'inscrire dans cette Union dont les tendances ne me conviennent pas.

C'est sur cette question, malheureusement, qu'il nous faut chaque fois revenir.

Je puis personnellement garantir que notre association ne fait pas de politique si ce n'est celle des anciens combattants. Au sein de notre Union sont réunis des hommes de tous les horizons, mais un sentiment commun les lie : ils ont combattu, avec ou sans uniforme, pour la France et pour la Liberté. En dehors de notre association, ces hommes peuvent avoir les idées qu'ils veulent. Il y a parmi eux des communistes et des sionistes, des Juifs pratiquants et des libres penseurs, des patrons et des ouvriers, des militants de parti et des sans parti. Mais au sein de notre organisation, tous ces hommes n'ont qu'un seul but : la défense des droits des Anciens Combattants Juifs.

En guise de conclusion, nous demandons à tous les combattants juifs de venir grossir nos rangs. Pour toute documentation, écrivez à notre siège social : salle des réunions, café Lafayette, 1, cours Lafayette, Lyon. Le Comité tient réunion tous les lundis, de 21 heures à 23 heures, à son siège.

APFELDORFER.

* METZ *

Demande une action contre le mouvement Poujadiste

L'Organisation messine des Anciens Combattants Juifs nous a adressé une lettre exprimant l'émotion de leurs adhérents devant le danger antisémite croissant avec la montée du poujadisme. Nos camarades nous demandent ce qu'il reste à faire à nos organisations.

Voici la réponse que nous leur avons adressée en date du 1^{er} février :

Chers camarades,

Nous avons bien reçu votre lettre du 25 janvier.

Nous partageons votre émotion et votre inquiétude devant le danger poujadiste et la recrudescence de l'antisémitisme et de la xénophobie qu'il entraîne.

Cette question est depuis quelques semaines à l'ordre du jour de notre Organisation. Nous avons alerté la Fédération, qui groupe toutes les organisations d'anciens combattants juifs, afin d'entreprendre une action commune contre ce danger, car nous pensons que l'arme la plus efficace dans cette lutte est tout d'abord l'union entre tous ceux qui ont combattu, hier, contre le nazisme et, par conséquent, contre les discriminations raciales.

Déjà, le 21 février prochain, une grande assemblée d'information aura lieu à Paris, organisée par la Fédération. En outre, nous avons également proposé à ce qu'une rencontre ait lieu, le plus rapidement possible, entre les organisations d'anciens combattants juifs 14-18 39-45 de Paris et de province, afin d'envisager en commun les moyens à entreprendre pour une lutte efficace contre l'antisémitisme renaisant.

Nous espérons que très prochainement nous pourrons vous donner de plus amples détails sur la date exacte de cette rencontre.

Veuillez croire, chers camarades, à nos plus fraternelles salutations.

Le Président :

Dr DANOWSKI.

Le Secrétaire général :

Isi BLUM.

5^e Congrès National de l'U.G.E.V.R.E.

Les 3 et 4 MARS 1956
à la Maison des Aveugles de Guerre
45, rue Blanche, PARIS-IX^e

1^e séance : SAMEDI 3 MARS, à 14 h. 30
2^e séance : DIMANCHE 4 MARS, à 9 h. 30
3^e séance : DIMANCHE 4 MARS, à 15 heures

Non, Vichy n'aura pas sa revanche

(Suite de la page 1)

Il est clair que dans l'esprit de Poujade, chaque démocrate est un « métèque » et n'est « bon Français » que le collaborateur!

Poujade est un danger public pour la France, pour la République. Derrière Poujade, comme dans le temps derrière La Rocque, Doriot, Darnand et Laval, se dissimule la 5^e colonne, l'ennemie mortelle de la Patrie.

Nous, combattants Juifs, qui nous sommes engagés volontairement pour servir la France, nous avons le devoir sacré d'être parmi les premiers et les plus actifs à combattre la démagogie antisémite et fasciste de Poujade.

Nous ne devons pas admettre que les hommes de Vichy, que les Tixier-Vignancour, les amis de Xavier Vallat, viennent nous donner des leçons de patriottisme et juger si nous pouvons avoir ou non la qualité de Français.

Nous ne devons pas admettre que même un seul commerçant, artisan ou marchand Juif puisse être inquiété en raison de son origine.

Nous avons versé trop de sang, nous avons consenti trop de sacrifices pour laisser aujourd'hui sans riposte les tentatives des nazis qui se disent Français, de renouveler leurs crimes.

Avec tous les républicains du pays, et en premier lieu avec nos frères d'armes, des maquis, des stalags, avec la grande famille des combattants et résistants français, nous lutterons pour que Vichy n'ait pas sa revanche.

Des personnalités nous déclarent...

Etienne**Nouveau**

M^e Etienne Nouveau, officier de la Légion d'honneur, grand mutilé de guerre, nous déclare :

« Est-il besoin de vous dire que je nourris le plus profond mépris pour le poujadisme ?

Malgré certains signes de décadence provisoire, la France n'est pas mûre pour tomber aussi bas.

« Il faut être vigilant, mais optimiste. Que nous apprend le poujadisme ? Qu'il y a eu des collaborateurs sous l'occupation ? Nous le savions...

« ...Ah, si on pouvait recommencer ! Et puis on est mécontent parce que ça n'a pas duré assez, il y a les impôts, les concurrents qui sont revenus et qu'on espérait ne plus revoir, les affaires ne sont plus toujours aussi faciles qu'aux temps où il suffisait d'être crapule pour réussir à coup sûr.

« Voilà la raison d'être du poujadisme. Peut-être trouvera-t-on bientôt un pavillon présentable pour couvrir la marchandise. Elle... sentira toujours aussi mauvais.

“Il s'agit là de relents de la propagande hitlérienne”
déclare Jean KAUFMAN, Président du Bas-Rhin de l'U.D.C.A.
en quittant ce Mouvement

M. Jean J. Kaufmann, président fondateur du comité du Bas-Rhin de l'U.D.C.A. (mouvement Poujade), a fait connaître, au cours d'une conférence de presse tenue à Strasbourg, qu'il s'était démis de ses fonctions par une lettre adressée à M. Poujade le 19 janvier. En voici les passages principaux :

« Je l'avais, dès le 3 juillet 1955, écrit les craintes que la tournure que prenait notre mou-

vement m'inspirait. C'est qu'il devenait en effet de moins en moins corporatif et de plus en plus politique. C'est qu'un certain nombre d'hommes, parlant en son nom, et en particulier Dupont, délégué de l'Union des Agriculteurs de France, tendaient des propos de caractère nettement antisémite. Je n'hésite pas à le dire : il s'agit là de relents de la propagande hitlérienne.

« Voulant en avoir le cœur net,

Dis-moi

quels sont tes amis...

Les anciens résistants ne peuvent demeurer insensibles devant un certain nombre de faits.

Parmi les proches collaborateurs de Poujade, citons :

Claude JEANTET : Ancien rédacteur en chef du « Petit Parisien » sous l'occupation.

Camille FEQY : Doriotiste. Collabore à « Gringoire » et devint, sous l'occupation, rédacteur en chef du journal nazi de langue française « La Gerbe ». Condamné aux travaux forcés à perpétuité après la Libération. Actuellement s'occupe du journal « Fraternité française ».

Serge JEANNERET : Institutrice. Ancien « camelot du roi ». Ancien propagandiste de Pétain. Révoqué après la Libération. S'occupe plus spécialement de la propagande.

Maurice LEBRUN : Ancien rédacteur en chef du journal de Doriot « L'Emancipation nationale ».

Luisières : Ancien P.P.F. de Doriot. Dirige un « bureau d'études et de documentation ».

Les « compétences » de ces cinq personnages sont employées par Poujade dans sa section « propagande-presse ».

À Avignac, dans le Lot, le Mouvement possède une école de cadres. L'UNIFORME y est de rigueur. La direction de cette école est confiée à P. CHEVALLET qui cumule cette fonction à celle de directeur de « Fraternité française ». Gros propriétaire en Algérie, lié au Mouvement « Présence française ». Parmi les instructeurs travaillant à cette école, la presse a fréquemment cité : ALBERTINI, ancien secrétaire du « Rassemblement National Populaire » de Marcel Déat, et BARBE, ex-P.P.F., ancien adjoint de Doriot.

Enfin, l'appui donné à Poujade par « Rivarol » et « Aspects de la France », qui rêvent de jeter bas ce qu'ils appellent « le système », ainsi que les contacts officiels avec les divers groupes ouvertement fascistes animés par les TIXIER-VIGNANCOUR et les DORGÈRES, démontrent que le Mouvement Poujade est utilisé par les ennemis déclarés de la République.

« FRANCE D'ABORD ». (Février 1956.)

Il dépend de vous tous pour que notre "Union" soit encore plus puissante

L'ANNEE qui vient de finir nous a procuré beaucoup de satisfaction et nous a rempli d'espoir en l'avenir de notre Union.

Depuis son existence, l'Union n'a jamais eu autant de résultats positifs à inscrire à son actif. Jamais elle n'a été aussi forte, aussi vivante et combative. Chaque manifestation attire des foules de plus en plus nombreuses, tant pour la défense de nos droits d'anciens combattants que pour celle d'intérêts plus généraux, comme la lutte contre l'antisémitisme, contre le réarmement allemand, pour la paix, etc...

Le renforcement de l'Union se traduit aussi par l'affluence ininterrompue de nouveaux membres, ainsi que par le nombre toujours croissant de ses militants.

Rien que pour l'année 1955, 92 nouvelles adhésions, sans compter le retour de nombreux camarades qui nous avaient quitté momentanément dans la confusion créée par les diviseurs.

Nous ne pouvons donc que nous féliciter aujourd'hui des résultats acquis au cours de l'année écoulée et prévoir sans exagération que l'année

1956 sera encore plus féconde. Elle s'ouvre sous d'heureuses perspectives. Au mois de janvier, plus de 300 camarades ont déjà reçu leur

nouvelle carte, et parmi ceux-ci nous comptons de nombreux nouveaux adhérents.

Il y a des possibilités immenses de grouper sous notre drapeau les anciens combattants Juifs qui ne sont pas encore organisés. Chaque section, chaque adhérent doit déployer une activité accrue dans ce domaine et faire adhérer de nouveaux camarades pour que notre Union soit à la hauteur des événements et puisse faire face aux nouveaux dangers de l'antisémitisme, dont la recrudescence se présente sous le couvert de la défense des artisans et commerçants.

Si nous avons été parmi les premiers à avoir dénoncé le danger du mouvement Poujade et avoir mis en garde contre lui l'opinion publique, nous serons aussi à l'avenir en tête, avec les autres organisations, pour combattre ce sous-produit hitlérien.

Une fois de plus notre Union justifie sa raison d'être et 1956 sera encore une année d'union et d'action. C'est plus nombreux encore qu'hier, plus solidaires, plus décidés que jamais à mettre tout en œuvre avec une énergie décuplée, que nous nous retrouverons tous au sein de notre Union pour la défense des intérêts et des droits des anciens combattants.

M. CZARNY.

Autour du Veau d'Or

(Suite de la page 1)

amendement aurait permis à notre Union, ainsi qu'à l'Organisation des Déportés, c'est-à-dire aux véritables représentants des victimes, de siéger au sein de la commission.

Cet amendement a été mis aux voix. Les membres du C.R.I.F. s'apprêtaient à lever la main et une majorité se dessinait pour son adoption.

La Commémoration du Groupe Manouchian

Il y aura bientôt 12 ans que les 23 résistants du célèbre et prestigieux groupe « Manouchian-Boczov », arrêtés et torturés par la Gestapo, étaient fusillés au Mont-Valérien.

En hommage à leur mémoire, le Comité Français de Défense des Immigrés et l'Association Nationale des A.C. de la Résistance Française organiseront, le Jeudi 23 février, à 20 h. 30, à la SALLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES, 8, rue Danton, à Paris, une grande SOIREE COMMEMORATIVE.

Et c'est alors que le président s'est permis d'intervenir ouvertement auprès des votants afin d'empêcher l'acceptation de l'amendement. Il nous a ainsi offert un spectacle simplement révoltant.

Nous avons protesté. Nous avons déclaré que toutes les manœuvres tendant à nous exclure du contrôle ne feraient que prouver encore davantage que la « Claims Conference » a beaucoup de choses à cacher à l'opinion publique. Ces « bienfaiteurs », dont la plupart se trouvaient loin du front et des camps alors que les Juifs de France tombaient sous les coups des nazis, paraissent déterminés dans leur volonté de détourner les fonds de leur véritable destination.

Nous leur avons dit que nous ne demandions rien pour notre Organisation elle-même qui, grâce à Dieu, déploie une large action en faveur des anciens combattants et victimes de la guerre, sans aucune sorte de subvention. Mais nous leur avons affirmé aussi que notre lutte contre ce scandale n'en était pas terminée pour autant.

Nous sommes et nous resterons avec tous ceux qui sont profondément indignés par ces procédés : les déportés, les anciens combattants invalides et malades. Nous faisons front avec eux pour dénoncer les organismes qui tripotent autour du veau d'or.

Et tant que justice ne sera faite, nous poursuivrons notre action.

VENEZ TOUS
le 14 février, à 20 h. 30,
salle de l'HOTEL MODERNE,
pour faire entendre la voix des
Anciens Combattants Juifs contre
le poujadisme.

Le 21 Février, à 20 h. 30, au PALAIS DE LA MUTUALITÉ GRAND MEETING DU M. R. A. P. contre l'antisémitisme

Le mardi 21 février, à 20 h. 30, aura lieu, au Palais de la Mutualité, un grand meeting organisé par le M.R.A.P.

Cette manifestation a été décidée au Comité d'Action du M.R.A.P., qui s'est réuni à l'Hôtel Moderne le 31 janvier, sous la présidence de M. Léon Lyon-Caen et à laquelle participaient les représentants de nombreuses sociétés et organisations, dont notre Union.

Le M.R.A.P. a demandé à toutes les organisations intéressées à la

lutte contre l'antisémitisme de s'associer au meeting du 21 février. Des personnalités de toutes opinions y prendront la parole, exprimant la volonté de tous les antiracistes sans distinction, de faire obstacle aux menées de Poujade et de ses complices.

Les anciens combattants, avec tous les antiracistes, ouvriront au succès de cette manifestation, qui doit être un avertissement à ceux qui rêvent d'un retour au régime de Vichy.



Notre camarade Chaïm GOLDENBERG retrouve son enfant après 12 ans de recherches

Sa femme et ses cinq enfants sont morts en déportation

Un ancien combattant, membre de notre Organisation, Chaïm Goldenberg, est actuellement le père le plus heureux du monde.

Après douze années de séparation, il vient de retrouver sa fille, la seule survivante de ses six enfants.



Notre camarade Goldenberg.

C'est au moment de son engagement volontaire pour défendre la France que naissait son sixième enfant, Charlotte.

Elle avait deux ans quand ses parents décidèrent de la confier à la maison de l'U.G.I.F., rue Rodier, croyant la mettre ainsi à l'abri des atrocités nazies.

Pendant que sa femme et ses cinq enfants étaient déportés, deux enfants sur les 62 de la rue Rodier, dont Charlotte, purent échapper aux chambres à gaz grâce à l'exploit d'une courageuse résistante.

Goldenberg resta seul. Il savait que sa fille avait été emmenée dans la région de Chartres, mais il n'avait jamais pu en savoir l'adresse exacte, étant donné que la résistante avait été elle-même déportée.

Notre camarade frappa à la porte de toutes les institutions, allant d'une maison d'enfants à l'autre et cherchant sur tous les visages d'enfants des traits familiers. Se rendant chez les rabbins et chez les curés, dans les hôpitaux et dans les églises, il ne

cessa jamais de chercher sa petite fille.

Dernièrement, Goldenberg apprit qu'une maison d'orphelins des Anciens Combattants se trouvait dans les environs de Paris, abritant des enfants de combattants morts pour la France. Un nouvel espoir jaillit en son cœur et, courant à l'adresse indiquée, il se mit devant la porte de la maison à attendre la sortie des enfants.

Soudain il aperçut parmi ceux-ci une adolescente mince et svelte. Son cœur se mit à battre à grands coups. Il avait reconnu son enfant! Cette fois il en était sûr. C'est en tremblant qu'il s'approcha d'elle pour lui demander son nom. « Charlotte », répondit-elle. Plus de doutes! Il se présenta comme un parent.

Voilà maintenant un père qui est le plus heureux du monde! Après tant d'années de cauchemars, de souffrances et de douleurs, il vient enfin de retrouver le seul être cher qui lui reste: sa fille unique!



La fille à l'âge de 5 ans.

Nous partageons la joie de notre camarade Goldenberg et lui souhaitons à cette occasion une longue vie et beaucoup de bonheur pour lui et sa fille enfin retrouvée!

La Rubrique du Médecin

LES GUÉRISSEURS

Ces jours-ci, j'ai été invité avec d'autres médecins par un Monsieur X à une grande réunion contradictoire.

A cette « grande » réunion sont venus avec moi encore quelques médecins. Personnellement, je m'y suis rendu afin d'étudier à fond le problème des guérisseurs.

Monsieur X, un guérisseur, a présenté sa thèse : « Selon une statistique de Russie-Europe 70 % (sic) des Français sont pour les guérisseurs (la statistique a un dos large). Monsieur X confirme qu'il existe sans doute du charlatanisme chez certains guérisseurs (il prétend chez les faux guérisseurs). D'autre part les médecins ne reconnaissent pas l'existence du fluide bientôt magnétique, « qui provient du Laboratoire de D... ».

Pour éviter que 100 % des Français s'adressent aux « faux guérisseurs », X propose d'établir un statut des « vrais guérisseurs ». Les futurs guérisseurs devraient, selon Monsieur X, faire un stage dans les hôpitaux pendant un ou deux ans sous surveillance médicale. S'il a été constaté que certains parmi eux ont effectivement un pouvoir de guérir ou de soulager des malades, il leur sera délivré un diplôme qui serait renouvelable tous les 3 ans.

Les médecins, qui sont seuls capables de faire un diagnostic des malades, pourraient donc envoyer des malades chez ces guérisseurs attitrés pour faire par exemple 12 séances de magnétisme.

Un programme, comme vous voyez, très séduisant. Mais chose bizarre, tout

Le Bal de notre Union a connu un succès sans précédent



Une vue d'un des salons de danse.

Notre 11^e bal annuel qui s'est déroulé dans la nuit du 24 décembre dernier, au Palais d'Orsay, a remporté un succès sans précédent.

Dès dix heures du soir une immense foule assiégeait les entrées des salons, et à une heure du matin, nous nous voyions obligés de refuser du monde, faute de place.

Les anciens combattants juifs et leurs amis, dont beaucoup venaient pour la première fois, nous ont exprimé

leur reconnaissance pour la parfaite organisation de la soirée, dont ils ont tous emporté un souvenir inoubliable.

Et, en effet, l'ambiance attrayante de cette fête, l'atmosphère populaire et de franche camaraderie qui régnait tout le long de la nuit dans le cadre des somptueux salons, furent telles qu'on n'oublierait pas de longtemps ce bal devenu une tradition de notre Union.

Voilà encore un résultat magnifique

à inscrire au palmarès déjà bien fourni de notre Union.

Qu'il nous soit permis à cette occasion d'exprimer notre sincère et fraternelle reconnaissance à nos camarades et amis, à tous et à toutes qui ont, grâce à leurs efforts infatigables et leur travail acharné, tant au cours des semaines précédant la soirée elle-même, assuré le succès triomphal de notre fête à tous.

Cartes d'invalidité

Les cartes d'invalidité (à la Croix de Saint-André bleue ou rouge) sont délivrées pour 5 ans. Elles portent, en gros chiffres, la date d'expiration. Nous conseillons à nos camarades de vérifier de temps à autre cette date et de demander le renouvellement de leur carte (à la mairie de leur domicile) environ deux mois avant l'expiration de la validité.

Rappelons que le fait de voyager avec une carte périmée fait encourrir le risque de

sanctions sévères à l'égard du contrevenant.

Venez tous à l'assemblée d'information, le MARDI 14 FEVRIER, à 20 h. 30, salle de l'Hôtel Moderne.

Cartes d'identité

(Décret n° 55.1397 du 22-10-55)

Il est institué une carte nationale certifiant l'identité de son titulaire. Cette carte est d'un modèle uniforme.

Elle est délivrée sans condition d'âge par les préfets et sous-préfets à tout Français qui en fait la demande dans l'arrondissement où il est domicilié.

La carte nationale d'identité a une durée de validité de dix ans. Elle est soumise au droit de timbre lors de sa délivrance ou de son renouvellement.

Les demandes sont déposées auprès des commissaires de police ou, dans les communes dépourvues de commissariat de police, auprès des maires.

Les dossiers sont transmis au préfet si les demandeurs sont domiciliés dans l'arrondissement chef-lieu; dans le cas contraire, ils sont transmis au sous-préfet.

Le préfet ou le sous-préfet doit établir les cartes et les adresser aux commissaires de police ou aux maires pour remise aux intéressés.

Par dérogation aux dispositions du décret n° 53-914 du 26 septembre 1953, la carte nationale d'identité n'est délivrée ou renouvelée que sur production d'extraits authentiques d'actes de l'état civil, qui seront précisés par arrêté.

Si la nationalité française du requérant paraît douteuse, la production d'un certificat de nationalité pourra lui être demandée.

Le présent décret entrera en application le 1^{er} janvier 1956. A partir de cette date, aucune carte ne pourra être délivrée à l'effet exclusif de certifier l'identité des personnes.

Un arrêté fixera les conditions dans lesquelles les cartes d'identité délivrées avant le 1^{er} Janvier 1956 seront dépourvues de force probante.

Sont abrogés les articles premiers à 8 et 9 à 13 de la loi du 27 octobre 1940, la loi du 28 mars 1942 et le décret du 12 avril 1942.

Le présent décret est applicable à l'Algérie.

pourquoi le corps médical refuse d'adresser des malades à ces personnes, qui sont dotées « d'électricité de trop », pour parler banalement. Nous médecins, nous envoyons bien des malades pour faire faire des ondes courtes, des rayons X, de la diathermie, etc. »

Vous comprenez bien que Monsieur X n'était pas content du tout du confrère. Moi, je n'y étais pour rien.

Docteur BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.

NOTE de la rédaction

Depuis quelques années déjà que nous publions la rubrique du Médecin, nous n'avons jamais eu l'occasion de savoir si ces articles étaient真是还是假的.

A plusieurs reprises, nous avons demandé aux lecteurs de notre journal de nous communiquer leurs critiques, voire leurs suggestions. Le silence a été jusqu'à maintenant la seule réponse à notre proposition.

On prétend que le silence est signe d'approbation, mais hélas, c'est aussi celui de l'inégalité!

Comment devons-nous interpréter votre attitude? Nos articles vous intéressent-ils? Devons-nous continuer de la même manière ou devons-nous, au contraire, changer les sujets, la forme, etc.? Nous vous prions de nous écrire: une ou deux lignes suffisent. Ceci présentera pour nous, si vous le voulez, un référendum.

Ce que vous devez savoir

LA DÉLIVRANCE DES TITRES D'ALLOCATION PROVISOIRE D'ATTENTE

Par circulaire n° 0.395-C.S. du 30-9-1955, le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre porte à la connaissance des intéressés ce qui suit :

Ne sont pas concédées à titre primitif, les pensions d'invalidité accordées aux militaires et marins de carrière, qui doivent être liquidées par le ministre compétent, c'est-à-dire, pour les uns le ministre de la Guerre, pour les autres le ministre de la Marine.

Les pensions des victimes civiles de la guerre (d'invalidité et d'ayant cause) sont liquidées par le ministre des Anciens Combattants et ne font pas l'objet d'une concession primitive.

Il en est ainsi pour les pensions de veuves, d'orphelins et d'ascendants de la guerre 1914-1918 ou de 1939-1945.

C'est ainsi que les pensionnés ne faisant pas l'objet d'une concession primitive de pension reçoivent un titre d'allocation primitive d'attente, leur permettant de percevoir leur pension.

Le titre d'allocation provisoire d'attente est remis :

1^e) Aux invalides dès que la Direction interdépartementale des Pensions est en possession du procès-verbal de la Commission de Réforme.

2^e) Aux veuves, orphelins et ascendants après examen de la demande de pension et si le décès du militaire ou de la victime civile est incontestablement reconnu imputable au service ou étant la conséquence d'un fait de guerre.

Dès qu'il est procédé à la remise du brevet d'inscription établi à la suite de la décision ministérielle, le titre d'allocation provisoire d'attente est retiré à l'intéressé.

Le point de départ des arrérages porté sur le brevet d'allocation provisoire d'attente est celui de la pension à concéder, et ce, qu'il s'agisse d'un invalide ou d'un ayant cause.

Toutefois, en ce qui con-

cerne l'exécution des décisions des juridictions des pensions, le point de départ des arrérages payables sur le titre d'allocation provisoire d'attente est fixé dans les conditions prévues par l'instruction ministérielle du 8 janvier 1930.

Cette dernière instruction prévoit plusieurs cas de remise de titre d'allocation provisoire d'attente, ainsi que le point de départ de jouissance à la suite d'un jugement rendu par le Tribunal des Pensions.

Dans le cas où le jugement attribuant une pension dont la durée de validité n'est pas expirée à la date à laquelle il est rendu, le point de départ du titre d'allocation provisoire d'attente est fixé ainsi qu'il suit :

- au lendemain de la date de la dernière échéance payée, sur le titre qu'il remplace, si celle-ci est postérieure à la date du jugement;
 - à la date du jugement dans le cas contraire; avec rappel inscrit sur le premier coupon à compter du dernier jour de l'échéance précédant le jugement.
- ***

Dans l'hypothèse d'un jugement attribuant une pension temporaire dont la durée de validité est expirée à la date à laquelle le jugement a été rendu, deux cas peuvent se présenter, à savoir :

— Le requérant est en possession d'un titre d'allocation provisoire d'attente délivré après nouvelle visite à l'expiriation de la pension temporaire qui a fait l'objet d'un pouvoir.

Dans ce dernier cas l'intéressé est laissé en possession des titres qu'il détient.

— Le requérant n'est pas en possession d'un titre d'allocation d'attente.

Dans ce deuxième cas, le directeur interdépartemental doit, dès qu'il est en posses-

sion de la copie du jugement du Tribunal des Pensions, délivrer un titre d'allocation provisoire d'attente à un coupon et provoquer auprès du Centre de Réforme la convocation d'urgence de l'intéressé pour la visite de renouvellement.

Après la remise du titre d'allocation provisoire d'attente, les arrérages éventuellement dus au pensionné, lui sont payés après l'établissement d'une feuille de décompte dont les éléments émanent de la concession ministérielle de la pension.

Cette feuille de décompte est adressée à l'intéressé à la date du mandatement de la somme due et quelque temps avant la remise du brevet d'inscription (document ministériel) par le perceuteur de la résidence de l'intéressé.

LES CURES THERMALES

Aucune disposition nouvelle ne nous a été signalée à propos des formalités à remplir pour demander à bénéficiar, en 1956, des cures thermales.

Nous rappelons que ces cures thermales dépendent du ministère des A.C. et V.G. pour ce qui concerne le remboursement des soins médicaux et du transport en chemin de fer (aller et retour en 2^e classe) pour se rendre du domicile à la station thermale ou pour en revenir mais, quant à l'hébergement gratuit dans les hôpitaux militaires adjoints à ces stations, c'est le service de santé du ministère de la Défense nationale qui est compétent.

C'est ce qui explique que, seuls peuvent bénéficier de l'hébergement gratuit, dans ces hôpitaux, les « anciens militaires » et non les victimes civiles de guerre.

Ces dernières peuvent, cependant, obtenir le remboursement du tout ou partie des frais de séjour en s'adressant à l'Office départemental des pensions dont elles dépendent.

Les frais de cure et de voyage sont, par contre, assurés par le ministère des A.C. et V.G.

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE DEMANDES DE CURE

C'est en janvier et commencement de février que doivent être constitués les dossiers et demandes de cure pour les stations suivantes : Bagnoles-de-l'Orne, Barèges, Bourbon-l'Archambault, Bourbonne-les-Bains, Châtelaillon, Capvern, Hammam-Righa (Algérie), Lamalou-les-Bains, Le Mont-Dore, Plombières, Royat (en principe réservée aux officiers, sauf avec autorisation spéciale), Saint-Nectaire, Salles-de-Béarn, Vichy.

Pour les deux stations d'Amélie-les-Bains et de Dax, ouvertes toute l'année, la demande doit être adressée au moins deux mois à l'avance.

La cure ne peut être obtenue que pour soigner des séquelles de blessures ou de maladies reconnues imputables au service militaire ou à la guerre.

Pour toutes autres affections nécessitant une cure thermale, les grands invalides ou veuves peuvent s'adresser à la Caisse de la Sécurité Sociale à laquelle ils sont affiliés.

Le dossier contenant les pièces utiles doit être transmis par les anciens militaires (sous ordre recommandé) à M. le Général commandant la subdivision dans le département où se trouve le domicile du postulant (l'adresse de la subdivision peut être obtenue dans une gendarmerie).

CARTES DE PRIORITÉ DE MUTILÉS

(Région parisienne)

Les cartes qui ont été délivrées par la préfecture de police sont valables pour deux ans.

Il n'y a donc pas eu lieu de les échanger en janvier.

Pour les nouveaux pensionnés de guerre, ou pour ceux qui viennent habiter Paris ou ses alentours, la demande de carte de priorité doit être faite à la préfecture de police, cour du 19-Août, service des cartes de priorité.

Rappelons qu'il n'est pas délivré de duplicata de la carte de priorité en cours d'année.

La Directeur : I. CLEITMAN

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris-10^e

Venez tous nombreux

Le Vendredi 10 Février,
à 18 h. 30

SALLE WAGRAM
(Avenue de Wagram)

au

GRAND MEETING DE L'U.F.A.G.
(département de la Seine)

pour la défense des droits des anciens combattants et victimes de la guerre

des stations thermales déterminées (tuberculose, hypertension, troubles cardiaques, etc...).

Dans les hôpitaux militaires adjoints aux stations thermales, les officiers font l'objet d'un régime particulier. Les fonctionnaires, occupant un grade dans une administration de l'Etat, peuvent demander, selon le poste qu'ils occupent, à être assimilés à des officiers. Ils ne bénéficient du régime spécial que dans la limite des places disponibles.

Il y a lieu, pour ces fonctionnaires, de joindre à leur dossier une attestation de leur grade civil délivrée par la direction administrative dont ils dépendent.

Le nombre de cures consécutives, fixé en principe à trois, ne joue pas lorsqu'il s'agit de séquelles de blessures de guerre. L'âge limite de 70 ans peut également être dépassé pour les grands invalides de guerre si les médecins militaires estiment possible ce dépassement.

N.D.L.R. -- Tous autres renseignements peuvent être obtenus auprès des services départementaux des soins gratuits.

C'est d'ailleurs auprès de ces services et non pas auprès des généraux commandant les subdivisions militaires que les victimes civiles de guerre doivent solliciter l'autorisation de cure en fournit les mêmes pièces exigées des invalides militaires.

LA CARTE DU COMBATTANT

Le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a donné son approbation à une délibération de la commission permanente de l'Office national demandant :

« Que dans le cadre de l'article R 227 du Code des Pensions, les demandes de cartes du combattant formulées au titre des opérations effectuées après le 2 septembre 1939, par des postulants qui, étant réputés tombés aux mains de l'ennemi, auront réussi à échapper à celui-ci à quelque date que ce soit, fassent l'objet, sous réserve des justifications utiles et sauf éléments contraires d'appréciation :

a) D'un avis favorable, lorsque l'intéressé justifie d'un temps de présence, bonifications comprises, de 45 jours;

b) D'un avis défavorable lorsque le temps de présence en unité combattante est d'une durée inférieure à 30 jours;

c) D'un examen particulier des titres invoqués lorsque le temps de présence en unité combattante est compris entre 30 et 45 jours. »

Le ministre précise à ce sujet que, sauf éléments d'information contraires, les déclarations faites par l'intéressé quant à la date à laquelle il se serait échappé, doivent être admises comme valables. Il doit par conséquent en être tenu compte pour déterminer si les conditions de temps fixées par les textes relatifs à la détention ou à l'internement sont ou non remplies.

אלטונג גראסיטן און מארשאנעס!

סאנז וועוועט געוווזה

Fabrique de Vêtements pour Dames Ets LORATEX

79, Rue de Turenne, 79
PARIS (3^e)

Tél. : ARC. 66-49

צ'ו ד' ביליקסטע פֿאָדְּקִים-פֿוֹנִים!

לענטע נייחויטן — שונטצע טאדעלן — פֿינַטצע שטאנן

POPELINES, depuis 4.300 francs. — TAILLEURS graine de poule pure laine, depuis 6.000 francs. — GABARDINES pure laine, depuis 6.500 francs. — ENSEMBLES, depuis 5.500 francs. — VESTES, depuis 3.500 francs.

אָלִיב דַעֲרָעָפֶעָנוּנָג פֿאָזִיעָלָן רַעֲהָקָעָן!

FABRIQUE DE TRICOTS

pour Hommes, Dames et Enfants

ARTICLES DE LUXE ET CLASSIQUES

NOMBREUX ARTICLES POUR MARCHANDS FORAINS

TRICOTS-CLERY

89, Rue de Cléry, PARIS (2^e) — Tél. : CEN. 62-82
Métro : Strasbourg-Saint-Denis

Fabrique : Ets HOFF, 32, Rue des Blancs-Manteaux, PARIS (4^e)
Téléphone : TUR. 97-46

Réduction aux Membres de l'Union sur présentation de l'annonce

FABRIQUE DE CONFECTION

POUR GARÇONNETS

Costumes - Duffle-Coat - Blousons
Anoraks - Culottes tweed et
velours côtelé, courts et longs
Prix très intéressants

J. LILLENSTEN

223, rue Saint-Martin
PARIS (3^e)
Tél. : TUR. 44-03

FABRIQUE
DE MEUBLES MODERNES
Chambres à coucher
— Studios
Salles à manger

A. GOLD

71, Faubourg Saint-Antoine
PARIS (11^e)
Tél. : DID. 63-07

Réduction aux Membres de l'Union

FABRIQUE DE CONFECTION

Spécialité d'articles pour Marchands Forains

SHORTS - PANTALONS - ARTICLES D'ENFANTS

BERMAX

41, Rue Turbigo, PARIS (3^e) — Tél. : ARC. 79-17
Métro : Arts-et-Métiers et Réaumur-Sébastopol

אַינְטַרְעָפָעָנוּנָג פֿרִינוּן פֿאָרָן מַרְשָׁאָנוּס

FABRIQUE DE VÊTEMENTS

HOMME SPORTS ENFANT

Spécialité : Impers - Duffle-Coat - Vestes - Blousons - Shorts
Anoraks en toile, cuir et gabardine - Vestes suédine pour enfants

Maurice POTACHE

76, Rue René-Boulanger - PARIS-10^e
Tél. : NORD 34-98

C.G.P. Paris 8212-15 Métro : Strasbourg-St-Denis

Manufacture de Confection pour Dames
en Gros

MANTEAUX - TAILLEURS - VESTES — TRAVAIL SOIGNE

Maison GLAZMAN

91, Rue du Théâtre - PARIS-15^e

Tél. : SUFFren 59-83

Autobus 42 Métro : Emile-Zola - Commerce

BERNARD PONS

TAILLEUR POUR HOMMES

239, RUE ST-MARTIN - PARIS
ARC. 43-94

דָוִוָת, אַיְמָרָפָונָעָן אָוּן
אַיְבָעָרְפָּרָן פֿון פֿרָאָוִוִין
אָוּן אַיְסָלָטָן
קִינְקָהָה כּוֹן עַד אָוּן קִינְקָהָה

LEVI-RIVET
24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3^e). Tél. : ARC. 54-97 et 59-96

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER

MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALesia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funèbres et tout ce qui concerne les travaux de cimetière

Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union

RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

CONFECTION POUR HOMMES ET DAMES

GABARDINES

BROCO FRERES & GARBAZ

Siège Social :

31, Bd Bonne-Nouvelle - PARIS

Atelier, Bureau de Vente :

7, Rue de Lamtry - PARIS-10^e

Téléphone : NORD 55-61

MANUFACTURE de VETEMENTS

S P O R T

Imperméables - Chasse - Camping - Pêche
Sports d'hiver - Colonies

"EFEF CONFECTION"

94, Bd Sébastopol - PARIS-3^e - Tél. ARC. 28-36

Métro : Réaumur-Sébastopol - Strasbourg-Saint-Denis

C.C.P. Paris : 6701-63

FABRIQUE DE VETEMENTS DE CUIR
Spécialité de gants cyclistes et motos

Établissements ACHEN

7, Cité Hittorf - PARIS-10^e

C.C.P. 6272-67

Fabrique de Fauteuils
et de Canapés-Lits



SIEGES DE STYLES
ET MODERNES

FAUTEUILS ET DIVANS
CUIR ET TISSU

BROKMAN'S

Maître-Artisan

16, Rue du Poitou, 16

PARIS-III

Angle rue Vieille-du-Temple

Métro : Filles-du-Calvaire

Autobus : 96, 20, 65

La Maison se charge
des Réparations
et Transformations

REDUCTION IMPORTANTE AUX MEMBRES DE L'UNION

FABRIQUE DE TRICOTS - ARTICLES DE LUXE

Maison M. IGLA

21, Rue Montmartre - PARIS-1^e

Téléph. : GUTenberg 69-46

Autobus : 85 - 66

Métro : Etienne-Marcel - Sentier - Halles

FILES LAINES TOUS TITRAGES

PURE LAINE ET MELANGEES

LES LAINES

FAL-EOL

243, Rue Saint-Martin - PARIS-3^e

Tél. : ARC. 68-92, COM. 84-73

Métro : Réaumur

La marque appréciée de tous les tricoteurs

Avril 1956 p.1

N° 2 (58) AVRIL 1956

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél. : PRO. 44-69

LA RIPOSTE DES ANCIENS COMBATTANTS

Par une étrange coïncidence, les factieux d'Alger déclenchaient des émeutes le 6 février dernier, lors de l'arrivée du Président du Conseil des Ministres, M. Guy Mollet.

Cinq jours après, le 11 février, un soi-disant « Comité d'Entente des Anciens Combattants » conviait ceux-ci à manifester à l'Arc de Triomphe, désirant ainsi rééditer les funestes exploits de leurs précurseurs fascistes de Février 1934.

Le caractère antinational et antirépublicain de la ma-

PAR

le Docteur DANOWSKI

nifestation projetée ne faisait aucun doute, et c'est pourquoi non seulement la masse d'anciens combattants ne s'était pas associée à cet appel, mais au contraire toutes les associations se sont désolidarisées et beaucoup d'entre elles ont appelé à contre-manifester avec l'ensemble des organisations antifascistes, afin d'empêcher les factieux d'envahir le centre de Paris.

La riposte des anciens combattants fut donc prompte. Le masque de ce « Comité d'Entente » fut arraché et ses buts furent dévoilés. L'opinion publique a appris ainsi de quel côté sont la vérité et la justice. Car ce « Comité d'Entente » n'avait d'autre mobile que d'exploiter le patriotisme et la force morale des Anciens Combattants, dans le but d'atteindre au régime, tout simplement.

L'U.F.A.C., cette grande famille des Anciens Combattants, dont l'U.G.E.V.R.E. et notre Union font partie, eut raison de dénoncer l'action néfaste du « Comité d'Entente », en déclarant :

« L'U.F.A.C. n'a aucun lien, de quelque nature qu'il soit, avec le Comité d'Entente, et au surplus, elle demeure étrangère aux manifestations qui se sont déroulées à Alger ainsi qu'à celles projetées à Paris. »

Notre Union publia à son tour une déclaration marquant son refus de s'associer à ce rassemblement et ainsi, joignit sa voix à celles de tous les patriotes qui sont décidés à tout mettre en œuvre afin de sauvegarder la République, la démocratie et la liberté.

Notre Union a réagi et continuera à réagir parce que les Anciens Combattants Juifs ne peuvent oublier les souffrances indicibles causées par le fascisme hitlérien à des millions d'êtres humains, et parce qu'ils savent que certains rêvent de renouveler cette douloureuse époque.

Nous estimons que face au danger, l'union de tous les Anciens Combattants en général, et des Anciens Combattants Juifs en particulier, doit être scellée afin de barrer la route au fascisme, à l'antisémitisme et à la xénophobie.

Un bel exemple de cette entente a été donné par l'assemblée d'information, le 14 février dernier, à l'hôtel Moderne, dénonçant le danger poujadiste et où les représentants de toutes les organisations d'anciens combattants juifs de 14-18 et de 39-45 ont clamé leur ferme volonté de rester unis pour dire « NON » à Poujade et s'opposer ainsi, avec l'ensemble des anciens combattants de France, aux tentatives de coups de force fascistes, et pour défendre la République.

En outre, il a des titres de guerre particulièrement méritants : ancien combattant des deux guerres, colonel F.F.I., il est aussi président de la Commission régionale.

M. Pierret-Gérard

Président de l'U.F.A.C.

Après les événements du 6 février à Alger et les manifestations projetées le 11 février à l'Arc de Triomphe, M. Marcel Engrand a été amené à donner sa démission de président de l'U.F.A.C.

Le Bureau National du 17 février 1956 a pris acte de sa démission et, par 97 voix sur 99 votants, a porté à la présidence de l'U.F.A.C. le camarade Pierret-Gérard.

Le nouveau président, qui préside également l'Association de l'U.F.A.C. la plus importante, l'Union Fédérale, est connu par tous les militants comme un homme de savoir, intègre et courtois.

A l'occasion de son élection, notre Union lui adresse ses plus vives félicitations.

LA CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE

Des dizaines d'anciens combattants juifs ont déjà fait leur demande, au bureau de notre organisation ou bien à nos permanences, pour l'obtention de la Croix du Combattant Volontaire.

Rappelons qu'ont droit à cette distinction les engagés volontaires dans l'armée française, sous condition qu'ils soient titulaires de la carte du Combattant ou la carte du Combattant Volontaire de la Résistance.

Pour constituer le dossier, il est nécessaire de se procurer la copie certifiée conforme, ou la photocopie, de la carte du Combattant et de la fiche de démobilisation, portant la mention « Engagé Volontaire ».

Notre bureau est en possession des formulaires nécessaires à la demande, et se tient à la disposition de tous les intéressés pour constituer les dossiers.

Le 5^e Congrès National de l'U.G.E.V.R.E.

les 3 et 4 Mars dernier

a connu un succès sans précédent
et s'est déroulé sous le signe de l'union

Le 5^e Congrès de l'U.G.E.V.R.E., réuni à Paris les 3 et 4 mars 1956,

Renouvelle et proclame l'attachement des anciens combattants d'origine étrangère à la France, à la République et à la Paix;

Approuve l'action du Comité Directeur sortant et constate que grâce à son activité et, avec l'appui de l'U.F.A.C., certains succès en faveur des anciens combattants d'origine étrangère ont été obtenus, notamment par l'obtention de la carte de combattant pour les Garibaldiens de la guerre 14-18 et le paiement du pécule aux prisonniers de guerre, membres des armées polonaises et tchécoslovaques reconstituées en France;

Proteste contre les mesures de retrait de la nationalité française dont elle réclama la valeur définitive en ce qui concerne les anciens combattants;

S'élève contre les expulsions et les mesures de résidence surveillée, prises arbitrairement contre les combattants étrangers;

Charge le Bureau exécutif de l'U.G.E.V.R.E. d'agir pour faire aboutir la motion présentée par elle à l'Assemblée générale de l'U.F.A.C. des 1^{er} et 2 octobre 1955 et votée à l'unanimité, pour la

défense des droits de tous les anciens combattants d'origine étrangère;

Approuve l'action menée par l'U.F.A.C. pour la défense des droits de tous les anciens combattants et fait siennes la résolution concernant la défense de la paix, notamment en faveur de la politique de désarmement général, progressif, simultané et contrôlé, et demande l'interdiction de la production et l'utilisation des armes atomiques, bactériologiques et autres armes de destruction massive;

Renouvelle son opposition à la renaissance du militarisme allemand sous quelque forme que ce soit;

Exprime la volonté de tous les anciens combattants d'origine étrangère pour la recherche d'une solution pacifique et humaine du problème algérien.

Le 5^e Congrès de l'U.G.E.V.R.E. fait appel à toutes les associations d'anciens combattants d'origine étrangère pour s'unir dans une seule fédération, dans le but de défendre plus efficacement les droits des anciens combattants et afin de réagir vigoureusement contre les dangers de la renaisance de l'antisémitisme, du racisme et de la xénophobie et pour la sauvegarde de la paix.

(Lire le compte rendu du Congrès en page 3.)

Pour barrer la route

au poujadisme

Pour riposter à l'antisémitisme

Rencontre Nationale

des Anciens Combattants et Volontaires Juifs
des deux guerres

organisée par

La Fédération des Associations
d'Anciens Combattants Juifs

le Dimanche 22 Avril

de 9 h. 30 à 18 heures

au Cercle Militaire

Place Saint-Augustin — PARIS

POUR LA REUSSITE de la rencontre nationale

Le 22 avril prochain, à l'appel de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, des représentants des engagés volontaires et anciens combattants des deux guerres — de Paris et de nombreuses villes de province — se réuniront au Cercle Militaire pour examiner en commun l'action à

entreprendre face au danger poujadiste.

Cette décision de la Fédération groupant toutes les organisations d'anciens com-

PAR

Isi BLUM

battants juifs, trouvera, nous en sommes convaincus, un écho sympathique et enthousiaste parmi tous ceux qui prirent volontairement les armes pour défendre la France et la liberté.

Le courant d'unité qui traverse le pays en ce moment et qui est tout particulièrement intense dans les rangs du monde combattant, n'a pu laisser à l'écart les anciens combattants juifs. En effet, n'ont-ils pas été, malgré leurs divergences d'opinion, réunis dans les tranchées, dans la Résistance ou dans les camps, animés d'une seule volonté : vaincre l'ennemi commun ?

La même volonté les anime aujourd'hui, quand, unis entre eux, ils s'unissent par ailleurs à toutes les forces du pays qui sont décidées à barrer la route au fascisme.

Notre Union, fidèle interprète des aspirations profondes des anciens combattants juifs, mettra tout en œuvre pour que la rencontre nationale du 22 avril prochain soit une réussite complète. Elle fait appel à tous ses amis de province pour qu'ils agissent en sorte qu'un nombre important de représentants de leurs villes puissent se rendre à cette rencontre.

Les anciens combattants sont unis pour lutter contre le danger poujadiste

QUI EST POUJADE ?

Le père de Poujade était connu, dans le Lot, à Saint-Céré, comme maurassien.

« Pierrot », né le 1^{er} décembre 1920, a été élevé dans un milieu familial antirépublicain.

En tant qu'élève, il a laissé une très mauvaise réputation. Son instituteur primaire dit de lui qu'en trente ans de pratique il n'avait jamais connu un cancre pareil.

En 1935, il est heureux d'être photographié aux côtés du traître Doriot qui a endossé l'uniforme allemand lors d'une réunion à Saint-Eloï.

Il monte une société de boxe pour entraîner les adhérents de son groupe à riposter aux salopards du Front Populaire.

Il méprise le travail manuel et préfère seulement les discours. C'est pourquoi le lieutenant de Doriot à Marseille, Sabiani, en fait son délégué à la propagande pour le Sud-Est.

Toute cette période de la vie de Poujade — soigneusement passée sous silence dans son livre « J'ai choisi le combat » — a été entièrement et naïvement confirmée par sa mère, déclarant à un journaliste venu l'interviewer le lendemain des élections :

« Je ne m'explique pas cette réussite de mon fils. Il n'avait jamais aucune suite dans les idées. Il suffisait que quelqu'un lui monte la tête pour qu'il décide de devenir champion cycliste, international de football ou chanteur de charme... C'est curieux ce succès qu'il a dans les réunions. Il a toujours été très bavard. Cette fois, je crois qu'il a gagné. Avec son mouvement, il a apporté l'abondance dans le pays. S'il était prédisposé pour la politique? Je ne le crois pas. Il n'a aucune autorité. Sa femme en a pour lui. Il n'aime pas qu'on le compare aux hommes politiques. « Je suis moi, dit-il. Je ne ressemble à personne. »... Pourvu que ça dure ! »

Poujade

l'« ancien combattant »

En 1939, quand la guerre éclate, Poujade s'engage dans l'aviation, mais il est bientôt réformé (pour quelles raisons?)

Au moment de la débâcle,

DECLARATION

du Général JOINVILLE

« Les anciens collaborateurs d'Hitler, se regroupant dans notre pays autour de Poujade, tentent de ressusciter le fascisme.

Leurs premiers actes, leurs premières paroles font réapparaître les caractères hideux du régime qui fut écrasé, voilà dix ans, par la coalition de tous les peuples.

La démagogie bestiale de l'antisémitisme, le sentiment de haine entre les nations, le mépris des travailleurs que ces néo-fascistes s'efforcent de développer n'auront pas d'échos.

Les Français, instruits par une douceuse expérience, se rassembleront plus vite qu'ils ne l'ont fait dans le passé autour de la République.

Leur union effective permettra la défense victorieuse de l'idéal d'humanité et de progrès qui a fait la gloire de la France. »

Il répond à l'appel de Pétain et, recommandé par Doriot, il devient dirigeant des « Jeunesse du Maréchal » à Figeac. Il défile en uniforme dans les rues. Il visite les chantiers de jeunesse et déclame partout contre cette pourriture de République.

En 1942, il se rend avec une délégation de jeunes de Vichy en Espagne. Sentant un autre vent souffler, il passe en Afrique du Nord où il rejoint l'armée, mais pour... rester planqué dans un hôpital militaire. On retrouve

donc Poujade, en 1944, à Alger, où il finira la guerre dans un camp d'entraînement de la R.A.F., au sol, sans avoir jamais pris place dans aucun avion en vol.

Le voici donc, notre « ancien combattant », qui n'a jamais vu le front, ni de près ni de loin.

Après la guerre il revient à Saint-Céré et, après avoir été représentant d'une maison d'éditions religieuses, il y installe une librairie-papeterie qui sera bientôt au bord de la faillite.



Sur notre cliché : Jeanet, directeur du « Petit Parisien » sous l'occupation (à droite), aux côtés du traître Doriot, en uniforme de la Wehrmacht, et de Brasillach, fusillé comme traître après la Libération. Jeanet est aujourd'hui collaborateur du journal de Poujade, « Fraternité Française ».

POUJADE Fasciste, raciste et antisémite

Le masque de Poujade est désormais tombé. Personne, parmi les Français patriotes, ne croit plus que Poujade soit un défenseur des petits commerçants et artisans; ceux-ci voient nettement à présent qu'il a abusé de leur confiance.

Son vrai visage de fasciste, de raciste et d'antisémite est maintenant dévoilé.

A l'école des cadres poujadiste sont professées les théories hitleriennes. Le racisme et l'antisémitisme sont élevés au rang d'une méthode historique exactement comme dans les écoles de l'Allemagne nazie.

Voici un petit échantillon de textes qui illustrent la façon dont les événements sont analysés à l'intention des élèves de Poujade.

« 1) La franc-maçonnerie n'est qu'un premier outil créé par les Juifs en vue d'une phase initiale, pour noyer les classes moyennes et les amener à préparer elles-mêmes les révoltes; les Juifs restant soigneusement dans l'ombre, mais la direction suprême... étant strictement entre leurs mains... »

« Une fois les leviers de commandement bien en mains, va commencer la seconde phase, le rôle des francs-maçons est terminé; ces derniers, du moins les autochtones, sont éliminés, voire exterminés, comme le commun des mortels par les maîtres israélites. »

« 2) Le communisme n'est que le second outil, créé lui aussi

par les Juifs en vue de la deuxième phase, pour amener cette fois le prolétariat à faire la révolution en lui promettant monts et merveilles; il n'est au surplus qu'un mensonge : les Juifs prennent à la fin ouvertement la tête pour passer à l'exécution et rester seuls maîtres de l'humanité réduite à l'esclavage. »

« En cela réside, lumineusement, la clé des événements contemporains. »

« Ni la franc-maçonnerie, ni le communisme ne constituent des flins en soi : ce ne sont que des moyens, de simples instruments provisoires, créés par le judaïsme talmudique pour aboutir à l'instauration finale de l'Empire Juif universel. »

Et voici quelques noms cités dans les documents poujadistes. Il s'agit de personnalités juives ou présumées telles qui sont des « agents de Moscou parce que talmudistes » :

« Jean Monnet (déjà en place), Général Ridgway, bolchévisant, marié à une juive; Thorez, Daniel Mayer, René Meyer, André Marie, Jules Moch, Edgar Faure, Raeglen, Mandel-France, Robert Schuman, Maurice Schumann, François Mauriac, François Gay, Sartre, etc. »

« Douze Juifs se sont introduits dans le catholicisme comme évêques, dont le cardinal Feltin (Gerlier est Français, mais franc-maçon), 82 prêtres sont Juifs. »

D'après les extraits de la brochure « Poujade sans masque ».

MAGNIFIQUE ASSEMBLÉE D'INFORMATION

des A.C. Juifs des deux guerres

Le 14 février dernier, à l'appel de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, une foule nombreuse remplit la grande salle de l'Hôtel Moderne pour clamer la volonté des anciens engagés volontaires et combattants juifs de combattre de toutes leurs forces le danger poujadiste.

Ceux qui se sont battus volontairement, aussi bien en 1914-18 qu'en 1939-45, pour

que les fascistes et antisémites de toutes sortes s'agissent et voudraient nous faire revenir au temps maudit du règne nazi.

C'est ce qu'ils ont manifesté par leurs applaudissements chaleureux et enthousiastes, chaque fois que les orateurs ont appelé à l'union pour mieux combattre l'ennemi commun. Il l'ont également manifesté en votant à l'unanimité la résolution présentée à l'issue de cette magnifique assemblée d'information.

Rappelons qu'au cours de cette Assemblée, présidée par notre camarade le docteur Kaganoff, président de l'Association « Wolf », prirent la parole :

BERCOVICI, président des Engagés Volontaires de 1914-1918;

DANOWSKI, président de notre Union;

J. ORFUS, président de l'Association des Combattants Volontaires Juifs;

BRAUNSWAC, président de l'Association des Engagés Volontaires de la 1^{re} Armée française.

Après les allocutions des présidents de nos associations, notre camarade Maurice VANIKOFF, président de la Fédération, présenta un magnifique rapport et, pendant une heure, traça un portrait véridique de Poujade et démontre le danger que représentent ce personnage et ceux qui l'entourent, pour la France et la République.

la France, ont montré qu'ils étaient décidés à ne pas rester les bras croisés pendant

LA GUERRE DE L'ARC N'A PAS EU LIEU

...Il y eut d'abord, n'est-ce pas, les manifestations des A.C. à Alger. Un nouveau 6 février avait été préparé dans cette ville par un « Comité d'Entente des A.C. », lequel n'a aucune relation avec le Comité d'Entente des Grands Invalides, ni non plus, nous assure-t-on, avec celui qui porte exactement le même nom de Comité d'Entente des A.C. à Paris.

Il s'agissait d'infliger au Chef du Gouvernement de la République une conduite de Grenoble, dans le calme et dans la dignité, bien entendu! On dit toujours cela mais il faut prévoir le pire... même quand on ne l'a pas voulu!

On sait assez comment les choses tournèrent : assez mal, en vérité pour le prestige de la France et de la République.

Après le passage du Chef du Gouvernement, les barrages furent rompus, on se battit autour et au pied du monument aux Morts, on piétina la gerbe déposée pieusement au nom du Gouvernement de la République.

...Mais... l'affaire revêtit un aspect beaucoup plus clair, et dès lors nettement, beaucoup plus grave, lorsque la manifestation d'Alger menaça de se renouveler autour de l'Arc de Triomphe de l'Etoile, dans la capitale même de la France.

...Que de questions épineuses, captieuses... vétieuses en vérité, et sans rapport quelconque avec la gravité de l'événement qui nous menaçait, et auquel, fort heureusement, grâce à la vigilance et au consentement final de tous, nous n'avons pas assisté.

Le communiqué publié par notre Union pour se désolidariser de la manifestation projetée à l'Arc de Triomphe.

Un certain nombre de groupements appelle les anciens combattants à manifester le 11 février prochain, à l'Arc de Triomphe.

Vu les conditions dans lesquelles cette manifestation est organisée, son caractère nettement antirépublicain,

Connaissant les sentiments antisémites et xénophobes qui animent certains de ses dirigeants,

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, certaine de traduire le sentiment de tous les anciens combattants juifs et des victimes de la guerre, refuse de s'associer à ce rassemblement et joint sa voix à celle de tous les patriotes qui sont décidés à tout mettre en œuvre afin de sauvegarder la République, la démocratie et la liberté.

Avril 1956 p.4

Lu dans la Presse Combattante

VERDUN

... Et Verdun fut sauvé. Et la France, l'étreinte déserrée, respira plus à l'aise. Les services administratifs, les ministères n'eurent point à envisager un deuxième repli semblable à celui de 1914.

Des centaines de milliers d'hommes étaient tombés pour que la Nation n'ait pas à redouter la ruée des troupes allemandes sur Paris.

Un immense capital fut ainsi sauvé. Les intérêts de ce capital seraient aujourd'hui largement suffisants pour assurer le service des pensions, des allocations diverses et de la retraite du combattant.

... Nous n'avons pas le goût de la réclamation portée à la hauteur d'une tradition. Nous voudrions n'avoir jamais à revendiquer quoi que ce soit. Bien souvent, nous nous sentons atteints dans notre dignité quand nous

devons discuter, marchander pour obtenir seulement une partie de ce qui nous est dû.

Aux heures où le pays a besoin de l'union de tous ses fils, nous sommes de ceux qui apportent à cette union le plus fort contingent. Nous sommes de ceux encore prêts à se sacrifier pour le pays.

Nous avons toujours fait montre de la plus extrême modération dans nos demandes. Notre mérite est grand quand on considère combien la part qui nous est faite est loin d'être ce qu'elle devrait être.

Tant de camarades sont dans la plus extrême misère. Tant de veuves, d'ascendants et d'orphelins connaissent encore un sort pénible alors que leurs époux, leurs fils, leurs pères furent des héros...

Jean VOLVEY
(« Journal des Combattants »)

Supprimer les commissions de réforme

« ... le plus souvent, la Commission ne fait qu'enterrer les propositions des experts; et il est regrettable qu'il faille attendre si longtemps pour cette simple formalité; (...) la nécessité de soumettre les dossiers de nos camarades devant une Commission de réforme ajoute un retard supplémentaire de six mois ou d'un an, ce qui est intolérable. C'est pour cette raison que notre Fédération a demandé la suppression des Commissions de réforme! »

Cette proposition a causé quelque surprise chez certains de nos camarades. Mais si on supprime les Commissions de réforme, comment seront examinés les dossiers de demandes de pension?

(...) Les dossiers de nos ca-

marades, avec les propositions des experts pourraient être soumis à une Commission comprenant le directeur régional des A.C. (représentant le ministre), le médecin-chef du Centre de réforme et un ou plusieurs représentants des A.C.V.G. Les demandes pourraient ainsi être examinées dans la semaine par des gens ayant la compétence nécessaire (...)

(...) Plus grande rapidité dans la décision, davantage de garanties pour les victimes de la guerre, voilà ce que nous apporterait la suppression des Commissions de réforme. »

J.-M. THOMAS.
(« Vivre », organe de la F.N. des Blessés du Poumon.)

Pour la défense de nos droits l'action unie s'impose

Deux mois se sont écoulés depuis les élections du 2 janvier; des promesses électorales ont été faites aux Anciens Combattants par les différents partis et leurs candidats. Il importe donc de rappeler aux élus leurs déclarations verbales ou écrites, ou la position qu'ils ont prise quant à nos revendications et le respect de nos droits.

Mais il est bien certain que les Anciens Combattants saisiront encore mieux ce que déjà

soulignait notre Congrès National de Vitry, en mai 1950 :

« La victoire ne sera obtenue que dans la mesure où les efforts seront soutenus par l'action unie du mouvement ancien combattant. »

Donc pas de repos, agissons vite dans la plus grande union pour que 1956 voit laboutissement de nos revendications, de nos droits et le triomphe d'une politique de Paix.

Auguste TOUCHARD
(« Le Reveil des Combattants »)

Pour la Paix et la République

C'est pourquoi en ces heures douloureuses, notre Association a réaffirmé avec force sa volonté de voir le gouvernement négocier, le plus vite possible, la paix en Algérie avec les représentants qualifiés du peuple algérien qui comprend à la fois les populations musulmane et européenne.

C'est pourquoi aussi, elle a rendu aux amateurs d'émeutes factieuses que les P. G. aux côtés de tous les anciens combattants ne sauraient laisser s'instaurer en France des entreprises contre le régime républicain.

Pierre BUGEAUD
(« Le Front des Barbelés »)

VIENT DE PARAITRE :

de notre camarade l'écrivain Benjamin SCHLEVIN

« LES JUIFS DE BELLEVILLE »

Traduit du yiddish

Préface de Roger IKOR, Prix Goncourt 1955

Ce roman retrace la vie des Juifs immigrés avant la guerre, leur participation aux combats de 1939-1940 et à la Résistance.

La France que nous aimons

... Qui aurait pu en douter, l'aura constaté lorsque des éléments sur qui plane la nostalgie de la politique de BUCARD et de DEAT, tentèrent de mobiliser les anciens combattants au service de leur cause, et d'organiser l'émeute sur la tombe de l'Inconnu. Les anciens combattants ont répondu non et se sont serré les coudes dans une émouvante affirmation de fidélité à la République et à ce grand pays qu'ils ont de quelque façon que ce soit, contribué à sauver, à consolider, à épanouir.

Le sentiment national et l'amour de la liberté vaincront, mais à condition que nous ne cessions de les exprimer, dans une union croissante, avec la conviction que nous, résistants, pouvons par notre union, être un exemple et un encouragement à tous les Français.

Nous saurons prouver à ceux qui rêvent de liquider leur défaite de 1944, que cette défaite est sans appel.

« La route est encore longue mais nous portons au cœur l'image de la France que nous aimons et elle nous aide à avancer.

« L'image d'une France fraternelle aux hommes et aux nations, respectée parce que sans compromissions, entourée d'amis parce que refusant des maîtres. »

« FRANCE-D'ABORD ».

▲▲▲▲▲
Pour toutes les questions concernant :

la Carte du Combattant les pensions d'invalidité les décorations etc., etc...

venez sans hésiter à notre siège

18, RUE DES MESSAGERIES tous les jours, sauf les samedis et dimanches, et à nos permanences tous les dimanches, de 10 heures à midi :

12, Bd DE LA VILLETTÉ (Métro Belleville)

27, Boulevard DU TEMPLE (Métro République)

▼▼▼▼▼
Nos meilleurs vœux de bonheur à nos amis Nathan NAPARSTEK et Mlle Suzanne GLANC, à l'occasion de leur mariage.

Le Comité Directeur.

L'action contre Poujade

Résolution adoptée par le C.R.I.F.

Au cours de sa dernière Assemblée plénière, le C.R.I.F. a adopté la résolution suivante :

« Le Conseil Représentatif des Juifs de France rappelle à ses organisations adhérentes et aux communautés de France et d'Algérie :

« Que Pierre Poujade a volontairement inséré dans les statuts de son Mouvement des clauses restrictives de tendance xénophobe, rappelant la législation raciste introduite en France par les nazis pendant l'occupation;

« Que l'esprit fasciste, antisémite et xénophobe de ce Mouvement ressort de nombreuses déclarations et des agissements de Pierre Poujade et des dirigeants de l'U.D.C.A.

« Il constate que la diffusion des mots d'ordre du parti poujadiste rallume les campagnes fascistes et antisémites dont de nombreux responsables du Mouvement ont été les agents actifs durant l'occupation;

« Et engage les diverses organisations adhérentes au C.R.I.F. et les communautés de France et d'Algérie à prendre part à l'action de toutes les forces démocratiques, républicaines et antifascistes du pays pour réagir contre le Mouvement Poujade. »

A L'APPEL DU M.R.A.P. ET DE LA L.I.C.A.

Non à Poujade ! ont clamé des milliers de Parisiens

LE 9 MARS, AU PALAIS DE LA MUTUALITE

Le danger poujadiste a su rallier dans le même combat tous les patriotes soucieux de sauvegarder les libertés et le régime républicain.

Devant la recrudescence de l'antisémitisme, les deux grands mouvements antiracistes, le M.R.A.P. et la L.I.C.A., se sont donnés la main et ont décidé d'agir en commun.

Le meeting du 9 mars, au Palais de la Mutualité, organisé par ces deux mouvements, a mis en évidence le grand désir d'union de tous les antiracistes, de tous les antifascistes.

Au cours de ce meeting,

présidé par MM. Léon Lyon-Caen et Bernard Lecache, respectivement présidents du M.R.A.P. et de la L.I.C.A., prirent la parole MM. Emile Kahn, président de la Ligue des Droits de l'Homme ; Fernand Grenier, député communiste ; Pierre Bloch, conseiller général S.F.I.O. ; Hernu, député radical-socialiste ; Charles Palant, Charles Levine et d'autres personnalités.

Ajoutons que notre Union, répondant toujours présent lorsqu'il s'agit de la lutte contre l'antisémitisme, a donné son adhésion à cette magnifique manifestation.

La Ligue des Droits de l'Homme élève sa voix

national et le rétablissement de la paix en Algérie.

« Convaincu que ce n'est pas en s'inclinant devant les menaces factieuses que les autorités de la République en assureront le salut, le Comité central invite le gouvernement à reprendre ardemment son programme initial de redressement démocratique en France et de paix en Afrique du Nord. Il le met en garde contre le péril qu'offrirait, pour les causes qu'il s'est engagé à défendre, toute faiblesse devant la violence, toute concession à l'immobilisme. »

Au cours de sa dernière réunion, le Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme s'est vivement élevé contre « les menées poujadistes et fascistes » fomentées tant à Alger qu'à Paris.

Après avoir mis en garde contre le péril qui en résulte pour la République, le Comité « constate avec regret que de tels outrages aux représentants qualifiés de la France, de telles menaces contre l'ordre public, aggravant si dangereusement la situation en Afrique du Nord, n'ont pas reçu la riposte immédiate qu'eussent exigé la dignité des pouvoirs publics, l'intérêt

national et la rétablissement de la paix en Algérie ».

Notre camarade M. VANIKOFF adresse une lettre de protestation au Secrétaire d'État aux Arts et Lettres

Le président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, notre camarade Maurice Vanikoff, a adressé récemment une lettre de protestation au secrétaire d'Etat aux Arts et Lettres qui, sans doute mal informé, a assisté dernièrement à une cérémonie de remise d'une décoration italienne à M. Roger Ferdinand, président d'honneur de la Société des Auteurs.

On sait, en effet, que Roger Ferdinand, alors que le pays gémissait sous la botte allemande, a cru utile de joindre son effort à la persécution hitlérienne des

citoyens français. Il publia, en outre, en 1941, un ouvrage intitulé « Ces messieurs d'hier », qui, dans son ensemble, forme un appel au meurtre et aux pogroms.

Et Vanikoff, à l'appui de sa

lettre, cite entre autres ces quelques lignes très caractéristiques :

« D'aucuns pensent que, demain, ils (les juifs) seront à nouveau les maîtres. Si cela devait être, l'esprit le plus pacifique affirme que des charrettes seront désormais nécessaires — et que le sang de ces gens-là ne vaut pas un regret ni une hésitation. »

S'adressant au ministre, Van-

koff lui fait part de l'émotion de tous les anciens engagés volontaires et combattants juifs groupés dans la Fédération et termine sa lettre en ces termes :

« En vous adressant notre protestation, nous remplissons un devoir à l'égard de la mémoire de nos camarades morts pour la France et des victimes de la persécution allemande qui doivent aussi leur martyre à la félonie des Ferdonnet et des Ferdinand. »

Le Président :
M. VANIKOFF.

Ce que vous devez savoir

SECURITE SOCIALE

APPLICATION DU DECRET DU 20 MAI 1955 AUX GRANDS INVALIDES DE GUERRE AUX VEUVES ET AUX ORPHELINS

Le « J.O. » du 26 janvier 1956 a publié, en page 1007, le décret n° 56-128 du 24 janvier 1956 portant règlement d'administration publique pour l'application du décret du 20 mai 1955 aux bénéficiaires de la loi du 29 juillet 1950 modifiée.

Voici le texte intégral de ce décret :

Art. 1^{er}. — Les bénéficiaires des dispositions de la loi du 29 juillet 1950 auront droit aux prestations de l'assurance maladie dans les conditions prévues par le décret du 20 mai 1955 et à compter de la date d'application de ce dernier décret.

Art. 2. — Les mots « longue maladie » qui figurent dans les articles 5 et 7 du décret du 28 février 1951 modifié sont supprimés.

Art. 3. — L'article 6 du décret du 28 février 1951 susvisé est à nouveau modifié comme suit :

S 1^{er}. — Les personnes visées à l'article 1^{er} du présent décret, titulaires d'une pension de retraite comportant leur assujettissement aux assurances sociales, sont, en outre, affiliées aux assurances sociales conformément à la loi du 29 juillet 1950, avec toutes les obligations qui résultent de leur double qualité.

S 2^{me} — Les prestations de l'assurance maladie leur sont servies au titre du régime dont ils relèvent.

Pour que les décorations

AUX MUTILÉS A PLUS DE 65 %

SOIENT COMPRIMES HORS CONTINGENT

Les mutilés et blessés de guerre, titulaires d'une pension d'invalidité de plus de 65 % peuvent prétendre à la Médaille militaire ou à une promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Mais cette récompense doit être prélevée par le ministre de la Défense nationale sur les contingents qui lui sont accordés légalement pour récompenser les services des personnels de réserve. Pratiquement donc, les blessés et victimes de guerre proposés à ce titre, se voient assez souvent limités car il ne peut être question de distraler du contingent des réserves une proportion trop élevée de ces distinctions.

Or, le principe même d'une invalidité à 65 % au minimum concerne l'existence d'une blessure et ceci intéresse également les déportés, auxquels cette qualité accorde l'assimilation de la blessure.

Dans ces conditions, lors de son passage au ministère des Anciens Combattants, M. Vincent Badde a demandé au gouvernement de bien vouloir consentir à ce que des décorations accordées aux mutilés et invalides à plus

vent en qualité de pensionnés ou retraités : les prestations de l'assurance maternité leur sont allouées au titre de la loi du 29 juillet 1950, ainsi que les prestations de l'assurance maladie lorsque celles-ci ne pourraient leur être attribuées en leur qualité de pensionnés ou retraités.

Art. 4. — Les 3^e, 4^e et 5^e alinéas de l'article 84, § 1^{er}, du décret n° 46-1368 du 8 juin 1946 modifié sont à nouveau modifiés comme suit :

« La section « fonctionnaires » du fonds national assure la compensation nationale des charges maladie et maternité résultant de l'application du décret du 31 décembre 1946 et du décret du 28 juin 1947.

« La section « étudiants » du fonds national assure la compensation nationale des charges de maladie et de maternité résultant de l'application de la loi du 23 septembre 1948.

« La section « grands invalides de guerre, veuves de guerre, veuves de grands invalides de guerre et orphelins de guerre » assure la compensation nationale des charges « maladie et maternité résultant de l'application de la loi du 19 juillet 1950. Elle reçoit, d'une part, les cotisations, et, d'autre part, la contribution de l'Etat prévues à l'article 5 de la loi du 29 juillet 1950. »

§ 2^{me} — Les prestations de l'assurance maladie leur sont servies au titre du régime dont ils relèvent.

Comme tous les ans, notre Union met en vente des

CARTES DE SOUTIEN

au profit de ses œuvres sociales.

Cette carte donne droit de participer à la

TOMBOLA GRATUITE

comportant 50 lots de valeur, dont :

UN POSTE

DE TELEVISION

UN VOYAGE

EN ISRAËL

10 JOURS

EN AUTRICHE

UN ASPIRATEUR

UN TOURNE-DISQUES

UN MIXEUR

Etc...

★

25 % de la recette sont destinés à la Forêt du Souvenir en Israël.

Un secours pour les victimes de la guerre

Tous les titulaires des cartes Anciens Combattants, Déportés, Internés Résistants, Combattant Volontaire de la Résistance, tous les pensionnés au titre du Code des pensions, les veuves de guerre, les victimes civiles de la guerre et leurs ayants cause, les anciens prisonniers de guerre, peuvent prétendre à percevoir éventuellement un secours de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

La demande peut être faite par simple lettre.

Les pensions ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu

Les pensions de Victimes de la guerre, Civiles et Militaires, Veuves et Ascendants ainsi que la partie des pensions mixtes et allouées pour infirmités ou maladies contractées, la retraite du Combattant, les traitements attachés à la Légion d'honneur et à la Médaille Militaire, ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu.

La rubrique du médecin

Station debout pénible

Les invalides de guerre dont la carte d'invalidité porte au verso la mention « STATION DEBOUT PÉNIBLE » apposée par les Offices départementaux des Anciens Combattants et Victimes de Guerre authentifiée par le cachet dudit Office et la signature du préfet ou de son délégué, bénéficient d'un droit de priorité pour l'accès aux bureaux et guichets des administrations, services et transports publics, ainsi qu'aux magasins de commerce. (Loi du 10-12-1940).

Ils peuvent également prétendre à la priorité d'accès aux guichets des salles de spectacles, soit pour la location, soit pour le bureau ordinaire. (Circulaire du 30 juillet 1942 de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre).

Soyez indulgents envers les téléphonistes

Le professeur Lépine, dans son discours à l'Académie de Médecine à l'occasion du 250^e anniversaire de la naissance du grand savant Benjamin Franklin (ambassadeur des Etats-Unis en France pendant la guerre d'indépendance), a dit entre autres : « La morée montante des maladies mentales, depuis l'instabilité chronique ou la psychasthénie jusqu'aux états délirants et à la démence maniaque, nous apparaît comme le tribut payé par l'humanité à la civilisation urbaine moderne en échange d'avantages matériels dont les biens restent le plus souvent illusoires. »

Comme pour le prouver, le journal « La Presse Médicale » présente un article intitulé « Le névrose des téléphonistes ». Il s'agit d'une enquête faite par des médecins et des savants sur l'influence que le travail des standardistes exerce sur leur état de santé. Les résultats sont désastreux. Non-seulement les médecins dénumèrent les

multiples troubles dont souffrent les téléphonistes. Troubles du sommeil, crises de nerfs, excitation pendant le travail, anxiété après le travail. La vie de famille est impossible pour elles (eux), et tout et tous les irritants. Une véritable névrose s'installe.

La cause de cet état déplorable, les enquêteurs la trouvent non seulement dans le travail intensif, automatique (certaines atteignant des rendements allant jusqu'à 140-150 % par rapport à la moyenne), mais également dans la surveillance très sévère par : 1) des tables d'écoute; 2) des surveillantes qui ont l'ordre de pousser les téléphonistes.

Il faut demander l'autorisation de s'absenter quand elles en ont besoin, un aller et retour est fixé à une durée de cinq minutes dont le moindre dépassement entraîne des interrogatoires serrés sur l'emploi de la 6^e minute. Une ambiance étouffante » d'être dirigées comme de petites filles; d'être incomprises et inutilement brimées ».

LA CARTE D'INVALIDITÉ

Le nombre des cartes d'invalidité en circulation est de 472.000.

Leur répartition dans les différentes séries s'établit de la façon suivante :

Carte à simple barre bleue (invalides de 25 à 45 %, donnant droit à réduction de 50 % sur les chemins de fer) : 173.867.

Carte à simple barre rouge (invalides de plus de 50 %, réduction de 75 %) : 201.000.

Carte à double barre bleue (invalides bénéficiant de l'article 18, réduction 75 % pour l'invalidité et gratuité de transport pour le guide) : 11.043.

Carte à double barre rouge (invalides de 85 % et plus, — amputés notamment, — réduction 75 % pour le mutilé, 75 % pour son guide) : 86.190.

N.D.R. — Ces renseignements sont extraits du rapport annuel de M. le Directeur de l'Office national.

Rappelons que le mutilé porteur de la carte d'invalidité bénéficie de la priorité aux guichets des gares et qu'en cas de location de places, il est exempt pour lui-même, des droits de location.

LES PRÉTS D'HONNEUR

Par circulaire n° B-1928, datée du 28 décembre 1955, M. le Directeur de l'Office National a fait connaître les nouvelles modalités d'attribution des prêts d'honneur.

1) A partir du 1^{er} janvier 1956, il ne sera plus consenti d'avances pour construction d'immeubles, achats de terrains, acquisition de mobilier, vêtements, voitures (sauf si le véhicule sert à la profession).

2) Plafonds des prêts selon leur destination (à partir du 1^{er} janvier 1956) :

— Pour installation professionnelle des réduqués : 100.000 francs.

— Pour achat d'appartement en co-propriété ou de maison (sur justification de l'impossibilité d'obtenir un autre prêt) : 100.000 francs.

Les commissions des Offices départementaux apprécieront les motifs divers invoqués par les demandeurs. Elles peuvent fixer les plafonds à un montant inférieur aux plafonds maximum autorisés et indiqués ci-dessus.

LE 10 FÉVRIER S'EST TENU, SALLE WAGRAM

LE MEETING des Anciens Combattants pour la défense de leurs droits

Le 10 février dernier de nombreux anciens combattants de la région parisienne ont répondu, malgré le grand froid de ce jour, à l'appel de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine et se sont rendus au meeting de la salle Wagram.

À cours de ce meeting, présidé par notre ami Meurein, vice-président de l'U.D., remplaçant Jean Volvey souffrant, prirent la parole nos camarades : Pfleiffer, qui a lu le message de Volvey; Angel, secrétaire général des A.C. prisonniers de guerre; Jean-Maurice Hermann, au nom des déportés et internés résistants; le général Lé Corriveau, président de l'Association de la Seine des Résistants; Esnault, de l'A.R.A.C., et Mme Sansoy, présidente de l'Association des Veuves de Guerre.

Tous les orateurs ont évoqué en des termes émouvants la défense où se trouvent les anciens combattants et victimes de la guerre, et réclamé entre autres des pouvoirs publics la revalorisation des pensions des mutilés de guerre, des veuves et des orphelins, ainsi que de la retraite des combattants.

La résolution adoptée à l'issue du meeting déclare notamment : « Les anciens combattants, rappelant le 40^e anniversaire de la bataille de Verdun, expriment avec fermeté la volonté des anciens combattants de voir satisfaire leurs droits tant de fois solennellement proclamés », et s'achève en ces termes :

« Ils se réaffirment solennellement l'union des deux générations du feu qu'aucune manœuvre ne parviendra à entamer.

« Ils se séparent, résolus à poursuivre l'action sous toutes les formes que la situation pourra imposer. »

Les mêmes troubles ont été observés chez les mécanographes.

Ces faits plutôt méfaits sont sans remèdes, car les calmants que les médecins prescrivent les laissent le lendemain dans un état d'oubli et de dérangement.

Soyez donc indulgents envers les téléphonistes. Ayez la patience, même si vous êtes pressés, et si elles ne répondent pas immédiatement, ne penser pas que « ces dames prennent leur temps pour se mettre du rouge sur les lèvres ». Pour ne pas l'oublier, coupez cet article et posez-le sous votre pareil téléphonique.

Vous n'êtes pas assez modestes », dites-vous. Et vous dites : « Et nous qui travaillons à la chaîne et nous qui travaillons aux pièces, enchaînés à la montre; poussés par personne mais que la vie même poussa. »

Soyez donc indulgents envers vos proches et pratiquez une méthode qui a toujours réussi. Si quelqu'un s'écrie

parce qu'il est occupé par la vie qu'il mène, ne répondez pas, et quand il a fini de râler, dites-lui : « Et après ». Et vous verrez brusquement sur cette figure crispée, tendue comme un arc, jaillir un sourire large, et il éclatera d'un rire fou qui vous entraînera vous-même.

« Croyez-vous vraiment, Monsieur le Docteur, par ces bons conseils, pouvoir remédier à tous les malaises, conséquences de notre « vie moderne ? »

Je sais que tout cela est très complexe et lié à toute une série d'autres problèmes plus complexes encore, mais ceci m'entraînerait trop loin et n'est pas de mon ressort.

Docteur BORUCHIN.
Lauréat de l'Académie de Médecine, P.-S.— Faute de place, je ne publie pas ici un poème inspiré par cette étude. Il sera inclus dans un recueil de mes poèmes et nouvelles qui paraîtront probablement à la fin de l'année.

Dr B.

Avril 1956 p. 6

אקטונג גראסיטן און מארשאנעס!

סאי נועפננט נוואוואר

Fabrique de Vêtements pour Dames Ets LORATEX

79, Rue de Turenne, 79
PARIS (3^e)

Tél. : ARC. 66-49

או ד' ביל' קומטש פאודויקם-פליינט
יענטש נוייהיטן — שענסטן פאדעלן — פיננסטן שטאנן

POPELINES, depuis 4.300 francs. — TAILLEURS graine de poule pure laine, depuis 6.000 francs. — GABARDINES pure laine, depuis 6.500 francs. — ENSEMBLES, depuis 5.500 francs. — VESTES, depuis 3.500 francs.

צוליכ דער דערעפונגונג פפאצ'עלע רעדזקיזע!

Toutes les bonnes spécialités de chez nous

vous les trouverez

CHEZ GERMAIN

67, Rue Marcadet — PARIS (18^e)

Métro : Marcadet-Poissonniers Tél. : MON. 02-23

LIVRAISON A DOMICILE

PIKEL FLEICH — PASTROMAC — SAUCISSON de 1^{re} qualité

Pour les Fêtes de Pâques, escompte de 5 %
à tous les Membres de l'Union

BERNARD PONS

TAILLEUR POUR HOMMES

239, RUE ST-MARTIN - PARIS

ARC. 43-94

FABRIQUE DE CONFECTION POUR GARCONNETS

Costumes - Duffle-Coat - Blousons
Anoraks - Gilets tweed et velours côtelé, court et longs

Prix très intéressants

J. LILENSTEN

223, rue Saint-Martin
PARIS (8^e)
Tél. : TUR. 44-03

FABRIQUE DE MEUBLES MODERNES

Chambres à coucher — Studios — Salles à manger

A. GOLD

71, Faubourg Saint-Antoine
PARIS (11^e)
Tél. : DID. 63-07

Réduction aux Membres de l'Union

L'Orchestre

DES

frères et sœurs

VINITZKI

38, Rue Ramey
PARIS (XVIII^e)
Tél. : ORN. 25-79

accepte

Bals Galas Banquets

לוני, אויפטראונגען זיין
איבערטראָן פון פראָוינץ
און אויבטלר
קײַפ שׂוּן ערְד אָן קָהְלָה

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3^e). Tél. : ARC. 54-97 et 59-96

CONFECTION POUR HOMMES ET DAMES

GABARDINES

BROCCO FRERES & GARBAZ

Siège Social :

31, Bd Bonne-Nouvelle - PARIS

Atelier, Bureau de Vente :

7, Rue de Lancry - PARIS-10^e

Téléphone : NORD 55-61

MANUFACTURE de VETEMENTS

S P O R T

Imperméables - Chasse - Camping - Pêche
Sports d'hiver - Colonies

EFEF CONFECTION''

94, Bd Sébastopol - PARIS-3^e - Tél. ARC. 28-36

Métro : Réaumur-Sébastopol - Strasbourg-Saint-Denis
Arts-et-Métiers C.C.P. Paris : 6701-63

FABRIQUE DE VETEMENTS DE CUIR

Spécialité de gants cyclistes et motos

Établissements ACHEN

7, Cité Hittorf - PARIS-10^e

Tél. : NORD 20-63

C.C.P. 6272-67

FILES LAINES TOUS TITRAGES
PURE LAINE ET MELANGEES

Les LAINES

VALMY-TEXTILES

93, Quai de Valmy — PARIS

Tel. : COM. 94-73

LA MARQUE APPRECIÉE
DE TOUS LES TRICOTEURS

LIQUIDATION DE STOCKS

VETEMENTS DE CUIR
CANADIENNES
BLOUSONS - ANORAKS

M OH FUSA-SPORT

24, rue d'Hauteville, 24
PARIS (X^e)

Téléph. : PROvence 56-93
Métro : Bonne-Nouvelle
Autobus : 20

Réduction aux membres de l'Union

Vestes - Tailleurs

Manteaux
et Ensembles

SOG

10, Rue Oberkampf
PARIS-XI^e

Tél. : MEN. 81-40

RADIO-TÉLÉVISION de toutes marques TOUS LES APPAREILS MENAGERS



FRIGIDIRES

d'importation américaine

PHILCO - KELVINATOR, etc.

Crédit sans formalités

N'hésitez plus !

PRIX SANS PRÉCEDENT

Poste 5 lampes Seei,
4 gammes 12.500

Radio Phono 8 lampes,
3 vitesses 29.500

Une seule adresse :

TÉLÉ-RADIO SI-MARTIN

20, Boulevard St-Martin — PARIS-3^e Tél. : ARC. 23-21

REDUCTION sur présentation de cette annonce

JACQUES BANATEANU MARCEL MOURIER
MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de
LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALExia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière

Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuals Israélites et de l'Union

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

MAISON RECOMMANDÉE

Le Directeur : I. CLEITMAN. Imprimerie S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris-10^e

ה' פאָדְשָׁרְנוֹגָעַן פּוֹן דִי אַנְסָה. קָאָכְבָּאָטָאָוָן

פֿאָרְטוּלְיוֹרֶט אַיְמָן מִיטְינְג פּוֹן „אָפְּאָקָה“
דַּעַם 10-טַּוּ פְּעַכְרוֹאָר אַיְן וּזְלָן זְוָאָגְרָאָם

סְיִוְתֵּן אָוּן. פֿאָרְשְׁפְּרִוִּיט

ה' סְאָלְוִידָאָרִיטְמָעַטְ קָאָרְטָוּן
פּוֹן אַונְזָוָר פֿאָרְבָּאָנְדָן

וּלְעַכְעַע גַּעֲכַן דָּאָס רַעַכְתַּז זַיְדָן בְּאַטְוִילְוִיקָן
אַיְן דַּעַר אַוְוִוִּיטְמָעָר

אַדְוִיסְפָּרְטָאָלָא

מִיטְ 50 וּוּעַדְטְּפָוּלָעַ נְעֻוִינְסָן צָוּן. אַנְדָן:

- 1. טַעַלְעַוְוִוְוַעַטְ אַפְּאָרָאָט
- 2. רַיְזָעַן קִין יִשְׂרָאֵל
- 3. 10 טַעַג אַיְן עַבְּמָרְיוֹד
- 4. אַפְּפִירְאָטְמָעָר
- 5. מַוְרְגָּעַן אַפְּאָרָאָט (מִיקְרָאָפְּרִיאָן)
- 6. מַיְקָעְבָּר
- 7. עַלְעַטְרִישָׁ קָאָפְּעַטְמָלִי
- 8. עַלְעַטְמָרָה. רַאֲזָרָ-אַפְּאָרָאָט

25 פְּרָאָצְעַנְטָן פּוֹן דִי אַיְנוֹקְנְפָּטָן וּנְעַנְןָן בְּאַשְׁטִימָטָטָן פָּאָרְ פְּלָאָנְצָן
אַז אַלְיַעַן אַיְן אַנְדְּעַנְקָן-וְאָלָד אַיְן יִשְׂרָאֵל, אַיְמָן נְאָמָעָן פּוֹן דִי
מִיטְגָּלְדָּעָר פּוֹן פֿאָרְבָּאָנְדָן, וּוָסָן וּנְעַנְןָן גַּעַשְׁטָאָרְבָּן זַוְּנְטָן זַיְן
גְּרִינְדוֹגָן.

די צִוְּנָג פּוֹן דַּעַר טָמְבָּאָלָא, וּוּטָן פְּאָרְקְוּמוּנָן בְּעַת אַז עַפְּנְטָלְעַכְעַר
אַוְנְטָרְעַמְוּנָוג אַיְן חְדָש יָוִי.

עַלְוָגָעָן פֿאָרְזָאָלָוָן

פּוֹן דַּעַר קָאָזָאָ-סְעַלְצִיעָן

זַעַנְעַלְקִיְּטָן, וַיְיַיְמָן אַלְעַז מִיטְגָּלִי
דַּעַר פּוֹן דַּעַר סְעַקְצִיעָן.
דִּידְאָזְקָעָן, צְעַרְעַמְאָנִיעָן וּוּטָן פֿאָרְקָוּר
מַעַן זַוְּנִיק, דַּעַם 8-טַּוּן אַפְּרִיל 1956.
כַּעַלְעַכְעַע אַבָּאָן גַּעַנְאָלְטָן אַיְדָן בְּאַשְׁטָעָר
טִיקְעַט דַּעַם פֿאָרְשָׁלָאָגָן פּוֹן קָאָמִיטָעָט
אַבְּרָצְפִּירָן דַּעַם קָעְרְפָּעָרָר פּוֹן
וּוּלְעַנְבָּרָג אַיְן קָאָזָאָן אַיְן דַּעַר
סְעַקְצִיעָן.

וּוְילְנְבָּרָג, גַּעַוְזָעָנְדָן, וּוּלְעַכְעַר
פְּאָרְקָוּרָן, אַיְן דַּעַר סְעַקְצִיעָן
אַנוּוֹנְדִּיקָעָן אַיְן 1955. עַלְבָּד אַיְן אַיְנָן
זַאְמָן, אַיְן גַּעַרְבָּאָטָס אַיְדָן בְּאַשְׁטָעָר
אַיְן פְּאָזְטָעָן אַיְן אַיְן אַרְזְוִיזָאָרִישָׁן
סְעַקְצִיעָן. אַיְן דַּעַר דִּיסְקוּסִיעָן
וּוּסְעַכְעַט אַרְגְּוּסְעַט צָאָל מִיטְלָאָדָעָר
הַאָבָן אַגְּטִילָעָנוּמָעָן, אַיְן מִיטְ צָרָ
פְּרִידְקִיסְטָן אַגְּטִילָעָנוּמָעָן וּוּלְדִיְגָן
זָאָרָן. דַּעַם זַמְּנָן פְּעַלְמָאָלָגָן
וְאַיְלָן גִּיכָּר.

צָוָם שְׁלָוָס הַאָבָן אַלְעַז אַנוּפְּעַנְדָּרִי
קָשָׁ אַיְסְגָּרְדִּיקָט דַּעַם וּוּנְטִיק, וּוּלְעַכְעַר
פְּאָרְקָוּמָן אַלְעַז אַפְּטָעָר אַיְן נְיַשְׁתָּן
פְּעַבְּיָוּמָן קָאָזָאָן, אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר פְּרָאָשְׁוּרָעָן
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן פְּרָאָשְׁוּרָעָן
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן פְּרָאָשְׁוּרָעָן
אַיְיָנָר כְּבִיבָּה.

פֿאָרְנוֹטָן אַיְן דַּעַר סְעַקְצִיעָן
פֿרְעָמְטָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְטָן
פְּאָרְבָּאָנְדָן אַיְן דַּעַר אַנוּפְּעַנְדָּר
אַיְיָנָר וּוּטָן זַיְדָן.

הַיִּיטָּמָן דַּעַר אַפְּרִידְקִיסְט

Mai - Juin 1956 p.1

N° 3 (59) MAI-JUIN 1956

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél. : PRO. 44-69

M. TANGUY-PRIGENT

Ministre des Anciens Combattants

reçoit une délégation
de notre Union

(Voir notre compte rendu page 2)

VENEZ TOUS NOMBREUX, le 3 JUIN, A BAGNEUX
pour rendre un solennel hommage aux combattants juifs
morts pour la France

Anciens Combattants Juifs !

Le Dimanche 3 Juin, à 10 h. 30, devant le Monument du Cimetière de Bagneux,
aura lieu la

CEREMONIE TRADITIONNELLE DU SOUVENIR

en l'honneur des Combattants juifs morts pour la France

Fidèle à la mémoire de ceux qui ont versé leur sang dans la lutte contre le fascisme, l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs a instauré une noble et digne tradition : rendre hommage, chaque année en juin, aux héros juifs morts pour la France au cours de la dernière guerre.

Les anciens combattants juifs survivants estiment comme leur devoir sacré de ne pas oublier leurs frères de combat, qui ont laissé leur vie sur les champs de bataille.

Ils estiment de leur devoir de se souvenir d'eux et de rappeler et répéter sans cesse les idéaux pour lesquels ils ont combattu.

Anciens Combattants Juifs,

EN VENANT NOMBREUX LE 3 JUIN, A BAGNEUX, HONORER LA MEMOIRE DE NOS ETRES CHERS :

les combattants qui sont tombés sur les champs de bataille de 1940, — dans la Somme et les Ardennes, en Alsace et dans les Vosges, dans la lointaine Narvik —; les héroïques partisans juifs, qui ont versé leur sang dans la Résistance, dans la lutte contre l'occupant nazi; les combattants qui ont péri dans les camps d'extermination hitlériens;

en associant avec piété à leur mémoire celle des glorieux insurgés du ghetto de Varsovie, dont l'esprit de sacrifice et le courage exemplaires ont soulevé le respect et l'admiration du monde entier, et celle des valeureux combattants de la Brigade Juive;

VOUS EXPRIMEREZ VOTRE ACCORD AVEC LES PRINCIPES DE L'UNION DES ENGAGES VOLONTAIRES ET ANCIENS COMBATTANTS JUIFS :

- Pour la défense des droits des anciens combattants, invalides, veuves et orphelins de guerre;
- Pour la lutte contre l'antisémitisme, où et sous quelque forme qu'il se manifeste;
- Pour la lutte contre le réarmement de l'Allemagne, pour la détente et la paix dans le monde;
- Pour la solidarité des anciens combattants juifs avec Israël, et leur volonté de l'aider à défendre son indépendance;
- Pour la plus large union entre les anciens combattants juifs, afin de pouvoir plus efficacement défendre leurs intérêts et les intérêts des Juifs de France;
- Pour alerter et mobiliser l'opinion contre le danger poujadiste qui menace notre existence même;

Anciens Combattants Juifs

Venez nombreux à la grande cérémonie du Souvenir, à laquelle participent des personnalités officielles, des représentants de nombreuses associations d'anciens combattants ainsi que des grandes organisations juives.

VENEZ NOMBREUX RENDRE HOMMAGE A LA MEMOIRE DE NOS CAMARADES QUI SONT TOMBÉS POUR LA FRANCE, POUR LA LIBERTÉ ET POUR NOTRE HONNEUR!

LE COMITÉ DIRECTEUR.

A l'occasion du 8^e anniversaire
de l'indépendance

Notre télégramme au Président d'Israël

Le 14 avril dernier, notre Comité directeur a adressé le télégramme suivant à M. Ben-Zwi, Président d'Israël :

Occasion 8^e anniversaire indépendance, l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs vous adresse vœux chaleureux de bonheur et de paix pour vous et pour le peuple d'Israël.

La réponse du Président

L'ambassadeur d'Israël à Paris nous a fait parvenir les remerciements conçus en ces termes :

Le Président Ben-Zwi m'a chargé de vous transmettre ses plus chaleureux remerciements pour le télégramme que vous avez bien voulu lui envoyer à l'occasion du 8^e anniversaire de l'Etat d'Israël.

La conférence d'information CONTRE LE POUJADISME qui devait avoir lieu le 22 Avril a été reportée

La Fédération des Organisations d'Anciens Combattants Juifs devait tenir une conférence d'information le 22 avril dernier pour attirer l'attention du monde combattant sur le danger poujadiste.

Pour des raisons techniques imprévues et indépendantes de la volonté de notre Union, cette conférence a été remise à une date ultérieure.

Le danger poujadiste persiste; le dernier congrès de Saint-Céré l'a confirmé. Les manifestations

POUR SE RENDRE A BAGNEUX

Des voitures spéciales de la R.A.T.P. seront à la disposition du public pour se rendre au cimetière de Bagneux, aux points suivants :

12, boulevard de la Villette (métro Belleville), devant l'Hôtel Moderne (place de la République), devant la mairie du XI^e (place Voltaire).

Départ à 9 h. 15 très précises.

UNE DÉLÉGATION DE L'U.F.A.C. conduite par M^e Etienne Nouveau REÇUE PAR M. GUY MOLLET

Une délégation de l'Union Française des Anciens Combattants (U.F.A.C.), conduite par M^e Etienne Nouveau, vice-président de l'U.F.A.C., président de la Commission de défense des droits, a été reçue le 19 avril par M. Guy Mollet, président du Conseil. Elle a attiré l'attention du

président sur la nécessité de voter des crédits supplémentaires pour satisfaire les demandes les plus urgentes des anciens combattants et victimes de guerre.

Actuellement, le collectif qui va être soumis au Parlement ne prévoit que l'inscription des crédits nécessaires pour l'application de la loi du 31 décembre 1953, dite « Plan quadriennal ». Or, ce plan comportait des lacunes de l'avis même de ses propres auteurs. M. Guy Mollet a reconnu la nécessité, malgré les dépenses qui résultent de la situation en Algérie, d'apporter plus de justice à l'égard des victimes de la guerre. Il a promis que des crédits additionnels seraient proposés par le gouvernement pour le prochain collectif. Il se propose, en outre, de prendre les mesures qui paraîtront nécessaires pour assurer un fonctionnement meilleur et plus rapide des services du ministère des Anciens Combattants.

Mai - Juin 1956 p.2

M. TANGUY - PRIGENT Ministre des Anciens Combattants, reçoit une délégation de notre Union

Le 11 mai dernier, M. Tanguy - Prigent, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, a reçu une délégation de notre Union, composée de nos camarades le docteur Danowsky, Isi Blum, Appel, Czarny et Salomon.

Au cours de l'entretien, qui se déroula dans une ambiance très cordiale, la délégation attira l'attention du ministre, entre autres sur les difficultés que rencontre un certain nombre de nos camarades non naturalisés désirant acquérir la nationalité française, et sur la douloureuse situation

de nombreuses veuves de déportés, anciens combattants, d'origine étrangère, qui ne bénéficient d'aucune pension du fait qu'elles ne rentrent pas dans la catégorie des victimes jouissant des conventions de réciprocité.

Le ministre a promis d'examiner avec intérêt les problèmes soulevés.

Répondant à l'invitation de la délégation, le ministre a accepté la présidence du Comité d'honneur de la cérémonie du Souvenir du 3 juin prochain au cimetière de Bagneux.

Notre participation à diverses cérémonies et manifestations

LE 22 AVRIL, A LA COMMEMORATION DU GHETTO DE VARSOVIE

C'est dans une salle archicomble du Palais de la Mutualité que s'est déroulée, le 22 avril dernier, la commémoration de l'insurrection du ghetto de Varsovie, organisée par un large comité dont faisait partie notre Union.

Au cours de la soirée, présidée par le président Léon Lyon-Caen, plusieurs orateurs prirent la

parole, dont notre camarade Falinover, qui prononça une allocution au nom de notre Organisation.

La soirée se termina par la projection du film d'Alain Resnais, « Nuit et Brouillard », qui est une œuvre bouleversante sur les camps d'extermination nazis.

LE 28 AVRIL, AVEC L'U.G.E.V.R.E. A LA FLAMME

Nous étions présents, avec notre drapeau, à la cérémonie de la Flamme de l'U.G.E.V.R.E., qui se déroula en présence de nombreuses délégations.

LE 29 AVRIL, AVEC LA SECTION MUTUALISTE DU CAVEAU

De nombreux camarades du Bureau sont venus, le 29 avril dernier, avec les membres de la section mutualiste du Caveau, à l'inauguration de la stèle provisoire.

Prirent tour à tour la parole : le docteur Danowsky, président de notre Union; Perstunski, président de la section; Pons et Mosler.

Une collecte parmi les présents a rapporté la somme de 80.000 francs pour le monument.

LE 8 MAI, A LA COMMEMORATION DE LA CAPITULATION ALLEMANDE

D'importantes cérémonies patriotiques se sont déroulées dans toute la France pour commémorer la capitulation allemande du 8 mai 1945.

A la cérémonie officielle qui se déroula le 8 mai, à 10 h. 20, place de l'Etoile, notre Union a été représentée par Isi Blum, M. Klajder et L. Salomon.

Notre camarade Charles Ser a représenté l'organisation à la cérémonie organisée devant la mairie du 20^e par les anciens combattants de l'arrondissement.

LE 9 MAI A LA FLAMME

Comme chaque année, c'est avec la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs que nous avons ranimé la Flamme, à l'Arc de Triomphe, le 9 mai dernier.

Cette cérémonie patriotique se déroula en présence de nombreux camarades de toutes les associations affiliées, ainsi que de nombreux invités.

LE 13 MAI A L'INAUGURATION DU MONUMENT A LA MEMOIRE DE L'ARMEE FRANCAISE 1914-1918

Place du Trocadéro a été inauguré, le 13 mai dernier, par le Président de la République, le monument érigé à la mémoire de l'Armée française 1914-18.

A cette cérémonie, qui se déroula en présence des plus hautes autorités civiles et militaires et des délégations de toutes les associations d'anciens combattants, nos camarades le docteur Danowsky et B. Pons ont représenté notre Union.

LE 13 MAI A PITHIVIERS ET BEAUNE-LA-ROLANDE

Nos camarades Staman et Fogel ont participé, avec le drapeau de notre Union, au pèlerinage du 13 mai à Pithiviers et Beaune-la-Rolande, organisé à l'occasion du 15^e anniversaire de l'ouverture de ces camps d'internement.

Nos camarades ont déposé une gerbe à la mémoire des martyrs de la barbarie nazie.

* NANCY *

NOTRE CAMARADE

Charles DAUM

N'EST PLUS

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort, à Nancy, de notre camarade Charles Daum.

Charles Daum a été un des fondateurs de notre section nancéenne et son trésorier depuis de longues années. Il était estimé non seulement par ses camarades de combat, mais aussi par tous ceux qui le connaissaient. Car Daum avait conquis la sympathie de tous par sa simplicité, par la noblesse de son caractère, par son dévouement sans borne à la cause des anciens combattants et victimes de la guerre.



En 1939, lorsque la machine de guerre hitlérienne s'est mise en route pour mettre à feu et à sang des villes et des villages paisibles, et quand la France se trouva menacée, Charles Daum, sans hésiter un seul instant, alors que rien ne l'y obligeait, quitte son foyer, sa femme, son jeune fils, pour s'offrir volontairement à défendre, les armes à la main, l'indépendance de sa nouvelle patrie et la liberté.

C'est avec le 11^e R.I., qui s'est couvert de gloire sur les champs de bataille, que Charles a combattu contre l'envahisseur nazi.

Le 16 juin 1940, il est capturé, avec des centaines de milliers de soldats français trahis par Pétain. Il restera derrière les barbelés des camps d'Allemagne pendant cinq longues et pénibles années.

Tous les anciens combattants juifs de Nancy ainsi que ses nombreux amis l'ont accompagné à sa dernière demeure le 24 avril dernier.

Notre camarade Rosenberg, président de la section, ainsi que Isi Blum, secrétaire général de notre Union, ont exprimé sur sa tombe la douleur des anciens combattants juifs et adressé à sa famille, au nom de notre Organisation, leurs sentiments attristés et les plus affectueux.

* LYON *

Le 30 Avril dernier s'est déroulée l'Assemblée Générale Annuelle avec la participation du Dr Danowski

Notre section lyonnaise a tenu, le 30 avril dernier, son assemblée générale annuelle. La plupart des membres inscrits y étaient présents.

Le compte rendu d'activité, présenté par le secrétaire général Apfeldorfer, a été adopté à l'unanimité. Une large discussion a eu lieu sur tous les problèmes concernant la défense des intérêts des anciens combattants juifs.

Notre président, le Dr Danowski, qui a représenté le Comité directeur de l'Union, a apporté notre salut à l'assemblée générale et a souligné l'importance de l'action que mène l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs dans tous les domaines, notamment pour la défense des droits, la lutte contre l'antisémitisme, pour la paix et pour l'unité entre tous les anciens combattants.

Dans le prochain numéro de notre journal sera donné un compte rendu plus détaillé sur l'activité de notre section lyonnaise.

Lu dans la Presse Combattante

Ce qu'il advint d'une grande espérance

Nous savions bien, le 8 mai 1945, que la paix ne serait vraiment garantie que si les grands vainqueurs de la guerre sauvaient préservé, après la victoire, l'union qui l'avait rendue possible. Mais déjà des fissures apparaissaient entre les Grands, annonçant une cassure qui, en 1950, devait nous conduire au bord d'un nouveau drame mondial. Jusqu'où étions-nous tombés pour que la visite à Londres de deux dirigeants soviétiques, qui eût semblé toute naturelle en 1944, nous apparaisse aujourd'hui comme un événement extraordinaire. Nous est-il permis d'y voir la promesse d'une reconstitution du front des

vainqueurs sur lequel reposent encore les chances de la paix ? Onze ans déjà ! Tout n'a pas été facile, mais en définitive, ce n'est pas céder à un optimisme bête que de reprendre espoir. Mais, pour les résistants que nous avons été et pour qui l'enjeu des combats c'était la victoire de l'Homme sur les forces du mal acharnées à sa perte, cette victoire ne sera vraiment totale que le jour où le dernier fusil se sera tu dans le monde et où la force aura cessé d'être la règle des rapports humains.

F. FONVILLE-ALQUIER.
(« France d'abord ».)

“NUIT ET BROUILLARD”

M. Etienne Gril consacre un article au beau film d'Alain Resnais portant ce titre, qui constitue « un préambule définitif, bouleversant ». Citons ces quelques lignes consacrées à l'évocation des camps concentrationnaires :

« Soudain, ruines et baraquements s'animent, étrangement, sans mouvements, puisque les bouts de film sont rares et que l'essentiel de la documentation est fourni par des photos fixes (...).

« Les baraqués, aux couchettes de planches superposées, se peuplent de corps et de visages ravagés que nous connaissons. Le sol piétiné n'a plus un brin d'herbe. Les déportés (des numéros) malgrissent à vue d'œil. Ils s'allongent misérables filles, dans le froid, sous la pluie. On leur a retiré leurs hardes, et ces nudités, même les plus honteuses, sont une injure à la dignité humaine. C'est de la dégradation. Puis on les pousse, en troupeaux, vers les chambres à gaz, vers les fours. »

« Vers les pavillons « scientifiques » également, avec des tables d'opération aux blancheurs apaisantes, aux beaux nickelés, avec des « médecins », des « infirmières », qui semblent vraiment là au service de l'homme souffrant et qui assassinent monstrement avec la seringue et le bistouri (...).

« Le plus horrible reste à voir, et Resnais le « monte » : la récupération et les cadavres, des cadavres plus épouvantables que des morts... »

« LE DEPORTE. »

Réalité de notre action internationale

A ce propos, qu'il nous soit permis de rendre à la C.I.A. P.G. l'hommage qu'elle mérite pour l'effort inlassable qu'elle poursuit en vue de rendre de plus en plus efficace l'esprit d'universalité qui l'anime et qu'aucune frontière ne saurait décourager.

C'est le sens qu'il faut donner à la rencontre récente de délégués polonais et soviétiques, dont nous relatons le détail dans nos colonnes, et qui permet d'espérer un élargissement de nos rapports, une confrontation de nos aspirations, un renforcement de la paix entre les peuples.

Cette paix qui dépend, certes, un peu de l'action des diplomates, nous voulons l'assurer avec plus de succès encore par la connaissance et la compréhension mutuelles d'hommes de formation, de coutumes et de langues différentes mais aux besoins semblables.

Cette voie, qui est certainement la bonne, est celle sur laquelle nous nous sommes délibérément engagés.

« LE P.G. »
(Organe de la Fédération Nationale des Combattants P.G.)

Une étrange anomalie

dans les conditions d'attribution de la Croix de Combattant Volontaire

pour établir un document permettant le port de la barrette « Engagé volontaire ». Il ne nous a pas indiqué pour autant à qui il fallait s'adresser. Et personne ne parvient à nous aiguiller correctement !

Autrement dit, il est nécessaire d'avoir droit au port de l'agrafe « Engagé volontaire »... mais nul ne sait à qui demander cette autorisation. Et le décret du 11

« Le Journal des Combattants ».

Pour que la retraite soit rétablie à 50 ans et revalorisée

Ils veulent (les anciens combattants) que la retraite du combattant soit rétablie à 50 ans et qu'elle soit revalorisée. Ainsi que le souligne la résolution de notre Comité National : « Il sera d'autant plus facile au gouvernement d'accorder les satisfactions demandées et de faire œuvre de justice à l'égard des anciens combattants et victimes de guerre que seront réalisés des progrès dans la voie du désarmement et que cesseront les opérations militaires en Afrique du Nord. »

Au moment où l'Assemblée Nationale va être appelée à discuter le collectif budgétaire de 1956, il importe de fournir un effort vi-

goureux dans le domaine de l'action revendicative.

Comme le recommande encore notre Comité National, que tous les adhérents de notre Association, tous les anciens combattants et victimes de guerre mettent en œuvre, sous le signe de la plus large union et à tous les échelons, les moyens et formes d'action les plus divers, afin de faire entendre au gouvernement et au parlement leurs profondes aspirations.

Il dépend de nous, de notre union agissante, que les promesses deviennent des actes.

« Le Réveil des Combattants. »

Nous nous sommes (en ce qui nous concerne) adressés au Bureau central de recrutement, 20, rue de Reuilly. Par lettre en date du 28 mars dernier, le lieutenant-colonel commandant nous a répondu qu'il n'était pas qualifié

mai - Juin 1956 p.3

LE MERCREDI 27 JUIN 1956, à 20 h. 30

Salle de l'Hôtel Moderne
(Place de la République)

GRANDE SOIRÉE ARTISTIQUE

au cours de laquelle il sera procédé au tirage de la

TOMBOLA GRATUITE

comportant entre autres les lots suivants :

- 1. Poste de télévision
- 2. Voyage en Israël
- 3. 10 jours en Autriche
- 4. Aspirateur
- 5. Tourne-disque microsillon
- 6. Mixer
- 7. Moulin à café électrique
- 8. Rasoir électrique Etc., etc...

Tous nos camarades, avec leurs familles et amis, sont cordialement invités à cette soirée récréative.

ENTREE LIBRE

LETTER DE REMERCIEMENTS

Laissez-moi vous remercier bien sincèrement pour votre intervention et celle de votre avocat dans le procès que j'avais intenté à une locataire de ma maison qui a tenu envers moi des propos antisémites.

Votre avocat a dignement défendu la cause des anciens combattants juifs et a donné publiquement une leçon à ceux qui croient le moment venu de recommencer leur propagande de discrimination raciale.

Je vous remercie encore et je termine en disant : Vive l'Union des Engagés Volontaires !

BAYESQUI,
13, rue des Abbesses,
Paris.

Nos condoléances

Nous exprimons nos sentiments attristés à la famille de notre camarade SACHWALD

qui vient d'être frappée par sa mort subite.

Nos condoléances les plus sincères à la famille de notre camarade Abraham SOLNY décédé subitement le 6 mai 1956.

La rubrique du médecin

Les malades, le médecin et la sécurité sociale

La question qui se pose depuis des années est la suivante : Comment trouver un « modus vivendi » afin que, d'une part, les malades (je pense aux personnes qui travaillent) ne soient pas gênés pour se soigner convenablement chez le médecin de leur choix et que, d'autre part, le médecin ne soit pas gêné dans le libre exercice de sa profession, et enfin que la Sécurité sociale (l'organisation qui gère le gros du budget de la Santé publique), qui a déjà un certain déficit, ne soit pas gênée par une augmentation subite de ses dépenses.

Comment se présente la situation actuelle ? Une consultation payée par le malade 700-900 francs environ, lui est renboursée 320 francs ; une visite à domicile payée 900-1000 francs, 400 francs. Le résultat est que les malades ne peuvent pas se soigner sérieusement chez leur médecin. Le médecin, de son côté, dans les cas graves, même moins

graves, même là où il soupçonne seulement une maladie qui pourrait devenir grave, ne peut pas suivre son malade, car cela demanderait plusieurs consultations ou visites que la plupart des malades ne peuvent pas acquitter faute de moyens. Le médecin est obligé d'envoyer ces malades à l'hôpital.

La conséquence est l'encombrement des hôpitaux par des malades que l'on pourrait souvent bien soigner chez eux.

D'où mécontentement du malade qui a été envoyé à l'hôpital « pour rien ». Mécontentement des médecins des hôpitaux et de leurs auxiliaires de cet encerclement, enfin mécontentement de la part de la Sécurité sociale, qui doit payer cher le séjour prolongé des malades dans les hôpitaux car, à cause de cet encombrement, les malades restent longtemps à l'hôpital pour passer tous les examens.

Quelle solution ? C'est pour trouver une solution équitable qu'une discussion

Zilberstain Abraham

Médaille Militaire

PARMI nos camarades qui se sont distingués sur le champ d'honneur au cours de la dernière guerre, dans la lutte pour l'indépendance de notre pays, nous citerons aujourd'hui Abraham Zilberstain.

Ouvrier des cuirs et peaux,



Zilberstain, né le 2 avril 1914 à Varsovie, est venu en France en 1937 pour y chercher du travail.

Dès 1938, alors que se précise la menace d'une nouvelle guerre, Zilberstain s'engage. Après avoir été dirigé sur la Légion étrangère, à Sidi-Bel-Abbès, et après avoir appartenu à plusieurs unités d'Afrique du Nord, il est, en

1940, affecté au Régiment de Marche de la Légion.

En 1944, il se trouve dans cette unité qui, avec la 5^e division blindée de la 1^e Armée française, débarque à Marseille. Au cours de la bataille d'Alsace, il est blessé par un éclat d'obus, le 23 novembre 1944, ce qui lui vaut l'attribution de la Croix de Guerre avec la citation suivante :

« Soldat courageux, brillant dans les combats de rues, a été blessé le 23 novembre 1944 à Coutelevent. »

Après avoir été hospitalisé à Châlons-sur-Saône, il rejoint son corps qui continue à combattre sur le territoire allemand. Il est blessé une seconde fois par une balle de mitrailleuse, le 30 avril 1945, en Autriche, en traversant le Danube. Hospitalisé à nouveau à Singenringen (Autriche), il rejoint encore son unité à sa sortie de l'hôpital et, à son retour en France, après les hostilités, il est démobilisé à Satornay (Rhône).

Notons que Zilberstain s'est marié en 1948 avec une orpheline de père et de mère, morts en déportation, et dont il a adopté la jeune sœur. Il est, en outre, père de deux enfants français.

Sa conduite héroïque pendant la guerre lui a valu, outre la Croix de Guerre, la Médaille commémorative avec les barrettes « LIBÉRATION » et « ALLEMAGNE », ainsi que, dernièrement, la Médaille Militaire.

Nous lui présentons, à cette occasion, nos plus chaleureuses félicitations.

NOS VŒUX

A notre cher camarade H. FALINOVER membre du Bureau de notre Union, qui est tombé subitement malade, nous adressons nos vœux les plus ardents de prompt et complet rétablissement.

A notre camarade Joseph MINC membre de notre Comité directeur et secrétaire général de l'U.G.E.V.R.E., qui vient de subir une intervention chirurgicale, nous exprimons nos vœux les plus chaleureux d'une rapide et complète guérison.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur au membre de notre Comité et à Mme

Albert NAJMAN à l'occasion de la naissance de leur fils.

A nos camarades OLCHARZ et BIGELMAN hospitalisés depuis plusieurs semaines, nous adressons nos vœux chaleureux d'une rapide guérison.

Notre section de Saint-Quentin adresse ses félicitations à M. OSTRZECA à l'occasion du mariage de son fils ARMAND avec Mlle Fannie ROTMAN et présente ses meilleures vœux aux jeunes mariés.

Le Directeur : I. GLEITMAN.
Imp. S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris.
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

LE 10 JUIN PROCHAIN au Palais de la Mutualité

8^e Journée Nationale contre le racisme l'antisémitisme et pour la paix

Le dimanche 10 juin 1956 aura lieu, au Palais de la Mutualité, la 8^e Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

Le M.R.A.P., qui organise cette Journée, a lancé un appel ou nous lisons entre autre :

« ...Au mépris des principes républicains, des hommes et des groupements, disposant de moyens puissants, recourent à la violence organisée et poursuivent des campagnes calomnieuses en vue de recréer un climat de discrimination entre les citoyens suivant leur origine, leur race ou leur religion.

...Nous appelons les gens de cœur, les républicains, les patriotes, sans distinction d'opinions et de croyances, à assurer l'éclatant succès de cette manifestation nationale.

Le Directeur : I. GLEITMAN.

239, RUE ST-MARTIN - PARIS
ARC : 43-94

Notre départ au front

La nouvelle du départ au front n'a été divulguée que la veille ce soir. Bien que la distribution d'effets neufs, qui avait eu lieu quelques jours auparavant, pouvait servir de signe précurseur d'un changement imminent, personne cependant ne s'en doutait. Durant cette nuit, nombreux furent ceux qui ne dormirent pas, chacun mesurant l'effendue du danger qui l'attendait, mais acceptant toutefois avec fermeté le sort qui lui était réservé...

Le lendemain matin, à l'aube, sonnait le rassemblement. Bataillon par bataillon, la clique en tête, le régiment se mit en marche pour parcourir les vingt kilomètres à pieds et gagner la gare la plus proche.

L'embarquement a lieu dans les wagons à bestiaux d'un train spécialement réservé à nos troupes.

Destination inconnue... Des chants tonnaient en toutes les langues, s'harmonisant avec le rythme de la marche du train. La gaîté était plutôt superficielle. Les pensées de tous allaient vers les parents, les femmes, les enfants, ne sachant pas quand on les reverrait, ni si on les reverrait.

Ni les jeux de cartes, ni les histoires drôles de la vie civile ne pouvaient arrêter le vol des kilomètres parcourus, qui nous rapprochaient du front. Le débarquement eut lieu dans la nuit, en grand silence, dans une petite gare d'aiguillage.

La détonation des coups de canon, de temps à autre, nous prouvait que nous n'étions pas loin des premières lignes.

De bon matin, entassés dans des autobus camouflés, nous étions amenés en ligne et mis en position.

Aussitôt après, le 23^e R.M.V.E. a eu son baptême du feu.

D^r DANOWSKI.

FABRIQUE DE CONFECTION POUR GARÇONNETS

Costumes - Duffle-Coat - Blousons Anoraks - Culottes tweed et velours côtelé, courts et longs

Prix très intéressants

J. LILENSTEN

223, rue Saint-Martin
PARIS (3^e)
Tél. : TUR. 44-03

L'Orchestre

DES

frères et sœurs

VINITZKI

38, Rue Ramey
PARIS (XVIII^e)
Tél. : ORN. 25-79

accepte

Bals
Galas
Banquets

BERNARD PONS

TAILLEUR POUR HOMMES

239, RUE ST-MARTIN - PARIS

ARC : 43-94

JACQUES BANATEANU

MARSRIERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALESIA 20-16 - Nuit : MONTMARTRE 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funèbres et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

Manufacture de Confection pour Dames
en Gros

MANTEAUX - TAILLEURS - VESTES — TRAVAIL SOIGNE

Maison GLAZMAN

91, Rue du Théâtre - PARIS-15^e

Tél. : SUFFREN 59-88

Autobus 42 Métro : Emile-Zola - Commerce

לויוֹת אַוְינְגְּרָאַפּוֹנְגִּין אֶוּן אַבְּעַרְפּוֹן פֿון פְּרָאַזְוִינְגִּין
אֶוּן אַוְיְסְלָאנְדִּן כּוֹף פֿון עַרְד אֶוּן קָאַפּוֹוּסְטִּין

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3^e). Tél. : ARC. 54-97 et 59-96

RESTAURANT HENRY

13, rue Notre-Dame-de-Nazareth, PARIS-3^e

Métro : République

Téléphone : TUR. 58-71

GRANDS SALONS POUR NOCES ET BANQUETS

ז'ונדיק אַמִּיגָּלִיד פֿון פְּרָאַזְוִינְגִּין וּוּטֵם בָּאוּזְנְדָעֵס גּוּט אַוְיְנְגִּעֲמַעַן

די גְּעֻווֹזְעָעָה פְּרָאַזְוִינְגִּין

הַיּוּמִישׁ אָן גַּעַשְׁמַאְקָע קוּדָה

אוייטאכטן קייז באנייע

ספערציגעלע אוימאמיטן זוועלץ אפפֿאָרֶן 9.15

עררי פון פֿאלגּענְדִּיקָע פֿונְקָטָן :

האטטעל מאָרְדָּרְן (פלאָס דע לא רַעֲפּוּבְּלִיקָה) 12.

בּוֹלוֹזָאָר דע לא זוֹילָעָט (מעטרא בעלוויל);

מַעֲרֵי פּוֹן 11-פּוֹן (פלאָס וּוּאלְטָעָר).

**אלע זונטיך, דעם גאנז יוֹי סוֹ פְּרִי, אַיזֶן
אוּרִיפֶּס דָּעֵר יְעַרְלַעֲכָעֶר צְעַרְעַמְאַבְּיָע
לְכָבְדָּה שָׁם אָזְדוֹק פֿוּ דִּי גַּעֲפָלָנוּשׂ יְדִישָׁע קַאְתְּבָאָסְאָן]**

דער פאָרלוּיד

דער רעליגיעזעָד - טייל :
דער רעליגיעזעָד פון דער צערעמאַנִין
וועט דורךעפֿירט ווערָן דורך דאָכְינֶער סָאַל אָנוֹ
דער אל מלָאָ רַחֲמִים דורךן חַזּוֹן בעולִינְסְּקִי.

רעדנער - טויל :
 עם וועלן רעדן די פארשטיינער פון מיניסטער
 פון די געווו. קאמבאתאנטן, פון "אופאך", פון די
 קרייגס-געפאנגענע, פון "אוושעווור", פון דער פער-
 ערפאציע פון די יידישע קאמבאתאנטן, און
דער דאנאומקי
 און
אייזי בלום.

דער מילוי ערישער ארכעטען, פון 80 מאן
הוּא קִטְּנוֹ זַשְׁעָנֵר עֲגִימָעֵן וְעַטְּ וְיַד בְּאַשְׁיָּלְקָן
איין דערדאָזְקָעֵד צַעֲרַעַמָּןְגַּעַן.

דער פאל גרייכע איבערעיגסטע אצעיז פּוֹ אָונְצַרְעַן צִשְׁגַּלְיָדָעָר

דעם 1-טן יאנושר, זינען אַלְיָנְגָעַ
פלאסן 850.000 פראנק פאר מיטגלאיד
אַפְּצָאל.
די דָּזְקִיעַ צִיפְעָרָן האָבוֹן גַּעֲשָׁלָגָן
אלָעַ רַעֲקָרְדוֹן, וַיֵּילְ קִינְמָאָל בֵּין
איַצְטָאַיִן אָזָא רַעֲזָלְטָטַס נִשְׁתַּטְדַּעַרְ
גַּרְיוֹכֶטֶס גַּעֲוָאוֹרֶן אַנְעָם פַּעֲלָבָן פָּצָ
ריְאָד.

דעַר צַעֲנְטָרָאָל - קָאַמִּיטָּעַת הַאָזָט
פַּעַטְגַּעַשְׁתָּעַלְטַס די דָּזְקִיעַ צּוֹפְרִינְדַּ
שְׁטַעַלְנִיקְעַסְטָאָצְיָעַ אָוֹן באַטְרָאָכָט
דעַם פְּרַאָכְלָעַם פָּוֹן רַעֲקָרוֹטִירְן נִיְּעַ
מִטְגָּלְידָעַר.

די פָּאַרְוָאַלְטוֹנוֹג אַיִן זִיכְעָר, אָז
מיַט אַקְלִיבְנָעַר אַגְּשָׁטְרַעְבָּגָג זִינְעַן
פָּאָרָאַוּ מַעְגָּלְעָכְקִיטַן הַאיָּאָר וַיִּוְיַּט
איַבְּעַרְצָוְשָׁתִיְיגַן די צָאָל פָּוֹן צָאָלְבָּ
די מִטְגָּלְידָעַר אָין פָּאָרְגָּלִיָּה מִטְיַיְּה
פָּרְיעַרְדִּיקְעַס יָאָרַן.

רִיזָּעַ קִיזָּ שְׁרָאֵל אָנוּ אָזְדָּשָׁע וַיְכַטְּבָע גְּשֹׁוִיןָן אָנָּ אָונְצָר גְּדוּשָׁר טָאַמְבָּאַלָּ

עֲפָנֶתְלַעֲבָע צִיאוֹנָג דָּעַם 27-בָּטוֹן יְנוּן

ב Ashtoniyim אויף צו פלאגין און אונד
דער קאָרְנַזּוֹאַלְד אַין יִשְׂרָאֵל,
וועט טראָגן דעם נָאָמָען פָּנוּ דֵי פָּפָּאָר
שטארבעגען מיטיגלוידער, זונט דער
אנשטייניאָנג פָּנוּ דער אַרגְּגַנְּגַנְּצָעָן.
די מְתֻגְּלִידְעָר, וְאָסְ הַבָּן בְּאָקָר
מען דֵי קָאָרְנַעַטּוּ מִיט דֵי טָאָמְבָּאַלְאָ
בִּילְעָדוֹ, וּוּרְעָן גַּעֲבָעָטּוּ אַלְיִינְזּוֹשִׁיקָן
אַין פָּאָרְבָּאָנד דֵי בָּאַטְּרָעְפְּנִידְיק
סּוּמָע.

מען קען נאָד באָקְמוּן דֵי דָאַזְּקָע
קָאָרְטָן אַין בִּירָאָ פָּנוּ אָנוֹנְזָעָר פָּאָר
בָּאָגָּדָן.

אַין אָחָודָש אַרְוּם, דַעַם 27-טָן יְנוּנִי
וועט פָּאָרְקוּמָעַן דֵי צִיּוֹנָגָ פָּנוּ דֵי
טָאָמְבָּאַלְאָ פָּנוּ דֵי יִדְיָוִישׁ קָאָמְבָּאָר
טָאָמְבָּאַלְאָ בְּעֵת אָן עַפְּטוּלְעָכָר אַונְטָעָר
בְּעַמּוֹג אַין גְּרוּסָן זָאָל פָּנוּ הַאָטָעָל
אַזְּעָרְדָן.

אַזְּעָרְדָן טָאָמְבָּאַלְאָ גִּיט דֵי מַעַל
לְעַכְקִימָט צָו גְּעוֹזָבָטָן אַ גּוֹרְעָנְרָעַ
צָעָלָן וּוּרְטָפְּלָעַ גְּעוֹווֹנָסֶן צִוְּוִישָׁן
אַרְוּכָל אַ רִיּוֹעָן קִיןִיָּהָן יִשְׂרָאֵל, 10
טָע-
לְעַזְּזָעָמָעָפְּרָאָגָט אַיִּינָעָ
אַ מִגְּלָל פָּנוּ דֵי אַיְזָהְבָּנוּפָטָן זִינְעָז

אונטער וויל

ארגאָן פֿוֹ פֿאַרְבָּאָד פֿוֹ דִי גַעַן. יִידִישׁן פֿראָט-קַעֲפָר

אל, טוונטיק, דעם זטען זיין אויף דער יער בעכען לכבוד דעם אודען פון די עפאלען

טורי דעם אנדעןק פון דרי זומען האבן פאר גאנז זיעיר בלוט אינעם קאמען קענען פאשיזום, החאט דער פאראנדן פון דרי יידישע פראנטקי קעמען ערנער אונגעשטעלט אין אונדזער ישוב א נאכבעלע און ווירדיינט טראדייציע פון אפיגען כבוד, יעדרעム זיאר, אין חדש יני, דרי יידישע חעלדן, זומען זיינען געפאלן פאר פראנקрайיך בעש דער ליעצטער וועלטימלהומת.

אעזה עזענען יידישע פראָנַט-קעהָפָער,

אויפֿראָטְלַאָמְעָדָה, דערְמַאנְגְּנָדִיק דערְבָּי מֵיט
פִּיעְמָעַט דַּי הַעֲלְדִּישׁ וְאַרְשְׁעוֹר גַּעַמְּלַ-אַוְיפֿ
שְׁמַעְנְדָלָעָה, וְעַמְעַנְס מִמְּרוֹתִינְשָׁדְיקִים אָזֶן
הַעֲרָאִים הַאֲבָן אַרוֹבְּגָעָרְפָּן רַעֲבָעָקָט אָזֶן
בְּאַוְנוֹנְדָרְזָנָג אַזְן דַּעַר גַּאנְצָעָר וּוְלָטָן, אַזְן דַּי
הַעֲלְדִּישׁ קַעְמָפָעָר פָּן דַּעַר יִדְיָשָׁעָר בְּרִיגָּדָעָן
וּוְעַט אַיר בְּרַעְנָגָעָן צָוָם אַוְיסְדוֹרָק אַיְיעָר חַסְכָּמָה
מֵיט דַּי גַּרְונְטִירְגְּנִיצְפָּן פָּן פָּאַרְכָּאָנד פָּן דַּי
וְדַיְעָאָרְגָּאָנְדָה :

פָּאָרְן פַּאֲרָטִיְידִיקָּן פּוֹנְ דֵּי רַעֲכֶט פּוֹנְ דֵּי גַּעֲוָעָזְעָנָעּ פְּרָאנְטַ-קַּעַמְפָעָרּ אַינְוֹאַלְדִּין,
הַרְגִּיסָּס-אַלְמָנוֹת אָנוּ יְתוּמִים;
פָּאָרְן קָאמֵף קַעְגָּנוּ אַנְטִיסֻמְמִיטִיזָם וּנוּ אָנוּ אַין וּוְאָט פָּאָר אַ פָּאָרָם עָרְ זָאָל וִיךְ נָאָר נִשְׁתַּמְמִיתְרָן;
פָּאָרְן קָאמֵף קַעְגָּנוּ דָעֵר דִּיְיטְשָׁעָר וּוִידְעָרְבָּאוּאָפְּעָנוֹנָגּ, פָּאָר אָנוּ עַנְטְּשָׁפָאָנוֹנָגּ אָנוּ שְׁלָוּם
אַרְיָה דָעֵר וּוּעָלָט;
פָּאָר דָעֵר סָאלְדָאָרִיטָעַט פּוֹנְ דֵּי יִידְיָשָׁע פְּרָאנְטַ-קַּעַמְפָעָר מִיטּ יִשְׂרָאֵל אָנוּ זַיְעָר
עַנְטְּשָׁלָאָסְקִיִּיט צָו הַעֲלָפָן פַּאֲרָטִיְידִיקָּן אַיר אָוּמָאָפְּהָעָנְגִיִּיט,
פָּאָר דָעֵר בְּרִיטִיסְטָעָר אַיְינִיקִיִּיט צָוִישָׁוּן דֵּי יִידְיָשָׁע קָאמְבָאָטָאָנָטּ, כְּלִי וּוִירְקוֹאָמָעָר
צָו פַּאֲרָטִיְידִיקָּן זַיְעָרָע אַינְטָעָרָעָסּוּן אָנוּ דֵּי אַינְטָעָרָעָסּוּן פּוֹנְ אַונְדוּעָר יְשָׁוֹב בְּכָלְלָ;

גָּמְבָּחָן יִדְיָשׁ פֶּרַאֲסָה-קַשְׂרֵפָל

פראנסקיהיד, פאר דער פריההיט און פארן יידישן כבוד.
דער צעטראָל-קאמוועט
בּוֹן בְּאַמְבָּאַמְּאָנוֹן - בְּאַרְבָּאָנָה

ד' אלתער עלי און זי גראָע

- 7) די דעකאַריוֹתָע מיט זיינְרָע אָוִיסְצִיכְעָע
נוּנְגָּעָן;

8) די קַאמְבָּאַטָּאַנְטָן - אַפְּטִילְוָנָג, ווֹזָם דָּאָרָף
דָּעֵפְּלִירָן צָמָסֶק פָּונְדָע עֲדָרְעָמָטָן-עַמְּנָעָמָע מִיט דָעָר
פָּאוּן פָּוּן קַאמְבָּאַטָּאַנְטָן-פָּאָרְבָּאָנד בְּרָאָש;

9) די מַאֲסָע פָּוּן די אַנְטִילְנָעָמָע;

10.30 מַאֲנָנוּמָעָמָט. די צְיוּוֹלָע אָוּן מַוְילְטָעָרְישׁ עַפְרוֹזָעָנָג
לְעַכְקִיְּתָן, וַיְיַאַזְדֵּג די פָּאָרְשְׁתְּיִיר פָּוּן די צְעָנָג
טְרָאָלָע אַרְגָּאַנְיוֹאַצְּיָעָם. פָּאָרְנָעָמָעָמָע פְּלָעָצָעָה אָוְיפָּ
דָעָר אַפְּיִצְּיַעְלָעָר טְרִיבְּבָוּנָע.

10.15 פָּרִי פָּאָרְמִירָט זָוֵן דָעָר צָוְבָּיְם הַוּפְּטָן
אַרְיִינְגָּאנְג פָּוּן בִּיתְ-עוֹלָם אַיְן פָּאָלְגְּנְדְּוִיקָּעָר אַרְדָּע
נוּגָּג :

 - (1) דָעָר מַלְיְטָעָרְישׁעָר אַרְקְעֶסְטָעָר;
 - (2) די בְּלוּמְעַזְּקְרָעָנָג פָּוּן די אַיְונְגָּלְאָדָעָנָע
אַרְגָּאַנְיוֹאַצְּיָעָמָע אָוּן לְאַנְדָּסְמָאַנְשָׁאָפְּטָן;
 - (3) די אַיְינְגָּלְאָדָעָנָע פָּוּן די אַיְינְגָּלְאָדָעָנָע קַאמְבָּאָ
טָאַנְטָן-אַרְגָּאַנְיוֹאַצְּיָעָמָע פָּוּן בִּיְדָעָה וּעְלָמָדָמָהּוּת;
 - (4) די אַיְינְגָּלְאָדָעָנָע פָּעוֹזְעָלְעָכְקִיְּתָן אָוּן די
בִּוּוֹרָך פָּאָרְבָּאָנד;
 - (5) די פָּאָמְלִילָעָם פָּוּן די גַּעֲפָלָעָנָע;
 - (6) די דָעַלְגָּוָעָטָיָים פָּוּן די אַמְּקִיאָגָן אָוּן אַרְגָּז
וּנוּאָגָּוּסָהּ:

Juillet - Août 1956 p.1

N° 4 (60) JUILLET-AOUT 1956

BIMESTRIEL

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél. : FRO. 44-69

Le 3 Juin dernier, au Cimetière de Bagneux

Paris a rendu hommage aux combattants juifs morts pour la France

LA traditionnelle cérémonie en l'honneur des combattants juifs morts pour la France s'est déroulée le 3 juin dernier, comme tous les ans, devant notre monument, au cimetière de Bagneux.

Nous publions par ailleurs la liste des personnalités et des organisations qui ont tenu à s'associer à l'hommage rendu à nos héros.

Leur nombre est impressionnant. Il a, de loin, dépassé celui des années précédentes.

Par l'intermédiaire du représentant du ministre des Anciens Combattants, M. André Hirschfeld, et du représentant de la 1^{re} Région Militaire, le colonel Crespin, le Gouvernement de la République et l'Armée y étaient également présents.

C'est ainsi qu'avec les anciens combattants, la France tout entière était là pour rappeler et exalter les luttes héroïques et les souffrances des engagés volontaires juifs, pendant la dernière guerre.

C'est en présence de toutes ces personnalités, des représentants des organisations et des amicales, portant des gerbes de fleurs,

des familles de nos morts et d'une foule nombreuse de combattants, que notre président, le docteur Danowski, ouvrit la cérémonie devant le monument, entouré des multiples drapeaux des diverses associations de Paris et de la province.

C'est avec une émotion particulière qu'a été suivi le service religieux assuré par le rabbin Sal et le chantre Berlinski.

Après une minute de silence, pendant laquelle la musique du 5^e Génie fit entendre la « Sonnerie aux Morts » et « La Marseillaise », des allocutions ont été prononcées par M. A. Braslawsky, président de l'U.G.E. V.R.E., par M. Bereovici, au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux Guerres, par notre secrétaire général Isi Blum et par M. André Hirschfeld, directeur adjoint du cabinet de M. le Ministre des Anciens Combattants.

Cette émouvante cérémonie s'est terminée par un défilé des anciens combattants.

Les personnalités ont tenu à féliciter les organisateurs de la cérémonie pour son parfait déroulement.

M. André HIRSCHFELD

représentant le ministre des Anciens Combattants



Je tiens tout d'abord à excuser auprès de vous, M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre. S'il avait été à Paris aujourd'hui, M. Tanguy-Prigent se serait fait un devoir d'assister à votre émouvante manifestation du Souvenir.

...Il était indispensable, en effet, que le Gouvernement de la République soit présent, aujourd'hui, dans ce cimetière, pour assurer à tous ceux que vous représentez ici, à la fois sa gratitude et l'expression de sa profonde sympathie.

Lorsque la barbarie nazie déferla sur le monde, beaucoup de Juifs, dans

Voir en page 2 la suite des allocutions et la liste de nombreuses organisations et personnalités ayant pris part à la cérémonie.

La lettre de Jean VOLVEY

Notre camarade Jean Volvey, président de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine, qui devait prendre la parole à notre cérémonie, nous a adressé la lettre suivante :

« Par suite d'une circonstance de famille tout à fait imprévisible, je ne pourrai pas apporter à nos camarades des Engagés

LES ALLOCUTIONS

Le Docteur DANOWSKI

Président de notre Union



Au nom de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, je vous remercie d'avoir bien voulu honorer de votre présence cette émouvante cérémonie et exalter, ensemble, le souvenir de ceux qui sont morts pour la France.

En effet, quand, à la déclaration de guerre, les Français rejoignaient leurs dépôts, des dizaines de milliers de nos camarades étrangers stationnaient devant les bureaux de recrutement, afin de soucrire leur engagement volontaire dans l'armée française.

Venus d'horizons et de pays différents, un grand nombre parlant à peine le français, ils abandonnaient leur commerce, leur atelier, leur faculté, aimés qu'ils étaient tous par la ferme

vouloir d'apporter à la France hospitalière leur concours dans la défense de sa liberté, de son indépendance.

Leur comportement sur les champs de batailles, dans la Somme, sur l'Aisne, en Alsace, à Narvik même, fut exemplaire. L'ex-commandant du 22^e R.M.V.E., un des régiments les plus éprouvés, le lieutenant-colonel Villiers-Morionné, a pu dire :

« Animés d'un excellent esprit, ils montrèrent au feu une belle combativité, prouvée par le grand nombre de leurs morts, de leurs blessés et de leurs disparus, par les élogieuses citations et les nombreuses décorations qu'ils ont obtenus. »

...Un très grand nombre d'entre eux furent tués au champ d'honneur, face à l'ennemi. Beaucoup furent blessés, portant dans leur chair le témoignage de leur affection pour leur deuxième patrie. D'autres, enfin, partagèrent, comme prisonniers de guerre, la triste sort de leurs camarades français.

(Suite page 2.)

Voici les heureux gagnants de notre Tombola

C'est devant une salle archicomble que s'est déroulé le tirage de notre tombola gratuite, le 27 juin, à l'hôtel Moderne.

Le jury désigné par le public était composé de Mmes Koplowicz et Pzirowski, et de nos camarades Szwarcenberg, président, Glazman, Jack, Kremski, Silvie, Strasunski.

Les enfants ayant procédé au tirage : Binstok, Michèle Gzarny, Suzanne, Tenenwurzel.

Voici les numéros gagnants :

16.228. Poste de télévision.

17.199. Voyage en Israël.

1.294. 10 jours en Autriche.

18.277. Un aspirateur.

Les numéros suivants ont gagné un lot de consolation :

165 783 1.434 2.938 5.985 8.681 7.090 7.458
9.425 9.569 10.080 10.171 10.389 12.876 12.680 13.467

13.566 14.213 14.335 16.031 17.351 18.699

Les heureux gagnants peuvent retirer leurs lots à partir du 10 juillet au siège de notre Union.

Henri FALINOVER
n'est plus



Notre cher comrade Henri Falinover vient de mourir subitement, le 26 juin dernier, à l'âge de 49 ans, après une brève maladie.

Cette douleur nouvelle a bouleversé et plongé dans une immense tristesse ses innombrables camarades et amis.

Le visage de Falinover était familier à tous les anciens combattants, aux engagés volontaires, avec lesquels il se trouvait au 23^e R.M.V.E., et aux résistants, avec lesquels il combattait contre les occupants nazis. Tous ceux qui l'approchaient ne pouvoient ne pas l'aimer, ne pas l'estimer. C'était un homme intègre, honnête, franc, loyal. Il aimait les hommes, il aimait la vie.

Placé, depuis sa fondation, à la direction de notre Union, il lui est toujours resté fidèle. Son attachement à la cause des anciens combattants et victimes de la guerre, il le démontrait en mettant en accord avec ses paroles, ses actes, malgré son dur labeur, malgré ses autres et multiples occupations.

Avec Falinover, notre Union perd un grand ami, un ami sincère et dévoué, et c'est pourquoi son nom restera pour toujours gravé dans le cœur de tous nos camarades.

Que son épouse, ses enfants, toute sa famille trouvent ici l'expression de nos sentiments profondément attristés.

LE COMITÉ DIRECTEUR.

Isi BLUM

Secrétaire général de notre Union



...ils accomplissent ce geste volontairement parce qu'il s'agit de défendre la France, qu'ils avaient appris à aimer avant même qu'ils eurent mis pied sur son sol. Les idées de liberté et de fraternité humaine du pays des Droits de l'Homme et du Citoyen exercent sur eux, depuis leur enfance, une attraction lumineuse.

Ils accepteront volontairement tous les risques, y compris le sacrifice suprême, parce qu'il s'agit aussi pour eux de défendre, avec l'indépendance de la France, la civilisation menacée par la barbarie nazie.

Ceux qui échapperont à la captivité repireront plus tard les armes dans le moquis pour porter des coups sérieux à l'occupant sanguinaire.

Pendant ces cinq longues années de guerre, les Juifs mêleront leur sang au sang de tous les Français, et ils sont glorieusement tombés sur le champ d'honneur.

...En évoquant le souvenir de nos héros, les anciens combattants juifs tiennent à affirmer chaque fois leur fidélité à la mémoire de leurs camarades morts pour la France et la liberté.

Ils proclament leur détermination de lutter contre l'antisémitisme et la xénophobie, incarnés aujourd'hui par le mouvement pugiliste qui cherche à dresser les Français les uns contre les autres.

Ils continuent à s'opposer à la remilitarisation de l'Allemagne, qui constitue un danger grave pour la France, en particulier, et pour la sécurité en général.

Ils agissent avec tous les anciens combattants du pays pour la défense internationale et désirent ardemment avec eux voir la paix revenir en Algérie.

Ils souhaitent de tout cœur, face à la tension dans le Moyen-Orient, la paix pour Israël.

Ils luttent pour la défense des droits des invalides, des veuves, des orphelins et apportent leur solidarité combattante et leur affection, aux plus déshérités des victimes de guerre.

En agissant ainsi et en restant unis comme ils l'étaient hier dans la bataille contre l'ennemi commun, les anciens combattants juifs, auxquels s'associe la France tout entière, représentée ici par les personnalités les plus qualifiées et les plus marquantes, rendent un hommage sublime à tous nos héros.

La cérémonie du 3 Juin à la mémoire de nos morts

M. BERCOVICI

Vice-Président de la Fédération des A.C. Juifs des deux Guerres



Au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, je vous félicite pour la magnifique organisation de la cérémonie qui commémore dignement tous les combattants juifs qui sont morts pour la France et pour la liberté.

Je vous apporte le salut des vieux, de ceux de 14-18 qui ont, comme vous, volontairement pris les armes lorsque la France a été menacée par le militarisme allemand. En 1939, lorsque nous avons ouvert les permanences rue de Lancry, vous étiez venus en masse nous engager à votre tour, et partout des bureaux de recrutement inscrivaient des milliers de noms de volontaires juifs.

En saluant la mémoire de nos camarades qui sont morts au champ d'honneur, nous devons proclamer notre volonté de rester unis, afin de mieux défendre les droits des anciens combattants, et plus efficacement lutter contre l'antisémitisme.

A. BRASLAVSKY

Président de l'U.G.E.V.R.E.



J'apporte à cette cérémonie du Souvenir, organisée en l'honneur des combattants juifs tombés face à l'ennemi, l'hommage des engagés volontaires étrangers dans l'armée et dans la Résistance, groupés au sein de l'U.G.E.V.R.E.

...Le passé héroïque de nos camarades nous engage à agir pour que les libertés et la paix ne soient plus menacées.

...Maintenons notre état d'esprit de combattants volontaires. Cultivons la conscience de nos responsabilités civiques à l'égard de notre patrie d'adoption.

Ensemble avec les hommes et les femmes de bonne volonté, chacun de nous apportera sa pierre à la construction de la paix en France et dans le monde, dans la prospérité et la liberté.

Le représentant du Ministre nous adresse ses félicitations

Dans une lettre qu'il nous a adressée, après avoir participé à notre cérémonie du 3 juin, M. André Hirschfeld, directeur-adjoint du cabinet du ministre des Anciens Combattants, nous dit entre autres :

« Je profite de cette occasion pour vous exprimer mon admiration pour la magnifique organisation de la cérémonie.

« Je reste disposé, vous le sarez, à faire examiner les revendications que vous pouvez avoir à présenter, avec le maximum de bienveillance et vous adresse, Monsieur le Président, ainsi qu'à tous vos camarades, l'expression de mes sentiments les plus distingués. »

Le Docteur DANOWSKI

(Suite de la 1^{re} page)

Durant les heures noires de l'occupation, un grand nombre de nos camarades rejoignirent les rangs des Forces Françaises de l'Intérieur et participèrent, ainsi, à l'assaut final pour l'anéantissement de l'ennemi.

Tous ceux qui sont tombés sont morts en vrais héros, témoignant ainsi leur reconnaissance à la France, leur patrie d'adoption, pour la liberté de laquelle ils avaient combattu et mourir. Leur sang versé sur les champs de batailles a été un sublime hommage à la France éternelle.

...Les soixante-dix combattants, en-

LES PERSONNALITÉS

Parmi les personnalités ayant assisté, envoyé des messages ou adhéré à la cérémonie, citons notamment :

MM. Edouard HERIOT, président d'honneur de l'Assemblée Nationale, maire de Lyon ; M. BERCOVICI, président des Engagés Volontaires Juifs 1914-1918 ; Pierre BLOCH, ancien ministre ; M. André BLUMEL, avocat à la Cour ; A. BRASLAVSKY, président de l'U.G.E.V.R.E. ; Louis de BROGLIE, membre de l'Institut et de l'Académie des Sciences ; BRONSCHEWAK ; Félix BRUN, président de l'A.R.A.C. ; Pierre BUGEAUD, président de l'Association des A.C.P.G. de la Seine ; Laurent CASANOVA, député, ancien ministre ; René CASSIN, président de l'Alliance Israélite Universelle ; le colonel CRESPIN, de la 1^{re} Région militaire ; N. FANSTEN, président de l'Association des Anciens Déportés Juifs ; Edmond FLEG, homme de lettres ; R. GAUTHIER, vice-président de l'Association des C.P.G. de la Seine ; Justin GODARD, ancien ministre ; Alfred GRANT, secrétaire général de l'U.S.J.F. ; Léon HAMON, sénateur ; André HIRSCHFELD, directeur-adjoint du Cabinet du ministre des Anciens Combattants ; Dr KAGANOFF, président de l'Association des Anciens Combattants Juifs 14-18 ; LAROCHE (C.F.D.I.) ; Emile-Pierre LAUREY (Fédération Nationale des Combattants Volontaires) ; M. Charles LEDERMAN, président de l'U.I.R.E. ; le lieutenant-colonel LHOSPITALIER ; LUGASSY et MUSCATEL (L.I.C.A.) ; Léon LYON-CAEN, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président du M.R.A.P. ; François MAURIAC, de l'Académie Française, Prix Nobel ; De MODIANO ; M. MORO de GIAFFERI ; Mme Maxe NORDAU, artiste-peintre ; M. Etienne NOUVEAU, vice-président de l'U.F.A.C. ; PIERRET-GERARD, président de l'U.F.A.C. ; A. POZNANSKI (Union des Sociétés Juives de France) ; Pierre PARAF, homme de lettres ; J. PAUL-BONCOUR, ancien président du Conseil ; STAMFATER, président de l'Union des Artisans Juifs ; SZUSKIN, président de l'Union des Sociétés Juives de France ; VERCORS, homme de lettres ; Jean VOLVEY, président de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine ; ZANCA (Association des Goribaldiens). ROTBERG, président de la Section lyonnaise ; ROSENBERG, président de la Section de Nancy ; GLOVICZOVER, président, et ZYLBERBERG, membre du Bureau de la Section de Saint-Quentin ; le président ROSENBLATT et Jacques GEBET, représentant l'Organisation des Anciens Combattants Juifs de Lille.

LES ORGANISATIONS, AMICALES ET SOCIÉTÉS

Alliance Israélite Universelle, C.R.I.F., M.R.A.P., L.I.C.A., U.S.J.F., Association des Déportés Juifs.

Comité de la Flamme, Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, U.G.E.V.R.E., A.R.A.C., Association des Prisonniers de Guerre de la Seine, Association des Goribaldiens, les Juifs de la 1^{re} Armée et des F.F.L., Association des Volontaires Juifs 14-18, Association Française des Combattants Volontaires d'Origine Hongroise, Fédération Nationale des Combattants Volontaires, Amicales des 21^e, 22^e et 23^e R.M.V.E. et 12^e R.E.I.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Les organisations d'anciens combattants Juifs de Lyon, Lille, Nancy et Saint-Quentin.

Sociétés Konsk, Czestochow, Stedec, Kiev, Varsovie-Ochota, Section Mutualiste, Ozarow, Voineier, Yiddische Briderleche Hilf, Originaires de Rowno, Secours des Amis, La Renaissance Juive, Wlociawek, Kock-Zelechow, Kielce, Garwolin-Stedec, Amis Solidaires, Tomaszew, Amicale Russe Israélite, Chelm, Amis Israélites de France, Amis de Piotrkow, Chechanow, Amis de Radom, Amicale Israélite du 11^e, Minsk-Mazoviec, Enfants de Lublin, Kalisz, Pulaury, Fidélité à la France.

Venez le 8 Juillet à Montreuil

A LA FÊTE CHAMPÊTRE DE L'U.G.E.V.R.E.

Comme chaque année, notre Union Fédérale organise, le dimanche 8 Juillet 1956, une grande fête champêtre au parc Mabille, à Montreuil-sous-Bois.

Les dirigeants de notre Union Fédérale invitent tous les anciens combattants d'origine étrangère et leurs familles à assister à cette fête traditionnelle.

Nous comptons sur la présence des nombreux amis qui ont soutenu avec sympathie notre action de défense des droits des anciens combattants d'origine étrangère, de l'armée et de la Résistance.

Nous comptons également avoir à nos côtés beaucoup de Français qui ont su apprécier le courage et la conduite des anciens combattants d'origine étrangère quand il s'est agit pour ceux-ci de défendre leur pays d'adoption.

Il ne conviendra évidemment pas, au cours de cette fête, de soulever des questions de défense de nos droits ou de la protection de certains de nos camarades qui comptent sur notre appui, ni toute autre question qui inquiète chaque Français, aussi bien de naissance que d'adoption; cette journée est réservée uniquement à une rencontre amicale entre nos camarades, leurs familles et leurs amis.

Ce sera, avant les grandes vacances, une grande journée d'union, et nous sommes convaincus que tous ceux qui soutiennent l'action de l'U.G.E.V.R.E. seront présents à cette fête.

Nous vous convions donc tous, avec vos familles et amis, à venir, le 8 juillet prochain, au parc Mabille, à Montreuil.

A BRASLAWSKY,
Président de l'U.G.E.V.R.E.

Une délégation de l'U.G.E.V.R.E. reçue au ministère de la Santé Publique et de la Population

Le 15 juin dernier, une délégation de l'U.G.E.V.R.E., composée de A. Braslawsky, président; J. Mine, secrétaire

général, et G. Laroche, membre du Bureau, accompagnée de M^e Etienne Nouveau, vice-président de l'U.F.A.C., a été reçue par M. Graziani, chef du Cabinet du ministre de la Santé publique et de la Population.

L'objet de cette audience était d'attirer l'attention du ministre sur les nombreux cas de retrait et de déchéance de la nationalité française à des anciens combattants d'origine étrangère.

M. Graziani, représentant le ministre, a exprimé son émotion devant les faits exposés par la délégation et a promis d'examiner les dossiers des intéressés avec toute l'attention qu'ils méritent. Il a demandé à être immédiatement averti si des cas semblables se répétaient.

MM. Braslawsky et Laroche ont été désignés pour représenter officiellement l'U.G.E.V.R.E. auprès des services compétents du ministère de la Santé publique et de la Population.

לוי ריבט
LEVY-RIVET
24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3^e). Tél.: ARC. 54-97 et 59-96

FABRIQUE DE
CONFECTION
POUR
GARÇONNETS
Costumes - Duffle-Coat - Blousons
Anoraks - Culottes tweed et
velours côtelé, courts et longs
Prix très intéressants
J. LILENSTEN
223, rue Saint-Martin
PARIS (3^e)
Tél. : TUR. 44-03

FILES LAINES TOUS TITRAGES
PURE LAINE ET MELANGEES

Les Laines
VALMY-TEXTILES

93. Quai de Valmy — PARIS

Tél. : COM. 94-73

LA MARQUE APPRECIÉE
DE TOUS LES TRICOTEURS

Manufacture de Confection pour Dames
en Gros

MANTEAUX - TAILLEURS - VESTES — TRAVAIL SOIGNE

Maison GLAZMAN

91, Rue du Théâtre - PARIS-15^e

Tél. : SUFFren 59-83

Métro : Emile-Zola - Commerce

Autobus 42

A TRAVERS LES AMICALES

Les pèlerinages...

DU 12^e R.E.I.

Tous les ans, le 30 avril à 18 heures, les membres de l'Amicale du 12^e R.E.I. — qui était un régiment de la Légion étrangère — se réunissent à l'Arc de Triomphe pour commémorer la grande fête de Camerone, réunion suivie d'un dîner qui se déroule dans une ambiance fraternelle et cordiale.

Cette année, le 10 juin 1956, nous avons organisé un pieux pèlerinage à Soissons et ses environs, où le 12^e R.E.I. a combattu et laissé des blessés des morts.

Après nous être inclinés, dans les différents cimetières, sur les tombes de nos camarades, nous nous sommes rendus à Soissons où une gerbe fut déposée au pied du monument aux Morts.

Grâce au dévouement d'un camarade de la ville, M. Knoll, un déjeuner fort réussi nous fut servi et je sais l'occasion pour exprimer à M. et Mme Knoll nos remerciements les plus chaleureux.

Puis d'autres visites furent faites, notamment au monument aux Morts du 12^e R.E.I. de Villeneuve-Saint-Germain, où une gerbe fut déposée, ainsi qu'au Chemin des Dames et autres terrains de combats de notre régiment.

Nous envisageons, pour juin 1957, d'apposer sur le pont de l'Aisne, à Soissons, une plaque commémorative glorifiant les héroïques combats que notre unité y a menés pour la défense de Soissons et de la France.

Cette cérémonie aurait lieu sous la présidence de notre très estimé colonel Besson; une compagnie et la musique de la garnison y rendra les honneurs et nous espérons que tous les anciens du 12^e se feront un devoir et un plaisir de venir nombreux.

P. GERSTNER.

DU 22^e R.M.V.E.

Le 17 juin s'est déroulé le pèlerinage traditionnel de l'Amicale du 22^e R.M.V.E. à Marchépot et ses environs, en présence d'une très nombreuse assistance.

Des gerbes ont été déposées successivement aux monuments aux Morts de Misery, Fresnes, Mozencourt et à Marchépot, où le président Fishman, le vice-président Mathias et le secrétaire général Sisterman ont, tour à tour, exalté l'héroïsme de ceux qui sont tombés glorieusement dans ces lieux, au service de la France. Les mères de ces localités se sont ensuite associées à l'hommage et ont exprimé leur joie d'accueillir les détenteurs de la Somme, ceux qui, volontairement et si vaillamment, ont combattu l'envahisseur allemand.

Il est à noter que la mairie de Marchépot a offert gratuitement un très bel emplacement, au centre de la ville, pour l'érection du monument que le 22^e va prochainement inaugurer.

La ville de Fresnes-Mozencourt a, pour sa part, offert dix mille francs pour ce monument, tenant par ce geste symbolique à s'associer à l'hommage qui sera ainsi rendu à nos morts.

Un banquet fraternel a clôturé cette émouvante cérémonie.

De nombreux camarades de notre Union ont pris part à ce pèlerinage. Parmi eux le vice-président Appel, Korngold, Zimet ainsi que Gloviczover, président de notre section de Saint-Quentin, et le président d'honneur le professeur Guy de Boussineaux.

DU 23^e R.M.V.E.

Le 17 juin dernier a eu lieu le pèlerinage des anciens du 23^e, à Missy-aux-Bois, près de Soissons, où ce régiment a livré des combats acharnés en juin 1940.

Une cérémonie se déroula devant le monument aux Morts, en présence d'une assistance nombreuse.

Des allocutions ont été prononcées par le colonel Digoine, le président Bonnet et par le maire de la localité.

Après la cérémonie, un banquet amical a réuni, à Soissons, tous les délégués. Parmi les orateurs ayant pris la parole au banquet, notre président, le docteur Danowski, ancien du 23^e, a souligné, en saluant l'Amicale, le nombre important de Juifs ayant fait partie de ce régiment qui se couvrit de gloire dans la lutte contre l'ennemi.

C'est dans une atmosphère de franche camaraderie que furent rappelées les héroïques journées vécues dans cette région, en juin 1940.

Le 15^e anniversaire de la Tramontane

Le samedi 9 juin dernier, « La Tramontane », amicale du 21^e R.M.V.E., célébrait le 15^e anniversaire de sa fondation.

Répondant à l'aimable invitation de cette association, trois de nos camarades : Isi Blum, Appel et Wajcman ont été désignés pour représenter notre Union.

Notre secrétaire général, prenant la parole pour saluer le travail réalisé par « La Tramontane » et son président M. Vinciguerra, souligna particulièrement l'importance de l'union entre tous les anciens combattants d'origine étrangère et exprima l'espoir que cette union se réalisera.

LE 40^e ANNIVERSAIRE DE VERDUN

a été célébré avec éclat

Verdun, la cité héroïque, a célébré, le 17 juin dernier, avec un exceptionnel éclat, le 40^e anniversaire de la Victoire.

C'est le Président de la République, entouré des membres du gouvernement et de nombreuses personnalités, qui présida la cérémonie qui se déroula devant des milliers d'anciens combattants venus de toute la France.

SAINT-QUENTIN

Présents partout

Notre section continue à être présente partout. Pas une manifestation militaire, pas une cérémonie à la mémoire des anciens combattants morts au champ d'honneur où ne flotte le drapeau des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de Saint-Quentin.

Notre section a notamment été représentée aux manifestations suivantes :

— Le 8 mai, aux cérémonies officielles de la Victoire;

— Le 3 juin, au cimetière de Bagneux, à la cérémonie de notre Union, avec Gloviczover et Zylberman;

— Le 10 juin, à la 8^e Journée Nationale Antiraciste, avec Gloviczover, Kan, Blum et Jachimowitz;

— Le 17 juin, au pèlerinage du 22^e R.M.V.E. à Villers-Charbonnel, avec Gloviczover et Markiewicz.

Au cours des cérémonies du 8 mai, le président départemental, M. Triquenaux, a remis la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance à notre président Gloviczover, à qui nous adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

Nous renouvelons notre appel à tous les anciens combattants juifs de la région qui restent encore en dehors de l'organisation. Unissons-nous sans distinction d'opinions politiques, faisons abstraction de nos divergences pour mieux défendre les intérêts qui nous sont communs à tous.

Le secrétaire :
Simon GLICENSTEIN.

La 8^e Journée antiraciste

Notre Union ayant donné, comme les années précédentes, son adhésion à la 8^e Journée Nationale Antiraciste, a désigné une importante délégation pour la représenter, le 10 juin dernier, à la Mutualité.

De nombreuses personnalités de divers horizons politiques ou philosophiques ont apporté leur soutien actif et ont exprimé leur volonté d'agir avec tous les hommes de bonne volonté contre la propagande raciste et antisémite.

Une résolution, adoptée à l'unanimité, condamnant le racisme et l'antisémitisme et demandant la paix en Algérie, clôture cette importante manifestation.

Ajoutons que nos sections de Lyon et de Saint-Quentin y étaient également représentées.

La rubrique du médecin

LE SURMENAGE

Nous avons à plusieurs reprises et sous divers aspects traité cette question ici même. Si nous revenons sur nos pas, c'est parce que ces jours-ci, à l'Académie de Médecine de Paris, le docteur Bianconi a présenté ses recherches et ses observations cliniques sur ce sujet. Il en ressort un tableau assez triste : le nombre des décès dus directement ou indirectement au surmenage dépasse le nombre des décès dus au cancer. L'auteur offre l'attention sur le fait que le rythme de la vie a augmenté, que tout le monde force et travaille au-dessus de ses forces, d'où le fait que des centaines de milliers de personnes souffrent de surmenage qui se manifeste sous plusieurs aspects : crises d'angoisse, de dépression, d'hypersécrétion stomacale, crise d'asthme, de spasmes intestinaux, etc..

L'auteur propose d'étudier la question à fond et, d'autre part, de chercher des remèdes appropriés, car autrement d'ici peu la situation peut devenir intolérable. Le surmenage est devenu un véritable fléau social.

Nous soulignons volontiers ses conclusions, mais nous ne voyons pas comment on peut remédier à ce désastre.

Il se pose ici une série de questions, y compris l'usage des forces atomiques.

Le rythme de la vie a augmenté, la tension nerveuse s'accroît de plus en plus mais attention ! La somme des globules rouges et blancs, l'organisation du système nerveux (sauf peut-être l'augmentation de quelques cellules

grises dans le cerveau) et des autres organes n'ont pas beaucoup évolué depuis le temps d'Adam et Eve.

D'où la discordance et comme conséquence le déséquilibre du système nerveux, la charge énorme de la circulation sanguine et de sa pompe; de son moteur (le cœur) et les maladies de cet organe.

D'autre part, et nous revenons à notre opinion ici même présentée, nous sommes contre l'usage des forces atomiques (même pour usage pacifique) aussi longtemps que l'homme n'a pas trouvé les moyens de préserver l'homme des méfaits de ces forces déclenchées.

Voyons, l'homme a réussi à isoler les câbles les plus puissants, mais il n'a pas trouvé, il n'a même pas cherché à isoler les câbles les plus précieux — du système nerveux de l'homme ! Aussi longtemps que cela ne sera pas organisé, l'usage des forces atomiques est

loin d'être un progrès pour l'humanité ; au contraire, cela présente un échec total, malgré le succès apparent.

Enfin, comme nous approchons de l'époque des vacances, nous voulons dire ceci : Avec le temps, le sens de certaines notions a évolué ; jusqu'à maintenant on pouvait dire : cherchons une habitation avec confort, y compris un garage pour la voiture, etc. Aujourd'hui il faut espérer de trouver un trou complètement oublié, surtout par les voitures. Un oasis perdu pour l'homme surmené et au bout de ses forces physiques et nerveuses, où il n'existe pas de bruits hormis le bruissement des feuilles et les chants des oiseaux.

Voilà l'endroit confortable que je souhaite à nos lecteurs pour passer leurs vacances.

Docteur S. BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.

JACQUES BANATEAU

MARCEL MOURIER

MARBRIERS

Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALesia 20-16 — Nuit : MONtmartre 24-74

Entreprise générale de convois

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière

Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union

MAISON RECOMMANDÉE

דָּרְעֵר זִיבָּעָן דַּי גַּעֲרוֹנִיבָּעָר
פָּוּן אַרְבָּזָעָר טַמְבָּאַלָּא

דער גורייטער זאל פון "האטעל מאדרען" אין געווען איבערפלט דעם
יעצטן-27-טן יוניג, בעט דער עפנטליךער ציאונג פון אונזער טאכאלא.
דער פראיאנסגענער ארטיסטיישער פראנגרם אין, אין דער לנצעטער
גינוט גענדערט געהארן צויליבן פלאצימדיין טויט פון אונדזער זיין
אליגאָווער.

די געוגנונגען דומערן : טעלוואיזיען — 17.199 -- רײַזע קײַן יִשְׂרָאֵל ; 1.294 -- 10 טען
 איזן עסטראַיַּן ; 18.277 -- אַסְפִּירָאַטָּה ; 7.256 -- טוֹרְבָּעֶדְּיסְּקָה ; 14.144 --
 זַיְמָסָה ; 3.094 -- עַלְקָטָט. קַאֲפָעַ-מִילָּה ; 4.449 -- עַלְקָטָר. רַאֲזִירַ-אַפָּה;

צווישן די קלענערע געווונסן געפונגן זיך פאלגנדיקע נומערן :

ד. ג'ויניסן קענען אפגונומען וווערן אין ביורא פון פארבאנד פון 10-טן
לול אן

יידישע קָאַמְבָּאָטָןְפֵּן וּוּלְזָן קוּמָעָן

וּזְמִינָה, דעַם 8-טֹן יוֹלִי 1956

פָּנִים 9 פְּדוֹת בְּנֵי 12 בַּיּוֹנָאכֶט
עֲזָן פְּרִיכְטִיכְוּ וּוְאֶלְךָ "מָאָבִי" אָנוּ גָּאנְטוּרוּ

נְרוּסִין וּוְאַלְדִּיּוֹם - טָבוֹב

CHAPTER 11

ויבעיר ארטיסטיישן פראנגרם מוט דער באטיאליונג פון
ארטיסט רדייז און מוזיקאל-ארטיסטן, ווי אויך פון

4 פאלקס-אנסאמבלין פון פארשידענע נאציאנגליטטען.
טאמבאלא - בילעטן צו 25 פר.
געבן דאם רעכט אריינצעונין אויפן יומן - מוב.

די יידישע קאמפאתאנטן רעאגירן זוירדיך
אויף די רופן צו שפאלטונג אין „אובזער זוארט“

קעטנער פון אלען אונ אויסנעם ריכטונגען. דיא מפאַי' פעלשט ערבית אָפּטן די פאקטן, ווֹאָס זינגען גוט באָל קאנט יעדן יידישן פראנטקעמעער. זי שריבט, נועלעה, אָן אונדער פֿאָרְבָּאנְדּ "הָאָט זֶד סָאלְגָּזְוִירָט מִיטּוֹן סְלָאָנְסְקִי-פֿרְאָצְעָסּ", ווֹאָס עַמְּדָן פֿלְשְׁטַעְנְדִּיקְ פֿאָלְשָׁ. די מערט אָנוֹזְעָר אַיְנְלָאָדָּנוֹג אָוֵיךְ די פֿאָלְטָן פּוֹן "אָנוֹזְעָר וּאָרְטָ" מִיטּ זְקָרִים אָנוֹ זִילּוֹלִים. אָנוֹעֲנְדְּגִּידּ ערְבִּי זֶד גּוֹט בְּאָקָאָטּן לעַקְסִּי- אָן יְעוּשָׂקְעִירְאָפְּרָאָבְּיִידּ", בעט אָיז גּוֹט בְּאָקָאָטּ אָז דָּעַר שְׁתְּעִלוֹגְ פּוֹן פֿאָרְבָּאנְדּ צָוּם סְלָאָנְסְקִי-פֿרְאָצְעָסּ זָאָל גַּעַשְׁטַעַלְטָן וּוּרְעָן פְּאָרָ אָן אוּרְ אָנְדּ רְעַפְּרָעַזְעַנְטִירָט די יְידִישָׁעָ פְּרָאָנְטָ רְעַפְּטָעָ מְעַרְבִּיָּאָן יְידִישָׁעָ פְּרָאָנְטָ

זומלונג. אבעד די גראָפַן אוּר
פֿוֹסֶן האט דעם דאַזְיָקָן פֿאַרְשָׁלָאָג
וּואָס אַיִן אַיִן פֿוֹלְסָטָן גִּיסְסָט פֿוֹן דֵעַ
מַאֲסָרָה אַתְּאָיָה אַגְּגָעוֹוָאָרְפָּן אָוֹן פֿאָרָּ
אַאטָּט דעם „פֿאַרְבָּאנְדָּן“.
עַס אַיִן אַיִד פֿאָלָש, אָז דער
סְלָאנְסְקִירְפְּרָאָגְבָּעָס אַיִן גַּעֲוֹעַן דִּי
טִיבָּה פֿאָרָן פֿאַרְלָאָן דַעַם „פֿאָרָן
בָּאנְדָּן“ מֵצֵד אָט דער גְּרוּפָעָן דָאָס
אַיִן גַּעֲוֹעַן בְּלוּזִין אָז אַוְיסְרָהִיד, וּוּילִיל
שְׂוִין טְוִין פֿרְיעָרָה האָבָן אַוְיסְרָהִיד,
כַּעַ כַּחַוחַ — אַיזְן קְרָם-כָּל דֵי מְפָאַי
אָוֹן „אַנוּנָּעָר וּוּרָטָט“ — גַּעַפְּרָאָדָרְט
עַפְּנָטָלְעָד צָו שְׁפָאָלְטָן דַעַם „פֿאָרָן
בָּאנְדָּן“. מִירְ האָלָטָן פֿאָר נִיְּיטִיךְ צָו מַאֲכָן
אָט דֵי פֿעַסְטָהָטָעלְנוּגָעָן, נִישְׁתָּחַווּן כְּדִילָּן
אַוְיפְּצָהָוִיכְיָבָן אַפְּלָעָמָקָה, נַאֲרָכְדִּילָּן
גְּלִיכְבָּשְׁתָּעָלָן דַעַם אַמְּתָה, וּוָסָס עַס
קָעָן בְּלוּזִין פֿאַרְלִיְּכָטָעָרָן דָאָס צָו
רִיקְשָׁטָעָלָן דֵי פֿוֹלְשָׁטָעָנְדִּיקָע אַיְגָן
הִיְּטָה. וּוְעַס פֿאַרְלָאָגָנט עַס דער
אַינְטָרָעָס פֿוֹן אַלְעָגָגָט יְדִישָׁע קָאַמְּטָן.
בָּאַטְּפָאָן. דער פֿאָלָט. וּוָס טְרָאָץ דֵי דער
הִיְּמָרְבָּ�נָר
אַין אַלְעָגָגָט
גַּעַפְּלָעָנָע יְדִישָׁע פֿרָאָנָט

מאנטש אנדראפין אין "אונזער ווארט" איז אויף דער צערעמאכיג אין באָר
 נײַ געקומען אֶזְאָ גרויסע מאָסָע
 יידישע פֿלאָנְט-קּעַמְפָּעָר אָוֹן וּוּאָס
 יִדְיּוֹשׁ אָוֹן נִישְׁתְּדִישׁ עַל פְּרָעוֹן
 לעַכְקִיטִין פּוֹן אֶלְעָל שָׂאַטְיּוֹרְגָּעָן
 דְּרֻוְונְטָהָר דְּרֻרְפְּרָעוֹזְוּדָבָּטָן פּוֹן דְּעָרָר
 צִיּוֹבִיסְטִישָׁר פְּדָעַלְאָצִיעָא
 נָעַן אָוֵרָה אַיר גְּעוּוֹעָן אַנוּזְנוֹנָה אַיִּינָה
 דְּעָרָר בעַסְטָעָר עַנְטָפָטָה, אָז דִּי רַופָּאָה
 אַז שְׁפָלְטָן אָוֹן בְּרִידְעָר-שְׁנָאָה פּוֹן
 מְפָאָז אָזָן, "אונזער וְוָאָרט" וּוּוְעָרט
 פְּאַרְאָוְרְטִיכְּלָט דָּוָרָךְ דָּעָר יִלְשָׁעָר
 עַפְּנָלְעַכְּבָּחִיטִית.

אונטער וויל

אליאו כהן כהן ד' גטו יידיש פראט-קונכער

אַיְלָה יִתְלֹעֶב עַזְרָעָמָנִיע
בֵּין כָּבֵד פַּז אֲגַפְּאַלְעָנָעָם קַאַמְּפָאַטָּאָן

פָּאָרָבִיכְּטֹנְגָּן פּוֹן מַילְיאָגְנָן מַעֲנָשָׂה-
צְוֹוִישָׂן וּוּלְכָעָן וּזְקָסְמִילְיאָן פּוֹן אָנוֹ-
צְעִירָעָ בְּרִידְעָר אָנוֹ שְׁוּוּסְטָעָר. יֵעָ-
לְעָרָפָן פּוֹן אָרְגָּזָהָטָם זִיךְרָעָ דָּרֶר
מַאֲנוֹמָן אִין דָּאַזְיָקָן מַאֲמָעוֹת. אָז אִין
אָט דִּי פִּינְצְּטָעָרָעָ יָאָרָן, הָטָם אָנוֹ
דָּעַרְזָעַלְבָּרָעָ גּוֹרָלָפָרָאַרְיָינְקָטָקָסִי
אַנְיָעָם קָאָמָפָן אוּרְפָּיְדִּי פְּרָאנְטָן אָנוֹ
אָנוֹ דָּעָרָ רְזִיסְטָמָנוֹ, סִיְיָ אָנוֹ דִּי
לִיְּדוֹן פּוֹן דִּי אִינְטְּעַרְנִירָוֹגָן אָנוֹ דָּעָ-
פָּאָרָטָאַצְּעִילְבָּלָאָגָּעָרָן.

זָאָל דָּעַרְזָאַקָּעָר בְּרִידְעָלְעָכָר
צְוֹאָמָנְטָרָעָה. אָוּפָן קָבָר פּוֹן אָ
יִדְיָשָׂן קָעְמָפָרָה, זִין אָנוֹ אַנְרָעָפָר
צְוֹרְיִקְשָׁתְּעָלָן דִּי חָנְחָהִיטָם צְוֹוִישָׂן דִּי
וּזְאָס הָאָבָן גַּשְׁוֹוִירָן צָוּ בְּלִיבָּן
טְרַיִּי דָּעָרָ צְוֹוָהָ פּוֹן זִיְּרָעָ גַּפְּפָאָ
לְעָבָן בְּרִידְעָר. אָ�וֹי בְּלוּסָם.

זֶה צו דו יידישע קריינס-געפאנגען

די יידישע קאָם באָטָאנָן דער געשיכ
זין פֿאָראַאיַטְעָדָסִירָט, אָן אָזָג אָפָ-
טילְגָּה זָלְזָק גַּעֲפִיבָעָן אַיְיךְ דָּעָר
אוֹיסְשָׁטְעָלָונָג אָן דָּרְפָּן דָּרְצָו
צָוְהָעֵלְפָּן, אָן די רָאְמָעָן פָּוּן זַיְעָרָע
מְעַלְעַכְּקִיטָּן.

דער קָאמִיטָעָט פָּאָר דָּעָר גַּעֲשִׁיכָּ
טוּ פָּוּן דָּעָר צּוּיְיטָעָר וּוּלְטָמָלְטָמָלְחָמָה
הָאָט בָּאַשְׁלָאָסָן צּוּ אַרְגָּאַנְיִיזָּן אָן
אוֹיסְשָׁטְעָלָונָג אַיבָּעָר דָּעָר קְרִיגָּסָּ
געַפְּאָנָגְּגָעָשָׂאָפָּט.

דער דָּאַזְּקָעָר קָאמִיטָעָט וּוּלְ בִּי
אָסְטְּרוֹדָק דִּי דִּיקְרִימְינָאַזְּעָס, וְאָסְ
זִיְּנָעָן גַּעֲמָאָכָט גַּעֲוָאָרָן אָן די לאָ-
גֶּזְרָן קָעְגָּאַבָּעָר דִּי יִדְּיָשָׁע גַּעֲפָאָ-
גָּעָנָע, אָן צּוּלִיב דָּעָט צּוּוּק וּוּדָ-
מָעָן אָבָּזְוָנְדָעָר פְּלָאָצָּז אַיְיךְ דָּעָר
אוֹיסְשָׁטְעָלָונָג.

דער קָאמִיטָעָט הָאָט זִיךְ גַּעֲוָאָבָּדָן
צּוּ אַזְּדוֹעָר פָּאָרְבָּאָנְד, כְּדִי אִים צּוּ
צָוְהָעֵלְפָּן אָנוּ נְזָמְלָעָן דִּי בּוּיטְיָקָעָ
דָּקְלָעָנוּתְאַצְּיעָז, עַש הַאַזְּנָדָלָת זִיךְ
אַיְן פְּאָטָמָטָן, דָּקְוּמָנָטָן, אָנְכָן זַוְּעָנָ-
שִׁידָּעָקָעָז, זַוְּעָנָעָז, אָנוּ דִּי דִּיטָּשָׁן הָאָבָּן
שְׁבָרָהָגָעָן אָנוּ וּוּלְ מִיר זַעְנָעָן אַיְיךְ
טִוְּוָן אָפָּן.

מִיר הָאָבָּן אָזָוִי גַּעֲהָאַנְדָּלָט וּוּלְ
מִיר בְּלִיבְּנָן טְרִייִי דִּי פְּרִינְצִיפָּן פָּוּ
סָאַלְיָדָאַרְיָטָעָט מִיטָּאָלָע גַּעֲוָעָזָבָעָ
יִדְּיָשָׁע קָאמְבָּאָטָאנָטָן, אָנוּ אַזְּמָעָרָ-
שִׁידָּעָקָעָז, זַוְּעָנָעָז, אָנוּ וּוּלְ מִיר זַעְנָעָן אַיְיךְ
צִיגְּגָגָעָן אָנוּ וּוּלְ מִיר זַעְנָעָן אַיְיךְ

טְרֵי דַי גַעֲפָלָן פָו אַיִזְוִילָתָן וּוָסָם
זַיְינֶן אָזָר טַיִיר יַעַדְן גַעֲוֹזָעָנָם
יַיְדִישָן פֿרָאַנטְקַעְמַפָּעָר.

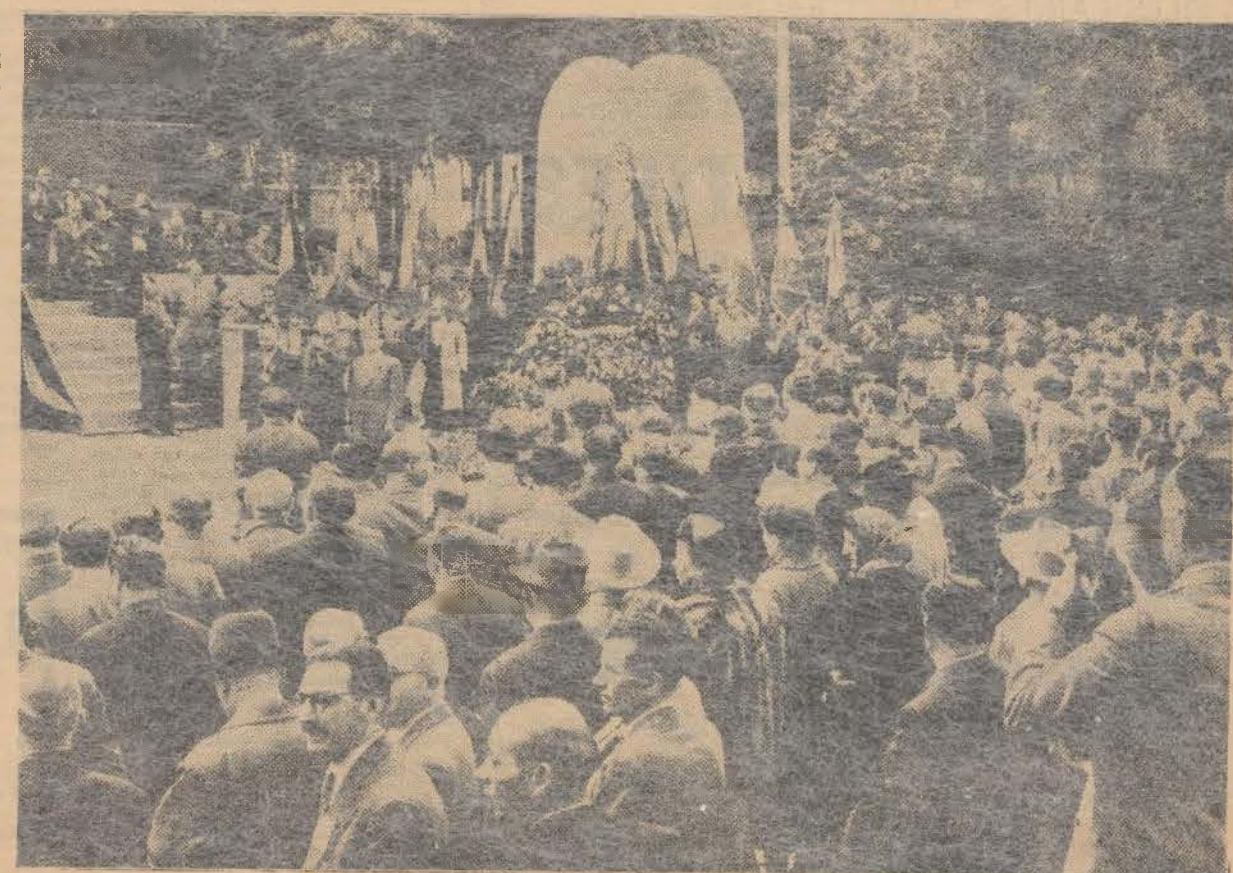
אַיְבָעָן אַפְעָנוּם קָבָר פָו גַעֲפָאָ-
לַעֲנָעָם יַיְדִישָן קַעְמַפָּעָר. אָז גַאַלְ-
הַאַבָּאָהָן הַאַבָּאָהָן זַיִד פֿאַיְזִוְוָגָט דַי פָעָ-
בָּעָר פָו אַבְוֹצָרָע אַרְגָּאַנְזָאַצְיָעָס.
אוֹ אַפְטִילְוָנָגָט פָו דַעַר אַרְמִי אַיִזָּ-
הַקְּרָמָעָן בָּעָרָנוּ דַעַם גַעֲלָלָנוּם
הַרְיוֹנוּוּבִיכָן.

ד' לאירועים אודישן-עלראוריים דס 3-ב' ז' אין אוניב'

זין דער אָנוּעָנָהִיט פֿוֹן אַ
רוֹסְסֶר צָל פֿרָאַמִּינְגֶּנְטָעַ,
זְיוּוֹלֵעַ אָוֹן מִילְּטָעָדְרִישָׁע
שְׂעָרוֹעַנְלָעַכְקִיטָּן, פֿוֹן פֿאַרְ-
שְׂטִיעָר פֿוֹן צָעַנְדְּלִיקָר אַרְ-
אַנְיָצְצִיעַם, סָאמִיעַטְעַם,
שְׂמִילְּטָעָרִישָׁע אַמִּיקְאָלָן, פֿוֹן
עַלְגָּאנְצִיעַם פֿוֹן דָּעַר פֿרָאַ-
וּוֹנֵץ אָוֹן פֿוֹן אַרְזִוְוקָן עֲלֹם,
אוֹזְוּ פֿאַרְגָּעָקְוּמוֹן דִּי עַרְלָעַ
בָּעַ אַנְדָּעַק-צְעָרָעָמָנִיעַ פֿוֹן
אַונְזָעַר פֿאַרְבָּאָנד, דָּעַם 3-טָן
וּוֹנִי, אַין בָּאָנִיעַ, לְכֹבֵד דִּי
עַפְּמָלְעַן יְוִידְיָשָׁע פֿרָאַנְטָ-
זְוִיְּרָפְּנָאָר

א גענוייעס בארכט פון
ערדאוקער צערעמאנייע
עבן מיר אין דער פראנץ-
קווישער טיל פון אונזער

אויף דער קליעשע : א טויל
פָּרְעֹן טוֹלֵם פָּאַרְזָאַמֶּל בִּיטְחָאָנוּמָנָט בעת דער צָרָעָה



Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél. : PRO. 44-69

UN BILAN FRUCTUEUX

PAR

le Docteur DANOWSKI

La période des vacances étant terminée, les militants de notre Union se sont immédiatement mis au travail, après un repos bien mérité, pour défendre les droits des anciens combattants et victimes de la guerre, pour alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur le danger que représente le mouvement Poujade, sans oublier le travail social, ainsi que pour continuer les efforts pour l'unification du monde juif combattant.

A notre assemblée générale annuelle, qui aura lieu le 28 novembre prochain, nous pourrons à nouveau avec fierté dresser le bilan de l'activité de notre Union pour l'année écoulée.

Nos adhérents se rendront compte du travail énorme accompli et des résultats obtenus dans les divers domaines de notre activité : naturalisations, pensions d'invalidité et de veuves de guerre, décorations, cartes de combattants, etc...

Nos camarades pourront également apprécier, malgré nos faibles moyens financiers, l'effort déployé dans le domaine du service social et de la solidarité. Ils se prononceront sur l'activité de l'Union dans la lutte contre l'antisémitisme et pour la sauvegarde de la paix.

Si l'unification du monde combattant juif n'est pas encore chose faite, nos camarades se rendront compte que des tentatives de rapprochement ont été entreprises sans cesse dans ce sens. Le courant d'unité s'empare de plus en plus de tous les anciens combattants juifs et nous avons toutes les raisons d'espérer qu'avec les mois à venir, grâce à nos efforts continus, des résultats positifs seront obtenus, car c'est une chose qui nous tient à cœur. En effet, tous nos débats de l'année écoulée furent dominés par cette importante question. Notre Union tient, comme par le passé, à réunir sous un même drapeau tous les anciens combattants juifs, quelles que soient leurs opinions politiques, ou philosophiques, puisqu'ils ont tous les mêmes aspirations et les mêmes intérêts à défendre.

Au cours de l'année écoulée, les manifestations et soirées que nous avons organisées ont toutes obtenu un magni-

fique succès, grâce à l'inlassable appui moral et matériel de nos adhérents, qui est le gage de leur fidélité à notre Union pour l'avenir.

Au seuil de cette nouvelle année d'activité, faisons en sorte que le prestige de notre

Union grandisse encore aux yeux de la population juive et de l'opinion publique en général.

N'oublions pas que les tâches qui nous incombent exigent de nous une activité de plus en plus intense, sans un moment de répit. Nous ne devons épargner aucun effort pour défendre les intérêts et l'honneur des anciens combattants juifs.

Exemption de service en Afrique du Nord pour les enfants d'origine étrangère dont les parents sont décédés en déportation

Nous portons à la connaissance de nos camarades l'échange de lettres entre le député M. Cagne et M. le Ministre de la Défense nationale concernant le service en Afrique du Nord.

L'exemption est accordée pour les enfants d'origine étrangère dont les parents sont décédés en déportation.

Notre Union se tient à la disposition de tous les intéressés afin de leur permettre de remplir toutes les formalités.

LA LETTRE

M. Gagne expose à M. le Ministre de la Défense nationale et des Forces armées que selon les Instructions données par son département, les militaires du contingent (ou disponibles) dont le père ou la mère, ou le frère ou la sœur, est « mort pour la France » ne sont pas appelés à servir en Afrique du Nord.

Or, de nombreux Israélites, d'origine étrangère installés en France depuis de longues années, y ayant créé leur foyer et s'étant engagés pour la durée de la guerre en 1939, ont été déportés en Allemagne et assassinés à Auschwitz notamment, laissant des enfants qui, dès leur naissance, avaient acquis la nationalité française. Du fait que l'acte de décès de leur père ne porte pas, en raison de l'origine étrangère de celui-ci, la mention « mort pour la France », ces enfants, Français, se trouvent donc placés dans une situation différente des autres jeunes soldats dont le père est « mort pour la France », ce qui apparaît normal et injuste.

Il lui demande les mesures qu'il compte prendre en accord avec M. le Ministre des Anciens Combattants et victimes de guerre pour que le bénéfice des dispositions d'exemption de service en Afrique du Nord soit octroyé aux militaires du contingent ou disponibles se trouvant dans la situation précitée. (Question du 25 avril 1956.)

LA REPONSE

Les appelés et les disponibles rappelés, visés par la présente

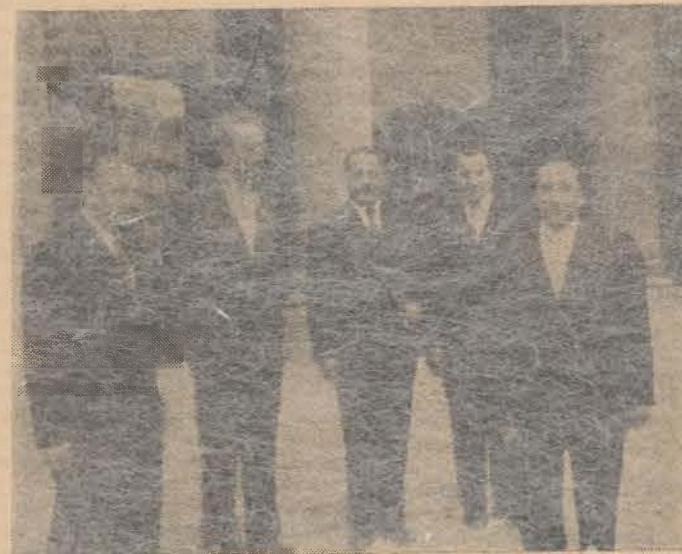
question, pourront être dispensés de servir en Afrique du Nord. Il leur appartiendra de produire une attestation indiquant que les circonstances du décès de la personne dont ils se réclament conviennent droit, si elle avait été de nationalité française, à la mention « mort pour la France ». Cette attestation leur sera délivrée, sur leur demande, par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

(« J. O. » du 26-7-56.)

M. René COTY

Président de la République

reçoit une délégation de notre Union



Notre délégation quittant l'Elysée. De gauche à droite : KLAJDER, Isi BLUM, Dr DANOWSKI, APPEL et SALOMON.

Le 4 juillet dernier, M. René Coty, Président de la République, a reçu au Palais de l'Elysée une délégation de notre Union composée du docteur Danowski, d'Isi Blum, Appel, Klauder et Salomon.

La délégation a remis au Président de la République un exemplaire nominatif de notre ouvrage « Au service de la France », que nous avons édité à l'occasion du 10^e anniversaire de notre Union.

M. René Coty a, au cours de cette réception pleine de cordialité, exprimé sa reconnaissance à l'Union d'avoir édité un tel ouvrage qui constitue un témoignage éclatant de la contribution des Juifs de France d'origine étrangère à la lutte du peuple français et à sa victoire contre l'ennemi.

Et le Président nous a déclaré à la fin de l'entretien :

« Nous avons tous souffert au cours de la dernière guerre, mais vous, vous avez souffert beaucoup plus que les autres. Je vous dis merci au nom de la France. »

Le C.R.I.F. proteste contre l'incorporation des SS dans l'armée allemande

Le Conseil Représentatif des Juifs de France, réuni le 2 octobre 1956 en séance de Bureau,

Interprète de l'inquiétude ressentie dans la communauté juive française à la suite de la décision qui vient d'être prise à Bonn d'incorporer dans la nouvelle armée allemande les anciens officiers de la Waffen-SS jusqu'au grade de Lieutenant-colonel ;

Rappelle qu'aux termes du jugement rendu par le tribunal militaire international de Nuremberg en 1946, les SS et les Waffen-SS avaient été reconnus comme organisations criminelles, au sens du statut ;

Tient à souligner que les SS et les Waffen-SS ont commis des crimes sans nombre ainsi que cela ressort de témoignages innombrables et indiscutables et ont fourni les cadres de l'entreprise d'extermination nazie ;

Considère, dans ces conditions, que la mesure qui vient d'être prise constitue un outrage et un défi à la mémoire de millions d'innocentes victimes dont beaucoup ont été assassinées par les Waffen-SS ;

Fait appel aux grandes organisations juives afin qu'elles joignent leurs protestations à la sienne ;

Demande, enfin, au Gouvernement de la République Française d'intervenir énergiquement pour que soit rapportée, au plus tôt, la

décision, lourde de conséquences pour l'avenir de la paix, prise par le Gouvernement de Bonn.

Notre Union s'adresse aux organisations d'A.C. pour réagir contre le réarmement de l'Allemagne

Avec le recrutement des officiers SS et les exigences de plus en plus pressantes de doter l'armée allemande d'engins atomiques, se précise le danger sur lequel nous n'avons cessé d'alerter l'opinion publique.

C'est pourquoi notre Comité directeur a décidé de s'adresser aux grandes organisations d'anciens combattants du pays pour attirer leur attention à nouveau sur ce danger, afin que le monde combattant réagisse en commun dans l'intérêt de la France et de la paix.

Le texte intégral de cette lettre sera publié dans le prochain numéro de notre journal.

L'Assemblée générale de l'U.F.A.C. s'est déroulée dans l'esprit de large union

Les 6 et 7 octobre dernier s'est tenue, à Paris, l'assemblée générale annuelle de l'U.F.A.C. qui groupe près de trois millions d'adhérents.

Le président national, Pierret-Gérard, assisté des vice-présidents Brun, Decousis, Jourdon et Nouveau, du secrétaire général Manet et du trésorier Fagnen, prononça une brève allocution à l'ouverture de la première séance, souhaitant la bienvenue aux délégués, rendant hommage à la mémoire des

camarades disparus au cours de l'année et adressant un message fraternel à ceux empêchés par la maladie d'assister à l'assemblée générale.

Les rapports, moral et financier, ont été adoptés à l'unanimité.

Les délégués se répartirent ensuite dans les commissions de défense des droits, d'action sociale et des affaires internationales.

Le président Pierret-Gérard, en annonçant la clôture des travaux de l'assemblée générale, tint à remercier tous les délégués de leur assiduité au travail, de leur large esprit d'union. Il affirmé que l'U.F.A.C. saurait mettre tout en œuvre pour, avec l'appui des associations et des unions départementales, atteindre tous les objectifs fixés dans la motion d'action générale.

Notons que l'Union fédérale des Groupements d'Engagés Volontaires et des Résistants d'origine étrangère (U.G.E.V.R.E.) a participé aux travaux de l'assemblée générale de l'U.F.A.C. par une importante délégation qui a fait renouveler les motions concernant nos ressortissants, déjà adoptées l'année dernière.

Dans notre prochain numéro nous publierons les importantes résolutions votées au cours de cette assemblée générale.

Venez tous nombreux

à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de notre UNION

qui aura lieu

le Mercredi 28 Novembre 1956, à 20 h. 30

dans la grande salle de l'HOTEL MODERNE (Place de la République)

A L'ORDRE DU JOUR :

1. Rapports d'activité — 2. Discussion — 3. Election du Nouveau Comité Directeur

Lu dans la Presse Combattante

A la mémoire des P. G. français tombés pour la libération de la Tchécoslovaquie

Pour la première fois depuis la guerre une délégation française, ayant à sa tête un ministre de la IV^e République, venait séjourner en Tchécoslovaquie. Comment allait-on la recevoir?

La réception officielle, celle du Gouvernement et des Commissaires, fut grandiose, harmonieusement méthodique. L'accueil officieux, celui du peuple des montagnes, fut bouleversant.

L'accord honteux de Munich semblait avoir brisé à jamais les liens fraternels qui unissaient traditionnellement les peuples français et tchécoslovaque.

Heureusement il y eut, pour sauver l'honneur de la France en Tchécoslovaquie, une poignée de Français, tous évadés de guerre, qui, volontairement, se groupèrent dans une légion française de partisans. Embusqués dans les montagnes des environs de Zillina, ils harcelèrent l'ennemi jusqu'à la victoire. Notre légion a perdu le quart de son effectif dans les combats.

C'est à la gloire de ces héros français que le gouvernement

tchécoslovaque a décidé d'élever un monument construit sur un promontoire qui se dresse au centre d'un cirque de hautes montagnes à Strecno. Site grandiose.

C'est tout un peuple, à l'occasion du 12^e anniversaire de l'insurrection nationale slovaque qui, réuni à Martin, rassemblé sur l'esplanade, acclame M. Tanguy-Prigent à l'issue de son allocution en présence des généraux russes, et crie longuement : « Vive l'amitié franco-tchécoslovaque, vive la France ! ».

Les partisans français qui combattaient en Slovaquie ne se doutaient pas, quand ils se battaient dans les montagnes, que, grâce à eux, deux peuples, le français et le tchécoslovaque, soulèveraient douze ans plus tard un lourd, immense et insupportable rideau de fer, pour se jeter dans les bras l'un de l'autre, dans une pathétique embrassade, avec la volonté d'essayer de faire régner la paix sur cette terre, par certains à jamais condamnés!

Jean POINDESSAULT.
(« L'Évadé ».)

L'esprit de la loi du 31-3-1919 n'est plus respecté

...En effet, nous assistons à un singulier paradoxe : ce ministère des Anciens Combattants dont la tâche a été triplée par rapport à 1939, a vu l'effectif de ses fonctionnaires diminuer dans une proportion telle qu'aujourd'hui, par opposition à 1939, la liquidation d'un dossier de pension est trois fois plus longue.

Le communiqué officiel paru dans la presse indiquant qu'un effort de 18 milliards a été consenti par les Finances pourrait être rassurant. Seulement, les anciens combattants et les victimes de la guerre ont eu trop souvent l'occasion de constater que les chiffres mis en avant dans les communiqués officiels n'avaient qu'un lointain rapport avec la réalité. Aussi, attendront-ils pour se réjouir de savoir à quoi s'en tenir quant à la majoration des pensions, retraite du combattant, allocations. Le communiqué, en effet, ne donne aucune précision. Un chiffre : 18 milliards !

...Le danger d'un tel communiqué

qué réside dans le fait que l'opinion publique, toujours très sensible quand il s'agit des anciens combattants et des victimes de la guerre, peut une fois de plus être abusée. Il nous faudra, une fois de plus, décortiquer le projet du budget, démontrer que malgré les courageux efforts de notre ministre, la direction du Budget a réussi à retarder l'heure de la justice totale.

Nous n'y faillerons pas, encore qu'il ne nous soit pas particulièrement agréable...

...Nos campagnes, exemptes de toute démagogie, uniquement basées sur de grands principes : respect des engagements, souci de l'équité, ont permis de vaincre à maintes reprises des oppositions dangereuses. Dans la campagne qui va s'ouvrir, nous sommes certains de marquer encore des points fort importants dans l'intérêt des anciens combattants et des victimes de la guerre.

Jean VOLVEY.
(« Le Journal des Combattants ».)

La libération de Paris

Nous ne saurions passer sous silence, en ce mois d'août 1956, qu'il y a douze ans, des P.G. se battaient courageusement contre Hitler et sa clique dont les émules sont aux postes de direction dans l'entourage d'Adenauer.

Les hommes du M.N.P.G.D., ceux de la Résistance, n'ont pas risqué ou donné leur vie pour que si rapidement tout recommence.

C'est pourquoi, en se rendant gare Montparnasse, pour commémorer la reddition de Von Choltitz au général Leclerc et au colonel Rol-Tanguy, les P.G. de la Seine seront nombreux à affirmer qu'ils se souviennent que

c'est le sacrifice de millions de Français, de millions d'Européens unis contre l'hitlérisme qui a hérité leur libération, la libération nationale.

Les P.G. de la Seine affirment aussi en cette journée du Souvenir leur amour de la Paix et leur haine du militarisme, particulièrement en Allemagne, en ce moment où Adenauer copie servilement l'œuvre de Hitler pour les mêmes buts de guerre mondiale et d'action contre l'indépendance des peuples et la liberté.

Pierre BUGEAUD.
(« Le Front des Barbelés ».)

Notre budget devant le parlement

Regrets, regrets, regrets encore, belles promesses également de faire mieux en 1957. Il faudra à nouveau livrer de sérieuses batailles si nous voulons voir aboutir nos très légitimes et combien modestes revendications. Les manifestations de l'U.F.A.C. des 20 et 27 juin en ont été le prélude.

Il faudra, dès la rentrée d'octobre, reprendre notre action, l'intensifier, afin d'imposer cette fois notre ferme volonté d'obtenir le respect de nos droits, lors de la discussion du budget de 1957.

(« Journal de l'Union Fédérale ».)

Réservez votre soirée du 24 DÉCEMBRE 1956

pour la passer dans une ambiance exceptionnelle entre camarades et amis au

12^e BAL DE NUIT

qui aura lieu
dans les superbes salons du PALAIS D'ORSAY
(Métro Solférino)

Agissons

fort et plus vite

L'automne ne porte pas les fruits des espérances que nous concevions au printemps.

...On nous avait dit que la République Fédérale s'engageait à ne pas disposer d'armes atomiques. L'air étonné, certains, comme le ministre Maurice Faure, demandent aujourd'hui : « Comment l'empêcher d'en détenir ? ». Et M. Adenauer ne veut pas s'en tenir là : il réclame le droit de fabriquer des armes atomiques sur son territoire.

...Le gouvernement français déclenche une vaste « relance » européenne. Relance classique puisque se retrouvent dans la campagne dont elle fait l'objet, les deux arguments traditionnels, employés pour tenter de dupérer l'opinion publique, du moins le Parlement : la création d'une Agence d'armement et la participation britannique.

...Le peuple de France, fidèle à ce que lui enseignèrent les héros dont les noms sont dans toutes les mémoires, ne saurait admettre que ses intérêts furent sacrifiés à des considérations étrangères à l'intérêt national. Les actuelles déceptions ne l'amènent qu'à éléver plus haut la voix, à agir plus fort et plus vite pour empêcher le glissement vers l'ornière des années récentes.

(« FRANCE D'ABORD ».)

Le Congrès de la Fédération des anciens prisonniers de guerre

Du 20 au 22 septembre s'est déroulé à Nice le 9^e congrès annuel de la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre, sous la présidence de M. Tanguy-Prigent, ministre des Anciens Combattants.

De nombreuses questions furent passionnément débattues et notamment celle des revendications, de la paix en Algérie, de l'unité et de l'adhésion à l'U.F.A.C.

Malgré la divergence des opinions des délégations venues de tous les coins du pays, l'unanimité s'est faite sur la quasi-totalité des problèmes.

La reconduction pure et simple de tous les membres du bureau sortant devait sceller une union que tous s'étaient sincèrement préoccupées de sauvegarder.

NOTRE UNION

symbole d'unité et de fraternité

BIENTOT se tiendra notre assemblée générale annuelle, où les problèmes intéressant les anciens combattants juifs seront examinés d'une façon concrète et précise. On fera le point de notre activité présente, du renforcement de notre Union et de son action future.

Le champ d'action d'un regroupement d'anciens combattants est vaste. Tout d'abord, il doit veiller à main-

par M. CZARNY

tenir les intérêts dont il a pris la charge, à encourager, développer ce qui existe, corriger les abus possibles, créer ce qui manque.

Défendre les intérêts dont il a charge doit-il se comprendre dans le sens d'un ordre immuable ? Nous ne le pensons pas, car personne ne peut affirmer que son intérêt soit un, il se trouve naturellement lié à d'autres, l'ensemble constituant l'intérêt général dont tous sont tributaires.

Certains n'y croient pas encore, ou mettent en doute l'efficacité de notre action et la nécessité de notre existence, car il y a une tendance à confondre l'agitation et l'action.

Mais la grande masse des anciens combattants juifs a acquis une maturité qu'il est nécessaire de souligner. Ils savent que l'Union a un rôle très important à remplir dans le monde combattant, pour les revendications, en général et pour les revendications d'un caractère particulier concernant les anciens combattants d'origine étrangère, ainsi que dans la vie de la communauté juive.

Il est agréable de constater son rayonnement plus large et maints exemples attestent sa constante progression.

Les chiffres sont ténués. La preuve, la somme totale des cotisations versées par les adhérents, cette année, est de 1.250.590 francs, en augmentation de 154.500 francs sur l'année précédente, cela malgré l'aggravation de la situation pour beaucoup d'entre eux. Un nombre appréciable de camarades ont été repêchés.

chés, ayant quitté l'organisation dans un moment de confusion créé par des diviseurs des combattants juifs. De nouvelles adhésions ont été également enregistrées.

Grâce à cette fidélité de ses membres, notre Union a pu faire et mener à bien les directives fixées par l'assemblée générale de l'année dernière.

S'il faut encore une autre preuve convaincante, on le verra à notre bal du 24 décembre. Chaque année son succès dépasse les prévisions les plus optimistes. Son succès est dû en grande partie à son programme varié, à ses distractions, à sa parfaite organisation pour satisfaire les goûts de chacun.

Dès maintenant chacun doit, dans son milieu, tout faire pour sa plus grande réussite.

Nous démontrons à nos détracteurs, par l'opiniâtreté dans l'effort, par notre exemple, nous leur prouverons que nous sommes attachés à l'Union parce qu'elle symbolise à nos yeux l'unité, la fraternité des anciens combattants juifs, pour notre défense.

CONDOLÉANCES

Nous exprimons nos sentiments attristés à notre camarade

Julius PRINZ

qui vient d'être endeuillé par la perte de son épouse.

Nos condoléances les plus sincères à la famille de notre camarade

Maurice KACEF

qui vient de mourir à l'âge de 52 ans après une longue maladie.

Que la famille trouve ici l'expression de nos sentiments attristés dans le deuil cruel qui la frappe par la mort de notre camarade

Lejb WAJCMAN.

Notre Union participe au deuil qui a frappé la famille et l'Organisation des Anciens Combattants Juifs Orientaux par la mort de notre camarade

Alfred MAGRISO

qui fut un militant infatigable, défendant la cause des anciens combattants juifs pendant de longues années.

ce que vous devez savoir

Carte du Combattant

Par arrêté en date du 10 juillet 1956 publié au « Journal officiel » du 19 juillet 1956, les cartes du combattant couleur changeant du modèle déterminé par l'article A 142, demeurent valables à titre exceptionnel jusqu'au 1^{er} janvier 1960.

Nos camarades n'ont donc pas lieu de se préoccuper présentement du renouvellement de leur carte jusqu'à la date citée plus haut.

La levée des forclusions

Lors de la discussion qui a eu lieu à l'Assemblée Nationale au cours de la séance du 3 juillet 1956, un projet de loi présenté par plusieurs parlementaires tendant à relever de la forclusion certaines catégories de victimes de guerre jusqu'au 1^{er} janvier 1958, a été adopté sans débat en première lecture. Il s'agit des :

- Combattants volontaires de la Résistance ;
- Déportés et internés de la Résistance ;
- Déportés et internés politiques ;
- Réfractaires ;
- Déportés du travail en pays ennemi ou annexé par l'ennemi, ou en territoire étranger ;
- Patriotes transférés en Allemagne ;
- Demandés de pécule alloués aux anciens prisonniers de guerre 1939-1945 ou à leur ayant cause ainsi que pour les militaires faits prisonniers en Indochine en 1939-1945 par les Japonais.

Il faut tenir compte que pour être adopté définitivement, ce

Assemblée générale du 22^e R.M.V.E.

L'Amicale du 22^e R.M.V.E. nous prie d'annoncer que son assemblée générale aura lieu le dimanche 3 décembre à 9 heures du matin, à son siège, 28, boulevard de Strasbourg.

Vu l'importance de l'ordre du jour et les élections pour le renouvellement du comité d'administration, ainsi que le compte rendu de la campagne entreprise en faveur de l'érection d'un monument dans la Somme, tous nos camarades sont priés de venir nombreux.

Septembre - Octobre 1956 p. 3

NOUVEAUX TAUX DES PENSIONS

Degrés d'invalidité	TAUX AU 1 ^{er} JANVIER 1956 (POINT A 304 FRANC)				TAUX AU 1 ^{er} JUILLET 1956 (POINT A 314 FRANCS)			
	Pension principale	Allocations grands invalides N°s 1-2-3-4	Statut des grands mutilés	Total	Pension principale	Allocations grands invalides N°s 1-2-3-4	Statut des grands mutilés	Total
85 %	109.744	38.912	148.656	113.356	40.192	153.548
85 % avec statut	109.744	19.456	60.800	190.000	113.356	20.096	62.800	196.252
90 %	111.872	46.816	158.688	115.552	48.356	163.908
90 % avec statut	111.872	23.408	91.200	226.480	115.552	24.180	94.200	233.932
95 %	112.480	62.016	174.496	116.180	64.056	180.236
95 % avec statut	112.480	31.008	121.600	265.088	116.180	32.028	125.600	273.808
100 %	113.088	77.824	190.912	116.808	80.384	197.192
100 % avec statut	113.088	38.912	152.000	304.000	116.808	40.192	157.000	314.000

PENSIONS TAUX DE SOLDAT

Pourcentages compris entre 10 et 80 % (inclus)

INVALIDITE	A compter du 1 ^{er} janvier 1956 (1)	A compter du 1 ^{er} juillet 1956 (2)
10 %	11.972	13.188
15 %	17.952	19.784
20 %	23.936	26.376
25 %	29.916	32.972
30 %	38.084	44.588
35 %	44.472	52.124
40 %	50.728	59.348
45 %	57.120	66.884
50 %	66.448	74.104
55 %	72.840	81.640
60 %	79.848	89.176
65 %	86.240	96.712
70 %	93.244	104.248
75 %	99.636	111.784
80 %	106.640	119.320

(1) Point à 304 francs (contre 295), c'est-à-dire une augmentation de 3,75 %.

(2) Point à 314 francs, c'est-à-dire 3,29 % et blocage des tranches 1956 et 1957 pour les catégories n'ayant pas encore bénéficié de tous les avantages du plan quadriennal.

VEUVE DE GUERRE (1)

(TAUX DE SOLDAT)

Normal	138.478
Exceptionnel	184.632
Reversion	92.316

(1) Ou orphelin de père et de mère percevant la pension.

MAJORATIONS POUR ENFANTS A CHARGE (1)

(Non bénéficiaires du Code de la Famille)

Premier enfant	25.120
Deuxième enfant	25.120
Troisième enfant (et chacun des suivants)	50.240

(1) NOTA. — A partir du 1^{er} octobre 1956 la majoration passera à 31.400 francs pour chacun des deux premiers enfants.

Nos vœux

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre amie

Mme Veuve FAJNSTEIN
deux fois grand-mère par la naissance de

DIDIER-LOUIS
et
LUC-ALAIN.

A l'occasion du mariage du fils de notre camarade et Madame D. MILLER
vives félicitations aux parents et meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Meilleurs vœux à notre camarade GOLDBERGER
à l'occasion du mariage de son fils LEON avec MONIQUE MOLDOVAN.

A notre camarade ZONELICHE
membre de notre Comité, qui vient d'être hospitalisé, nous souhaitons un prompt rétablissement.

La section de Saint-Quentin présente ses meilleurs vœux à notre camarade Léon OSMAN
à l'occasion du mariage de sa fille Anna avec M. Jacques LEBLOND.

RUBRIQUE DU MEDECIN

Encore une fois méfiez-vous du surmenage

Pourquoi, en cet automne doux, quand tout le monde après les vacances se met au travail, évoquer et répéter ce que l'on a déjà dit et redit ?

Parce que cette question se pose avec une acuité soudaine due aux changements dans les codes de la production.

La guerre d'Algérie a retiré de la production des centaines de milliers de jeunes gens et comme la production même ne diminue pas, elle absorbe des sujets moins résistants. D'où le danger réel du surmenage, qui guette d'ailleurs l'homme depuis longtemps. Croyez-vous qu'il est gai de recevoir en plein hiver ces missives encadrées de noir, qui vous annoncent que tel ou tel camarade est tombé sur le champ de travail, ou d'examiner à la fin d'hiver de jeunes gens de 20-25 ans ayant l'aspect de quadragénaires et d'avant-

tage, et d'essayer de rapiécer leur carcasse prématûrement vieillie ?

Ce n'est pas moi seul qui tire la sonnette d'alarme. Le docteur Hugo Biancani (plusieurs fois cité par nous dans nos articles précédents), dans un exposé présenté à l'Académie de Médecine sur « les mesures de prévention contre le surmenage », s'arrête sur trois causes principales : 1) La plus classique, « le forcing » ; 2) l'inadaptation de l'homme à la situation, à son métier probablement mal choisi ; 3) non-adaptation du travail aux facultés de l'homme.

D'où le conflit perpétuel et insoluble. Il résulte de ce surmenage l'épuisement, aggravé encore par des brûlures internes dans la rue, l'usine, etc... Les conséquences du conflit d'inadaptation sont des crises d'angoisse, de

dépression, crises d'asthme, spasmes intestinaux, palpitations (du cœur), etc.

Ces troubles peuvent devenir des maladies organiques comme, par exemple, ulcères de l'estomac, congestion cérébrale, l'infarctus du myocarde (cœur), etc...

La solution ? L'auteur dit : C'est là une tâche délicate qui pose non seulement des problèmes de médecine et d'hygiène, mais aussi de sociologie et d'économie. Ceci n'est pas de notre ressort.

L'Académie de Médecine, après avoir entendu l'exposé du docteur Biancani, « fait appel aux pouvoirs publics et aux entreprises privées pour lutter activement contre un danger qui se développe d'une façon inquiétante, tant pour l'individu que pour la société. Elle souhaite qu'une étude soit entreprise sur les causes d'un tel état ».

Mais l'auteur continue (et c'est pourquoi nous tirons la sonnette d'alarme) : « Il est indispensable, le concours des intéressés qui ignorent souvent leur état, deviennent presque toujours des maniaques de l'action et, de plus, rebelles à toute transformation de leur mode de vie. »

A ces maniaques d'action (à ne pas confondre avec ceux qui, pour une cause familiale — famille nombreuse par exemple — sont obligés de travailler trop), nous rappelons que la vie de l'homme est trop courte et trop belle pour la raccourcir et l'enlaidir en laissant de nécrophiles.

Docteur BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.

L'Orchestre

DES

frères et sœurs

VINITZKI

38, Rue Ramey
PARIS (XVIII^e)

Tél. : ORN. 25-79

accepte

Bals Galas Banquets

Le Directeur : I. CLEITMAN.
S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris

Il reste encore un nombre très limité d'exemplaires (édition de luxe) de notre livre illustré

« AU SERVICE DE LA FRANCE »

qui a été édité à l'occasion du 10^e anniversaire de notre Union.

S'adresser au siège de l'Union, 18, rue des Messageries, Paris (10^e).

Prix de l'exemplaire : 2.500 francs.

FABRIQUE DE CONFECTION POUR GARCONNETS

Costumes - Duffle-Coat - Blousons
Anoraks - Culottes tweed et velours côtelé, courts et longs

Prix très intéressants

J. LILENSTEN

223, rue Saint-Martin
PARIS (3^e)

Tél. : TUR. 44-03

ל ווֹתָה אַוִינְגֶּרְאַפְּנֵגְעָן אָוּ
אַבְּרָכִירְן פֿוֹן פֿרָאוּגְץ
אָוּ אַוִילְשָׁנְדָר
קוֹ� זָן עֲרָד אָוּ קָוּטָה

LEVI-RIVET

24, Rue Notre-Dame-de-Nazareth
PARIS (3^e). Tél. : ARG. 54-97 et 59-96

VOTRE VISITE EST ATTENDUE

A LA PLUS GRANDE USINE DE CRAVATES

CRAVATES SIMON

4, rue Borda, PARIS-III^e - Tél. : TUR. 73-06

CREATIONS EXCLUSIVES - TOUTES NOUVEAUTÉS.

FABRICANTS ET COMMERCANTS !

Une annonce dans « Notre Volonté » aide le journal et représente une excellente publicité pour votre Maison.

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél. : PRO. 44-69

La dernière Assemblée Générale a montré la cohésion de notre Organisation

LES anciens combattants juifs sont venus très nombreux à l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 28 novembre dernier à l'Hôtel Moderne.

Après l'allocution d'ouverture du D^r DANOWSKI, dont nous donnons par ailleurs des extraits, M. BRASLAVSKY, président de l'U.G.E.V.R.E., a apporté le salut de son Organisation.

Paul GERSTNER est ensuite désigné à l'unanimité pour présider l'Assemblée générale.

Après le rapport moral, présenté par Isi BLUM, le rapport financier, présenté par L. SALOMON et après l'intervention d'APELOJC au nom de la Commission de contrôle, B. PONS donne lecture du projet de résolution générale.

Un large débat s'est ensuite ouvert sur l'ensemble de l'activité de notre Union et sur les termes de la résolution.

Sont intervenus notamment dans la discussion, nos camarades : KAUFMAN, APPEL, SADEFIS, LERMAN, GOTHELF, SZARLIT, GARBASZ, CHARLAT, GOLDRING et FRYDMAN.

Le président de l'Association des Anciens Déportés Juifs de France, N. FANTEN, également membre de notre Union, donne, dans son intervention quelques informations sur les indemnités accordées par une récente loi allemande aux victimes du nazisme.

Après l'élection du nouveau Comité, la résolution générale est adoptée à l'unanimité.

Une résolution est également votée approuvant l'attitude prise par le Comité sortant, concernant les discriminations à l'encontre des juifs d'Egypte. Cette résolution charge le nouveau Comité de continuer à rester vigilant et à agir dans le sens de cette décision.

La dernière Assemblée générale a démontré que les anciens combattants juifs désirent ardemment rester unis au sein de leur Organisation afin de mieux défendre leurs intérêts communs.

MOTION ADRESSEE A L'O.N.U. POUR LA PAIX DANS LE PROCHE-ORIENT

Les Anciens Combattants Juifs de France, groupés au sein de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, inquiets et soucieux pour l'existence et l'indépendance d'Israël, s'adressent à l'O.N.U., en un appel pressant, pour que l'Organisme mondial, fondé pour assurer la paix et résoudre pacifiquement tous les litiges entre les peuples, mette tout en œuvre afin que sous son égide des négociations directes soient entamées entre Israël et les pays arabes, dans le but d'arriver à une paix stable et durable dans cette région.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs émet en même temps le vœu que le droit de transit sur le canal de Suez soit assuré à Israël, lorsque le règlement du problème de Suez sera à l'ordre du jour.

**'RESTONS UNIS AUTOUR
DE NOTRE DRAPEAU'**
déclare le D^r DANOWSKI
en ouvrant l'Assemblée

Après avoir remercié les anciens combattants juifs d'être venus nombreux à l'assemblée générale, notre président le docteur DANOWSKI demande d'observer une minute de silence en hommage à la mémoire de nos camarades décédés dans le courant de l'année.

Il retrace la grande activité de notre Union au cours de l'année écoulée et montre, à titre d'exemple, les succès remportés par le bal annuel, la tombola au profit de nos œuvres sociales, par la grande cérémonie du Souvenir à Bagneux, etc., etc...

Il souligne également l'importance du travail quotidien effectué en faveur de la défense des droits de nos camarades, et celle de l'activité sociale déployée en faveur

des malades, des veuves et des orphelins.

S'arrêtant ensuite sur la question de l'aide à Israël, il déclare notamment :

« Fidèles à la Charte de notre Organisation, les membres du Bureau ont décidé une collecte d'un million de francs pour Israël. Cette somme a été collectée en quatre jours seulement.

« Tant de réalisations en si peu de temps ne consti-

(Suite page 2.)

l'activité de l'année écoulée a démontré que notre Organisation n'a cessé de se développer : toutes les manifestations réussies (bal, tombola, cérémonies, etc...), l'afflux permanent de nouveaux adhérents (90) ont confirmé la vitalité de l'Union.

« Nous pourrions fournir des dizaines d'exemples établissant qu'aux yeux des anciens combattants juifs de France, même de ceux qui se trouvent en dehors de nos rangs, qu'aux yeux de toute la population juive, notre Union apparaît de plus en plus comme le représentant authentique des anciens combattants et des victimes de la guerre, et comme la seule force agissante pour la défense de leurs intérêts quotidiens. »

S'appuyant sur quelques faits concrets, le secrétaire général montre que tous ceux qui ont besoin d'interventions les plus diverses (anciens combattants, invalides ou veuves) s'adressent tout naturellement au 18, rue des Messageries. Il s'arrête sur la contribution apportée par l'Organisation en faveur des jeunes gens dont les parents, déportés, étaient étrangers, et qui sont, maintenant, exemptés de servir en Afrique du Nord, au même titre que les enfants de déportés français, mettant fin ainsi à l'injustice qui les frappait.

Isi Blum informe l'Assemblée de la décision prise par le Comité directeur d'entreprendre des démarches afin que les anciens prisonniers de guerre juifs — à l'encontre desquels des discriminations ont été faites dans les camps en Allemagne — puissent bénéficier d'une indemnité qui devrait être accordée par la loi allemande indemnifiant les victimes du nazisme.

Puis il évoque le problème de l'activité sociale :

« La guerre, avec son cortège de souffrances, a éprouvé d'une façon tragique la santé des déportés et des prisonniers de guerre et, en général, de tous ceux qui ont souffert en cette sombre période.

De nombreuses maladies se manifestent maintenant seulement, douze ans après la catastrophe, et les médecins sont unanimes à constater que, dans la plupart des cas, elles proviennent de cette époque, et si les organisations d'anciens combattants luttent pour que leur soient reconnu les droits à une pension, il est avant tout nécessaire que notre Union apporte sa fraternelle solidarité à ceux des combattants juifs et des veuves qui se trouvent dans une situation particulièrement critique.

(Suite page 2.)

Venez tous

à notre

12^e BAL ANNUEL

sous le haut patronage
du Ministre des Anciens Combattants

qui aura lieu dans la

NUIT DU REVEILLON

le Lundi 24 Décembre 1956

de 21 heures à l'aube

AU PALAIS D'ORSAY

(Métro Solférino)

avec

l'orchestre jazz-tango

Georges THARAUD

la célèbre formation

VINITZKI

et la vedette israélienne de la chanson

Hanna AHRONI

Venez nombreux au bal des Anciens Combattants Juifs, vous y trouverez de nombreux amis et passerez une soirée inoubliable.

Entrée : 800 francs.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

par Isi BLUM

adhérents (90) ont confirmé la vitalité de l'Union.

« Nous pourrions fournir des



Une partie de l'assistance à notre Assemblée générale.

Le 17 Novembre, salle Wagram

Les Anciens Combattants répondant à l'appel de l'U.F.A.C. PROTESTENT CONTRE LA RECONDUCTION DU BUDGET

Le 17 novembre dernier, des milliers d'anciens combattants se sont réunis salle Wagram à l'appel de l'U.F.A.C., pour faire entendre leur protestation à la veille même du débat à l'Assem-

blée Nationale sur le budget des anciens combattants et victimes de guerre.

On sait que par 471 voix contre 115, l'Assemblée a rejeté le projet gouvernemental.

Nous publions ci-dessous la résolution qui a été votée à l'unanimité au meeting de l'U.F.A.C.

« Cinq mille anciens combattants et victimes de guerre, réunis à la salle Wagram le 17 novembre 1956 à l'appel de l'U.F.A.C. :

— Protestent énergiquement contre la reconduction pure et simple du budget des pensions et contre l'exploitation qui est faite de l'application de lois anciennes pour faire croire à l'opinion publique que des mesures nouvelles sont prises en faveur des anciens combattants et victimes de guerre.

— Rappellent que, déjà, en juin dernier, les mesures que le ministre des Anciens Combattants considérait comme acquises, ont été, en fin de compte, écartées par la quasi-totalité dans le collectif alors voté.

— Demandent que des mesures

de justice urgentes soient prises pour l'application loyale du rapport constant, pour la retraite du combattant, les invalides de 10 à 95 %, les veuves, ascendantes et orphelins, et les grands invalides, conformément au programme de l'U.F.A.C. et, qu'enfin, le personnel du Ministère soit partout doté de moyens suffisants pour permettre la délivrance des titres, des cartes, la liquidation des pensions, la bonne marche des services contentieux.

— Protestent à cet égard contre l'affichage d'un optimisme officiel qui ne correspond à aucune réalité.

— Font appel à tous les parlementaires pour exiger que le budget contienne l'amorce sérieuse des améliorations demandées.

— Rappellent que les difficultés nationales ou internationales actuelles, loin de légitimer l'oubli du sacrifice des combattants, exigent que la pensée de la France entière et l'œuvre des législateurs apportent une preuve renouvelée de la reconnaissance du pays envers ses défenseurs. »

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'allocution du Dr DANOWSKI

(Suite)

tuent-elles pas un témoignage « Comme vous le voyez, si les anciens purent dire avec raison « verba valent, acta de la vigueur de notre Union? manent » (les paroles s'en-volent, les actes restent), nous demeurons fidèles à cette maxime puisque nous traduisons nos paroles en actes.

« Tous les résultats obtenus — continue le docteur Danowski — dans les divers domaines de notre activité sont dûs à votre dévouement et à votre loyale collaboration, dignes des anciens combattants que nous sommes. Notre Union a été et demeure l'association de tous les engagés volontaires et anciens combattants juifs, quelles que soient leurs opinions politiques ou philosophiques, et c'est pourquoi nous restons toujours unis. Les problèmes politiques sont toujours écartés de l'ordre du jour de nos réunions; nous avons d'autres chats à fouetter, à savoir : nous pencher sur les intérêts vitaux des anciens combattants et des victimes de la

guerre, défendre leurs droits légitimes, lutter contre l'antisémitisme, venir en aide aux camarades nécessiteux et malades, hospitalisés, dont le nombre hélas augmente de jour en jour, sans oublier notre aide à Israël quand le cas se présente.

« Ne croyez-vous pas qu'un tel programme, sur les bases citées, peut rallier et satisfaire toute la masse des anciens combattants juifs, quelles que soient leurs convictions politiques ou philosophiques? »

En terminant, le docteur Danowski lance un appel pathétique à l'Assemblée en ces termes :

« Faites en sorte qu'avec votre appui, notre Union élargisse encore son influence et son prestige. Restons unis autour de notre drapeau dans l'intérêt et pour le plus grand bien de tous les anciens combattants juifs. »

« Vive l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs! »

« Vive la France!

« Vive la paix! »

Le rapport d'Isi BLUM

(Suite)

« C'est pourquoi il est indispensable que, dans le proche avenir, le travail social soit encore élargi. »

L'orateur expose ensuite la lutte menée par l'Organisation contre la propagande antisémite, surtout après le 2 janvier, lorsque Poujade eut obtenu plus de 50 députés à l'Assemblée Nationale.

« Nous avons alerté en premier lieu les organisations d'anciens combattants. Nous avons invité la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs à prendre position et à réagir énergiquement. Nous avons ainsi organisé, au mois de février, à l'Hôtel Moderne, un meeting unitaire avec les autres organisations d'anciens combattants juifs. »

Après avoir retracé les événements qui mettent en danger la paix mondiale et notre existence même, il fait appel à tous les anciens combattants juifs afin que, surmontant leurs divergences, ils s'unissent. Quand, en 1939, la guerre éclata, des juifs de toutes tendances firent la queue devant les bureaux de recrutement et prirent volontairement les armes pour combattre l'ennemi commun : l'hitlérisme.

La force de notre Union consiste justement dans le fait que cette leçon d'union n'a pas été oubliée par les anciens combattants juifs. En ces jours où se sont déroulées, au sein de notre Comité, des discussions souvent passionnées sur des problèmes de brûlante actualité, si chacun a défendu son point de vue, tous ont été cependant animés d'un

qui correspondaient aux sentiments de tous nos adhérents.

En ce qui concerne Israël, notre Union a agi dans le cadre de la Charte qui a été adoptée dans les assemblées précédentes. Cette Charte exprime les sentiments des anciens combattants juifs à l'égard d'Israël, et le souci de la paix à ses frontières pour que soient assurés son indépendance et son avenir.

Le rapporteur rappelle alors les diverses initiatives prises par l'Organisation dans l'esprit de la Charte.

Après avoir retracé les événements qui mettent en danger la paix mondiale et notre existence même, il fait appel à tous les anciens combattants juifs afin que, surmontant leurs divergences, ils s'unissent. Quand, en 1939, la guerre éclata, des juifs de toutes tendances firent la queue devant les bureaux de recrutement et prirent volontairement les armes pour combattre l'ennemi commun : l'hitlérisme.

La force de notre Union consiste justement dans le fait que cette leçon d'union n'a pas été oubliée par les anciens combattants juifs. En ces jours où se sont déroulées, au sein de notre Comité, des discussions souvent passionnées sur des problèmes de brûlante actualité, si chacun a défendu son point de vue, tous ont été cependant animés d'un

Le 16 Décembre 1956

Conseil National de l'U.G.E.V.R.E.

Le dimanche 16 décembre 1956 aura lieu le Conseil National de l'U.G.E.V.R.E., dans la Maison du Syndicat du Commerce et de l'Industrie, 163, rue Saint-Honoré, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

A l'ordre du jour de ce Conseil National, auquel participeront des délégations de toutes les organisations adhérentes, ainsi que de nombreuses villes de province, figurent les points suivants :

1. Compte rendu du Congrès de l'U.F.A.C.
2. Préparation du 10^e anniversaire de l'U.G.E.V.R.E.
3. Questions courantes.

Notre Union y sera représentée par une large délégation.

Appel aux anciens Prisonniers de Guerre

Le Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale prépare une exposition sur la captivité de guerre.

Il désire mettre en évidence également la discrimination qui fut faite à l'encontre des prisonniers de guerre juifs. Dans ce but, le Comité a demandé à notre Union de l'aider dans la réalisation de sa tâche en lui fournissant notamment toutes indications et documents utiles.

Pour pouvoir donner suite à cette demande, nous nous adressons à tous nos camarades anciens P.G. qui, s'étant trouvés dans des commandos juifs ou des camps disciplinaires, ont, d'une façon ou d'une autre, fait l'objet de discriminations de la part de leurs gardiens. Nous prions tous ceux qui seraient en possession de preuves (photos, documents, insignes et objets divers) de nous les faire parvenir le plus rapidement possible.

Tous les documents confiés seront rendus à leurs propriétaires.

Pour passer une soirée agréable entre camarades et amis, dans une ambiance de gaïté, venez le

24 DECEMBRE PROCHAIN
au PALAIS D'ORSAY
au 12^e BAL ANNUEL
 des Anciens Combattants Juifs.

Au Mémorial du Martyr Juif Inconnu

Le 30 octobre, en présence d'une foule nombreuse, a été inauguré le Mémorial du Martyr Juif Inconnu, situé rue Geoffroy-L'Asnier, non loin de l'Hôtel de Ville de Paris.

De nombreuses personnalités avaient pris place à la tribune. Des représentants des communautés juives de divers pays étaient présents.

Sous la présidence de M. le Troquer, plusieurs orateurs évoquèrent le martyr des Juifs sous l'occupation nazie et soulignèrent la nécessité d'empêcher le retour de tels crimes. Ce furent tour à tour : MM. Justin Godard, Na-



Une vue de la tribune pendant l'Assemblée.

Contre la remilitarisation de l'Allemagne

Nous publions ci-dessous la lettre que nous avons adressée le 18 octobre dernier aux organisations d'anciens combattants au sujet du danger que représente le réarmement de l'Allemagne.

Les dangers de la remilitarisation de l'Allemagne se précisent. Alors que la nouvelle Wehrmacht, issue des Accords de Londres et de Paris, se reconstitue fièreusement, ses chefs, parmi lesquels figurent des criminels de guerre, font appel aux anciens officiers SS pour commander ses régiments et réclament déjà des armes atomiques.

Les anciens combattants juifs n'ont oublié ni les victimes de la dernière guerre allumée par l'Allemagne, ni les atrocités nazies, ni les déportations, ni les fours crématoires. C'est pourquoi, coude à coude avec tous les anciens combattants du pays, et fidèles à la mémoire de tous ceux qui sont morts pour que vive la France, ils se dressent constamment pour empêcher tout réarmement allemand, d'où qu'il vienne et quel qu'il soit.

Aujourd'hui, quand les SS, reconnus comme criminels de guerre par le Tribunal militaire international de Nuremberg, reprennent les armes, nous faisons appel, une fois de plus, dans l'intérêt de la

Le nouveau Bureau de l'U.F.A.C.

Président : PIERRET-GERARD.

Vice-Présidents : Félix BRUN, DECOUSUS, JOURDAN, NOUVEAU.

Secrétaire général : MANET.

Secrétaires généraux adjoints :

Mme VANDERSASIER, R.P. FERRAND, Georges MOREL, SAMUEL Alexis THOMAS.

Tresorier général : FAGNEN.

Tresoriers généraux adjoints : CAST, GENTIN.

Archiviste :

DEBRINAY.

Assesseurs :

AMBIARD, BOSSIN, de BUXEUIL, DELPORTE, DURAND, FIEVET, GRASSEAU, LARGEAUT, Albert MOREL, TURQUE, VOLVEY.

NOS VŒUX

NAISSANCE

Le Comité directeur adresse ses meilleurs vœux de bonheur à Madame LILIENSTEIN

membre du Bureau, à l'occasion de la naissance de son petit-fils Eric.

MARIAGE

Nos plus vives félicitations à notre camarade et Madame Albert KEMELHAREN

à l'occasion du mariage de leur fils Maurice avec Mlle Angèle BENAZOUZ.

ceux qui ont lutté contre le nazisme suivent avec une angoisse particulière les événements qui se déroulent dans le monde. Et ils sont inquiets lorsqu'ils voient, onze ans après la défaite de Hitler, ressurgir l'armée allemande avec les SS à sa tête. Ils sont inquiets du sort et de l'avenir d'Israël, en raison des événements du Proche-Orient, et sont particulièrement soucieux des dangers qui menacent la paix en général.

« Les anciens combattants juifs apprécient, chacun à leur façon, les événements; chacun a sa propre opinion sur la manière de résoudre les divers problèmes qui préoccupent l'humanité. »

« Ils ont souvent des opinions opposées, dans tous les cas des appréciations différentes quand il s'agit de la question d'Israël, ainsi qu'il est ressorti des derniers événements survenus dans le Proche-Orient.

« Le Comité directeur, que vous élisez tous les ans, doit donc toujours prendre en considération qu'il est l'organisme représentatif d'une organisation unitaire et apolitique, dans laquelle se trouvent des hommes de diverses tendances. Dans son activité, et chaque fois qu'il doit prendre position sur certaines questions, il doit se rappeler de la Charte et des recommandations de la plus haute instance : l'Assemblée générale. »

Nous devons toujours trouver une voie pour résoudre chaque problème dans une forme telle qu'elle puisse correspondre au caractère d'une organisation unitaire, sans blesser les sentiments d'aucun membre, quelles que soient ses convictions. En partant de ce point de vue, notre Union a trouvé ses formes propres dans la lutte contre le réarmement de l'Allemagne et pour les protestations contre l'incorporation des officiers SS dans la nouvelle Wehrmacht. Elle a également trouvé ses formes propres dans la lutte pour la paix, formes

NOS CAMARADES DECEDES depuis la dernière Assemblée générale

BOGRATCHEF Georges.
 CUKIERMAN Simon.
 DAUM Charles (de Nancy).
 EDELSZTAJN Noéch.
 FALINOVER Henri.
 FELDMAN Simon.
 KACEF Maurice.
 MOTOLA Nissim.
 SACHWALD.
 SOKOLOWSKI Jankel.
 SOLNY Abraham.
 SZWARCBERG Icak.
 SZYDLO Joseph.
 WAJCMAN Lejb.
 WACHOLDER Jacob.
 WILLENBERG Elias.

HANNA AHIRONE

grande vedette israélienne

chantera à notre **BAL ANNUEL**
LE 24 DÉCEMBRE 1956
AU PALAIS D'ORSAY

RESERVEZ D'AVANCE VOTRE TABLE
POUR LE 24 DECEMBRE

Si vous désirez retenir une table pour le souper, veuillez remplir et nous retourner le talon ci-dessous, avec un acompte, étant donné le nombre limité de places dont nous disposons.

Nous vous serions reconnaissants si vous pouviez, par la même occasion, nous envoyer un lot pour notre tombola, ou bien nous téléphoner et nous le ferons prendre.

Nous vous en remercions à l'avance.

NOM :
Adresse :
Nombre de places à réserver pour le souper :
Acompte de :
Signature :

Une réception en l'honneur de B. SCHLEVIN

Notre Comité directeur a organisé, le 25 octobre dernier, une réception en l'honneur de Benjamin Schlevin, membre de notre Organisation, à l'occasion de la publication de la traduction française de son livre « Les Juifs de Belleville », préfacé par Roger Ikor (Prix Goncourt 1955).

Au cours de cette soirée, qui s'est déroulée dans une ambiance

fraternelle, plusieurs camarades prirent la parole pour féliciter l'écrivain et louer ses œuvres. Citons notamment : le docteur Danowski, Joseph Frydman, B. Pons, Joseph Mine et Maier.

B. Schlevin remercia notre Union pour sa chaleureuse réception, puis il fut prié de dédicacer son livre à de très nombreux camarades.

FILES LAINES TOUS TITRAGES
PURE LAINE ET MELANGEES

Les LAINES
VALMY-TEXTILES

93, Quai de Valmy — PARIS

Tél. : COM. 84-73

LA MARQUE APPRECIÉE
DE TOUS LES TRICOTEURS

Manufacture de Confection pour Dames
en Gros

MANTEAUX — TAILLEURS — VESTES — TRAVAIL SOIGNE

Maison GLAZMAN

91, Rue du Théâtre — PARIS-15^e

Tél. : SUFFREN 59-83

Autobus 42 Métro : Emile-Zola — Commerce

Cérémonie du Souvenir

en l'honneur
de 48 otages juifs
fusillés le 15 décembre
1941

L'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France organise la cérémonie traditionnelle du Souvenir en l'honneur des 48 otages juifs fusillés le 15 décembre 1941, aux côtés de 52 patriotes français.

Cette cérémonie aura lieu le dimanche 16 décembre 1956 à 15 heures, devant le Monument d'Auschwitz, au cimetière du Père-Lachaise.

Notre Union a répondu à l'invitation de l'Amicale des Anciens Déportés en désignant une large délégation qui se rendra au Père-Lachaise avec le drapeau et une gerbe.

Une délégation a été également nommée pour déposer, dimanche matin, 16 décembre, une gerbe au Mont-Valérien, sur le lieu d'exécution de ces otages.

SAINT-QUENTIN**Motion sur Israël**

Notre section de Saint-Quentin a voté, au cours de sa réunion du 9 novembre dernier, la résolution suivante :

« Profondément inquiets des événements du Proche et Moyen-Orient, pour l'existence et l'avenir d'Israël, les anciens combattants de Saint-Quentin expriment leur ardent désir que prenne fin, dans cette région, une guerre qui menace la paix du monde, et qu'une paix durable et solide s'instaure entre Israël et tous ses voisins. C'est ainsi que seront garanties l'existence et l'épanouissement du jeune Etat. »

**LE 11 NOVEMBRE
A LA GRANDE
SYNAGOGUE**

Le dimanche 11 novembre, une cérémonie s'est déroulée à la grande synagogue, rue de la Victoire, à l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Comme tous les ans, notre Union était présente avec son drapeau et une large délégation conduite par nos camarades le docteur Danowski, Herskowicz Sam, Haltman, Korngold, Garbarz et Kon.

NOS CAMARADES DU 20^e
ont participé en grand nombre aux cérémonies de l'U.F.A.C.

Nos camarades du 20^e arrondissement ont participé en grand nombre aux diverses cérémonies qui se sont déroulées, sous l'égide de l'U.F.A.C., dans leur arrondissement, à l'occasion du 11 Novembre.

**MAURICE DE BARRAL
N'EST PLUS**

Une grande figure du monde combattant disparait avec le décès de Maurice de BARRAL.

Ancien secrétaire général de la « Seine du Combattant », il fut élu, à la fondation de l'U.F.A.C., secrétaire général de cette dernière organisation ; la maladie l'obligea à résigner cette fonction, mais il continua encore quelque temps à militer à l'U.F.A.C. en qualité de vice-président.

A nouveau, sa santé chancelante le contraint à cesser toute activité, c'est alors que le conseil d'administration de l'U.F.A.C. l'eut vice-président honoraire.

Le Directeur : I. CLEITMAN.

S.I.P.N., 14, rue de Paradis, Paris

JACQUES BANATEANU

MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone. Jour : ALESIA 20-16 — Nuit : MONTMARTRE 24-74

Entreprise gér. : G. de convoie

Transports funèbres et tout ce qui concerne les travaux de cimetière

Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutualistes Israélites et de l'Union

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

RUBRIQUE DU MÉDECIN**L'homme et le robot**

Avez-vous visité l'exposition « Le Bureau » à la porte de Versailles? Non, c'est dommage. Vous auriez vu des choses formidables. L'appareil téléphonique qui enregistre lui-même la communication, les machines à calculer automatiques et que sais-je encore. Ainsi le progrès continue toujours. La différence (depuis toujours) entre l'homme et les autres animaux consiste dans le fait que l'homme a mis entre lui-même et la nature, pour la dominer ou pour profiter de ces forces naturelles, des engins artificiels (l'animal se servant presque uniquement de ses membres).

L'homme, grâce à son cerveau, a pu fabriquer des engins de plus en plus puissants, de plus en plus compliqués pour « allonger » ses bras. Mais déjà il se produit chez l'homme un déséquilibre physiologique dû au fait, par exemple, qu'en travaillant à la chaîne, il effectue toujours les mêmes mouvements, alors certains muscles se développent davantage. Vu physiologiquement tout cela est très clair.

Chaque organe, chaque cellule reçoit son alimentation et se débarrasse des toxines produits du métabolisme grâce à l'irrigation de ces organes, de ces cellules par le sang. Si l'homme utilise cet organe, ce muscle par exemple, et s'ils sont irrigués suffisamment, tous les processus physiologiques se font normalement.

Par contre, si l'homme n'utilise pas un muscle, ce qui se produit par exemple en cas d'une fracture et mise en plâtre, on voit les muscles ou le muscle s'atrophier vite.

Voilà le grand mystère de la nature : ce qui est inactif se meurt !

Dernièrement, les conducteurs de voitures, et surtout les plus fanatiques, ont constaté qu'ils souffrent de troubles circulatoires de leurs jambes. C'est normal.

C'est en faisant travailler ses membres que l'homme a pu arriver au point où il est aujourd'hui, de l'homme des grottes à nos jours. Dans cette évolution aucun organe n'a développé

sa substance (ni le cœur ni les reins), seul le cerveau est devenu toujours plus volumineux, la quantité des cellules grises (les cellules nobles) a considérablement augmenté. Le cerveau, cet organe si merveilleusement construit dont nous ne connaissons pas encore toutes les routes qui s'y sont creusées pendant les millénaires, plus l'on s'en sert, plus il se développe ; moins on l'utilise plus vite il se sclérose. Jusqu'à maintenant, grâce à son cerveau, l'homme a pu tout organiser, tout construire, mais il n'a pas touché au cerveau même.

C'est pour la première fois que l'homme essaie de remplacer son cerveau par un cerveau électronique. On verra bientôt l'écolier se servir du cerveau électronique pour faire ses devoirs, les savants pour un calcul compliqué dans le laboratoire, les poètes pour créer des poèmes. Vous voyez le danger que cela présente pour le développement du cerveau de l'homme. Nous le voyons en perspective.

Docteur BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.

P.-S. — C'est une erreur de conclure de cet article que je suis contre le progrès de la science et de la technique. Au contraire ! Seulement, comme médecin, je vois certaines choses un peu autrement.

Il reste encore un nombre très limité d'exemplaires (édition de luxe) de notre livre illustré

**« AU SERVICE
DE LA FRANCE »**

qui a été édité à l'occasion du 10^e anniversaire de notre Union.

S'adresser au siège de l'Union, 18, rue des Messageries, Paris (10^e).

Prix de l'exemplaire :
2.500 francs.

L'Orchestre

DES

frères et sœurs

VINITZKI

38, Rue Ramey
PARIS (XVIII^e)

Tél. : ORN. 25-79

accepte

**Bals
Galas
Banquets**

**FABRIQUE DE
CONFECTION
POUR
GARÇONNETS**

Costumes - Duffle-Coat - Blousons
Anoraks - Culottes tweed et
velours côtelé, courts et longs

Prix très intéressants

J. LILENSTEN
223, rue Saint-Martin
PARIS (3^e)
Tél. : TUR. 44-03



קורט אלע דעם 24-טו דעצמבער

פָּנָן 10 אַזְגָּדָה בֵּין 5 פְּרִי

אין די פאלאנען פון

צָלֵלֶת דִּיאַרְטָשׁ

12-טער טראדיציינעלען נאכט-בעל פון די יידישע קאמבאטאנטען

אדרת טהורה

פָּמִילְיָע וַיְנִיצָּקִי

וְשָׁרֶץ תִּשְׂאַל

אוֹן דֵי בָּאַרְיִמְתָּע יִשְׂרָאֵל-זָוְנָגְעָדִין חֶנְה אַחֲרֹנוֹνִי

וְשָׂמֵחַ תִּהְיֶה אַתָּה בְּעַמּוֹד

אין חזזה מענה האנגט מיט די באזאומרא איקנדייק ויזיעות ווועת
דיסקוריינטזיעס לגבוי יוזן אין עגיפטען האט דער צענטראל-
קאמיטעט, אויף זיין לעצעה זיזונג, פאר דער אלגעמעינער
פֿאַרְזָאַמְלָוְג, דעם 26-טן נאֹוועמְבָּה, באַשְׁלָאָסְּן נאַכְּצָפְּאָלְגְּן
מייט דער גראַנטער וואַכְּזָאַמְקִיֶּשׁ די אַנְטוּיְקָלוּגְּ פֿון די גַּע-
שעענְזִישָׁן אין די אַינְטָרָעָמָן פֿה די דָּאַרטָּיקָעָ יְזֵן. ער האט
באַשְׁטִימָט אַקְּמִיסָּע, וואָס זאָל עַוּונְטָוּלָ זיך ווענדָן צַי
אַלְעָ צענְטָרָאָלָעָ יְדִישָׁ אַרְגָּנְזִיזָאַצִּיעָס כְּדֵי אַין פֿאָל פֿון אַ
גּוּטוּונְדִּיקִיט אַונְטָרְצָזְנוּמָעָן אַן אַקְּצִיעַ.
די אלגעמעינע פֿאַרְזָאַמְלָוְג פֿון 28-טן נאֹוועמְבָּה
איין אַבְּזָוְנְדָּרְעָרָ רְעוֹאַלְזִיעָ אַוְסְגָּעְדְּרָקְט אַיר הסְכָם מִיט
דער שטעלְנָג, זואָס עַמְּ האט אַגְּגָעָנוּמוּןָ דער צענְטָרָאָלָעָ
קָאַמִּיטָּעָט אָזְן האט באַזְוֹפְּטָרָאנְט די נְיִיעָ פֿאַרְזָאַמְלָוְג
וּוַיְמָטָר זֶוּ האַנְדָּלָעָן אַין גַּוְיִסְטָט פֿון דָּאַזְּקוּן באַשְׁלָוּם.

די זאמלונג פאר ישראל

נְעָרָשֶׁתֶע לִימַטָּע

אונגען וויל

אל לאו פון פראטנד פון די אונז. יידישע פרואס-קשאפר

די אַפְנֵעַשְׁטִימָטָע רַעֲזָאַלְזִיעַ
אוּרִף דַעַר אַלְגַעַמִיַנְעַר פַאֲרוֹזָאַמְלוֹנָג

די גוריישע קאָטְבָּאַטָּאנְטָן-אַרְגָּזְנִיּוֹאַצְּיעָם פֿון לְאנְדֶּזֶן צוֹן. אַנְדָּה אָוִיפֵּן גַּעֲבִיטָם פֿון עַמְּסִיעָם פֿאָר אַינְוָאָזֶל לִידְזָן אָנוֹ אַלְמָנוֹתָן, פֿון רַעֲכָט אַוְפֵּה דָּעָר קָאַמְּבָאָטָן טָאנְטָוּקָאַרְטָעָן אָנוֹ אַוְפֵּה פָּאַרְשִׁיְּדָעָן אַוְסְּצִיבָּעָן נָוְנָגָעָן אָנוֹ דָּרְקִיטָּה גָּאָזֶבֶּזְדָּעָרָם אָוִים אַנְגָּרָן קָעָנָגָן פְּאָרְטָוּרְקָן אָקְטָוּוֹן מִיטְוּוֹרְקָן פֿון פָּאַרְבָּאָן

פָּרֶר דַּי רַעֲלָטָן פָּוֹן קִינְדָּעָר פָּוֹן דַּעֲפָרְטִימָרְטָע
אַוְיְסָלָעָנְדָהּ, וּוּלְכָעָ וּוּרְעָן אַיזְמָט, פּוֹנְקָט וּדַי
אַנְדָּעָרָע בִּירְעָה, בְּאַפְּרִיטָם פָּוֹן מִילְוִיטָעָר-דִּינְסָט
אַיְן צְפָּוֹן-צְפָּרְדִּיקָע. דִּי אַלְגָּוּמִינָע פָּאוֹרוֹזָאַמְלוֹנוֹג שָׁאָצָט וּוּנְעָה-
רֵיךְ אָפְּ דַי פֻּרְמָאַגְּעָנְטָע וְאַכְּוָאַמְקָיִיט פְּגַעַנְעָ
פָּאַרְכָּבָנְד אָוֹן זַיְנָע אַוְמְדָעָרְמִידְלָעָבָע אַינְגִּיצִּיאָ
טוֹוֹן קַעְגָּנוֹבָהָעָג אָוֹן פָּוֹן דַעְר פָּאַרְשָׁתָאַרְקָטָע
אַנְטִים עַמִּיטִישָׁעָר פְּרָאַפְּגָאנְגָּנְדָע אַיְן פְּרָאַנְקָרִיךְ
וּוּ אַיְךְ זַיְנָע סַפְּרָדִיקָע אַנְשָׁתְּרָעָגָנוֹגָע, כְּדַי
צַוְּ דַעְרָגְרִוְיכְן דַי אַיְנִיקִיט, פָוֹן אַלְעָ יְדוּשָׁע
פְּרָאַגְּנָט-קַעְמָפָעָר.

פֶּאָרְנוֹ פָּאָרְטִּיְּדִּיקְּוֹנֵג פָּוֹן דַּי בָּאוֹנוֹ-
דָּעַרְעַדְעַטְמַן, בָּאָזְוּפְּטַרְאַגְּטַן, דַּי אַלְגַּעֲמִינְיָע פָּרְאַרְצְוּעַן-
זָמְלָנְגַּד נַיְע פָּאָרוֹזָאַלְטָנוֹג פָּאָרְצְוּעַן, צָוֹאַ-
מַעַן מִיטַּן "אַוְשַׁוּוּרְרַ", דַּי מִיטָּאַרְכָּבָעַט מִיטַּן דַּי
רַבְּעַרְעַזְנְטָמְיוֹעַ קָאמְבָּאַטָּאַנְטָן-אַרְגָּאַנְזָאַצְיָע.

סאלידאווירטטען מיטו פאלאק פון ישראָל

טראגט די אלגומינע פאַרזהאַמלונג דעם ניעים
צענטראל-קאמיטעט מיטצוווירקן מיט אַלע בוהוח
פָאָר אָן אַנְטְּשָׁפָּטָןְגָּן אַין דָּעֵד דָּזְיָקָעֶר גַּעֲנָמָן,
פָאָר אָגָּרְבָּעָטָן אָנוֹן וִיכְבָּרָן שְׁלוֹם צוֹוִישָׂן שְׁרָאָל
אָנוֹן די אַרְכְּבִּישָׁע שְׁבָנִים דָּזָךְ דִּירְעָקְטָע אַונְטָעָר
חַאנְדְּלָונְגָּנוּן אַין די רַאמְּעָן פָּוּן דָּעֵר "אָנוֹ" בָּגָּז.

די אַלְגָּעָמִינָּע פָּאַרְזהָאַמְּלָוְנָג פָּאַרְזִיְּכָנָט מִיט
צְוָרְדִּינְקִיָּט די טִילְוּוּיזָרָעָגָן דָּעֵר
זַמְּלָנוּג פָּאָרָן אַנדְעָנָק-וּוֹאָלָד אַין יִשְׂרָאֵל אַוְיָפָן
נַעֲמָנוּן פָּוּן די פָּאַרְשָׁתָאַרְבָּעָנָה חֲבָרִים אַון באַאוּפָן
טְרָאָגָט די נַיְעָ פָּאַרְוּאַלְטָוּנָג פּוֹלְשָׁטָעָנְדִּיק צָו
פָּאַרְוּוּרְקָלְבָּנוּן די דָּזְיָקָעָ נַעֲבָדָע אַוְיָפָקָבָע.

פָּנָא אַלְשִׁוֹרִישׁוֹן פְּרָאָכְלָעֶם
לְאַגְּנָעָ אַיִן אַלְשִׁוֹרְיעַ אָנוּ דְּרוּקְטָ אָוִים אַיר וּוֹנְטָשָׁ
אָז עַם זָאֵל וּוּ אַמְשָׁנְעַלְטָן נַעֲפָנוּנָן וּוֹעֲרוֹן אַפְּרִידָ
לְעַבָּע לְיַיְזָונָג פָּאָרָן דָּאַזְוָוָן פְּרָאָכְלָעֶם.

קענו דער נעהאר פון דער דיטשער ווידערבאווארעונג

בלוובנדייך טרייז דעם הייליקן אנדען פון ד
 געפאלעגען אוון אומגעקומווענען אונגעם קאמען קעג
 היטלערזיזס ווועט דער פאדבאנד פאָרוועצן וויזן
 אונשטרעונגונגונג בעבדי די איניהויט פון די יודישען
 קאמבענטאנטן, זאל ווי אַטען-עַלְמָסְטָן רעלאייזוּר
 ווערן.
 זאל לעבן דער פֿאָרְבָּאָנד פון די יודישען
 פראָנְטָמְ-קְעַמְפָּעָר!
 זאל לעבן פראָנְקְרִיך!

דער נײַעַר צָעֵנְטְּרָאַל-קָאַמִּיטָּעַט

האנדרטאות צום קאמינעם
ד"ר קווען, ראסטען, סקלאך.
די קאנטראָל-קאמיסיע
אַפְּעָלוֹן, קאנָם, גערשטנער.
ערָן-גָּרְדִּיבֶּט
גָּלְדְּמָן, סְקוּרְנִיק, שּׁוּקְהִין,
וּילְנָבָּך.